

Mordons les chiens de garde !

Revue de presse n°37

janvier-mars 2025

Politique, économie



Table des matières

Table des matières

Un distributeur à vos frais.....	3
La capacité du réseau ferroviaire belge, un problème qui a la cote.....	4
Le hacking éthique & le triomphe de l'intelligence collective sur les entités prédatrices.....	8
Un expert alerte : « L'intelligence artificielle transforme les humains en marionnettes dociles ».....	10
« La disparition des droits humains fondamentaux à l'ère de l'intelligence artificielle et du capitalisme financier numérique ».....	16
Pourquoi l'intelligence artificielle voit Barack Obama blanc.....	18
Le techno-féodalisme s'implante dans les fermes d'Inde et de Chine.....	21
La reconnaissance faciale en procès !.....	29
Humour de Siné mensuel.....	31
Inondations en Espagne.....	32
Biolait, un groupement de producteurs à l'opposé de la multinationale Lactalis.....	33
Quand le président du « Mouvement réformateur » belge, veut se montrer plus sioniste que Netanyahu, Smotrich et Ben-Gvir réunis.....	36
À propos des discours sur les BRICS+.....	38
La nouvelle monnaie « BRICS » enfin dévoilée.....	41
Les Brics+ et l'anti-impérialisme de marché.....	46
Un quartier se mobilise contre la « mainmise de carrefour ».....	48
En finir avec le mythe de la croissance verte.....	52
Cuba sans électricité.....	57
Élections aux États-Unis : Les mécanismes de la fraude.....	60
Petite révolution au Royaume-Uni : le train va redevenir public.....	63
Google.....	65
Marine Calmet : « En Guyane, le droit français a privé les peuples autochtones de leur droit à l'autodétermination ».....	71
« Une idée dangereuse ».....	74
La polyactivité en pratique : 4 jours au bureau, 1 jour à la ferme.....	75
Sanofi : les scandales derrière le scandale.....	78
Serpillière européenne.....	81
Meyssan : « En attendant que Trump dissipe ses ambiguïtés... ».....	82
Amérique Latine en Résistance : le MAS est-il en train de se suicider ?.....	84

Un distributeur à vos frais

Plusieurs communes ont décidé d'installer des distributeurs de billets suite au refus de Batopin d'y installer un point cash.

À l'hôpital de La Citadelle, à Liège, 10 000 personnes passaient chaque jour devant le distributeur de billets installé par Belfius. Mais depuis avril, la machine a disparu. Le consortium Batopin, qui gère le parc de distributeurs des quatre grandes banques du pays, a en effet décidé de ne pas la remplacer, Tant pis pour les patient·e·s, les commerces de la galerie et le personnel de l'hôpital, pour accéder à du cash, Batopin suggère aux usager·ère·s de se rendre à Herstal. « *C'est-à-dire à plus de 6 kilomètres de la Citadelle. Cela a été écrit noir sur blanc dans une lettre* », explique Antoine Gruselin, le responsable communication de la Citadelle à la RTBF. 10 000 personnes qui passent dans un hôpital chaque jour, ce n'est visiblement pas assez pour le consortium Batopin qui refuse d'y installer un point cash. Qu'à cela ne tienne, l'établissement a décidé d'en faire réinstaller un à ses frais, dans le hall d'entrée, au même endroit que le précédent. La machine devrait être en service avant la fin de l'année. L'hôpital n'est pas le seul à avoir pris cette décision. Plusieurs communes ont déjà sauté le pas et installent à leurs frais des distributeurs pour pallier à la disparition des machines des agences bancaires.

Dans le Brabant wallon, Rixensart avait déjà fait installer son propre dispositif après des mois d'aller-retours avec Batopin qui avait catégoriquement refusé d'y installer une machine pour cette commune qui comptait une dizaine de distributeurs en agence avant que Belfius, BNP Paribas Fortis, KBC et ING ne décident de les supprimer pour installer des points neutres. À Bertrix, commune qui bénéficie pourtant d'un point cash, la commune a aussi décidé d'installer son propre distributeur. La raison ? Le distributeur installé par Batopin n'était pas accessible aux personnes à mobilité réduite...

Selon la RTBF, les communes de Chaudfontaine, Courcelles et Morlanwelz sont prêtes à franchir la pas et se payer ce service pour pallier à l'absence des banques. Et cela, malheureusement, aux frais des contribuables. Car entre l'aménagement, la location du distributeur et la machine, une commune peut dépenser jusqu'à 30 000 euros par an (un maximum calculé par la société privée payée pour ce service).

« *C'est pas nous, c'est les autres* », justifie en résumé Batopin qui rappelle que sa tâche est de construire 970 points cash et donc pas de couvrir toutes les communes. Dommage, si seulement le gouvernement avait signé en mars 2023 un protocole avec les banques qui leur demandait, sachant qu'elles ont le monopole de la collecte des dépôts, d'assurer le service de la mise à disposition de cet argent à leurs client·e·s. Encore aurait-il fallu leurs faire signer des engagements clairs et ne pas se contenter d'un texte vague et peu transparent qui leur permet aujourd'hui de refuser en toute tranquillité de servir leurs client·e·s qui finissent par payer le prix de la mise à disposition de leur argent.

FINANCITÉ

La capacité du réseau ferroviaire belge, un problème qui a la cote



Introduction

En ce début d'année scolaire, les vacances d'été peuvent déjà vous sembler loin... Pourtant, je vous propose de vous y replonger. Vous partez pour la côte belge ! Imaginez-vous, l'impatience de partir, l'excitation du départ, la frénésie à la gare... et le train bondé...

Chaque année, la SNCB est confrontée à une affluence très importante dans les trains à destination de la côte. Pour répondre à ce raz-de-marée de touristes et éviter l'engorgement, elle augmente donc son offre et affrète de nombreux trains supplémentaires, en particulier lorsque les prévisions météorologiques sont favorables.

Pourtant, en dépit de ces efforts, de nombreux trains se transforment en boîtes de sardines... Et pour cause : plusieurs facteurs limitent la capacité de l'offre ferroviaire et empêchent donc les opérateurs de transport de répondre totalement à une demande ponctuelle très élevée. Parmi ces facteurs, on peut noter le manque de personnel¹, le manque de matériel roulant² (locomotives, voitures, automotrices, etc.), ou encore la capacité du réseau.

Contrairement aux deux premiers facteurs, la capacité du réseau ferroviaire dépend du gestionnaire d'infrastructure, Infrabel. Au regard des objectifs ambitieux d'augmentation du trafic ferroviaire définis par la coalition Vivaldi (gouvernement aujourd'hui en affaires courantes), Infrabel s'est vu offrir non seulement des moyens mais aussi la responsabilité d'augmenter la capacité du réseau pour répondre à une augmentation de la demande. Face à l'ampleur de la tâche, plusieurs leviers peuvent être actionnés. Ce sont ces leviers que cet article ambitionne de vous présenter³.

La capacité de l'infrastructure ferroviaire, cwè çki c'est d'ça ?

La *capacité ferroviaire* définit le nombre de trains pouvant circuler sur l'infrastructure (divisée entre tronçons, bifurcations, et gares) pendant une période donnée. Pour des raisons de sécurité, la durée entre le passage de deux trains ne doit, à aucun moment, être inférieure à 3 minutes (quelle que soit la vitesse du train). Cette règle permet de définir la capacité maximale du réseau.

Le taux d'occupation du réseau ferroviaire est défini comme rapport entre le nombre de trains empruntant effectivement l'infrastructure et le nombre maximum de trains pouvant l'emprunter. On parle de *dépassement de capacité* lorsque ce taux dépasse un certain niveau (75 % pour les tronçons, 60 % pour les bifurcations et 50 % pour les gares selon la norme de l'UIC). Les segments de l'infrastructure présentant un dépassement de capacité sont communément appelés des « *bottlenecks* » (ou goulots d'étranglement en français).

De tels bottlenecks existent déjà en Belgique. Infrabel, le gestionnaire d'infrastructure, a mené un gros travail⁴ pour les identifier et œuvre à les supprimer progressivement grâce aux fonds obtenus en parallèle de

son contrat de performance.

Et si on parlait « sillon » ?⁵ En matière ferroviaire, un sillon n'a, comme vous vous en doutez, rien à voir avec une charrue ou une faille géologique suivant le parcours de la Sambre et de la Meuse. Le code ferroviaire définit un sillon comme « *la capacité de l'infrastructure ferroviaire requise pour faire circuler un train d'un point à un autre au cours d'une période donnée.* » (Art. 3, 64°). Pour simplifier, *un sillon horaire est un droit à faire rouler un train entre deux points donnés à une période donnée.* Ce droit est acquis par les entreprises de transport contre une redevance.

Un réseau ferré belge saturé ?

S'il y a bien des risques de dépassements de capacité, cela signifie-t-il pour autant que le réseau belge est saturé ? Il convient ici de relativiser un peu.

En effet, la *saturation du réseau* est prononcée dans le cadre de la procédure d'*allocation de la capacité* (des sillons). Cette allocation de la capacité est définie annuellement par Infrabel sur base des demandes des opérateurs ferroviaires. En cas de conflit entre plusieurs demandes, une procédure de coordination est lancée, au cours de laquelle des alternatives sont proposées aux opérateurs. Si ces alternatives sont refusées par au moins l'un des opérateurs, c'est alors que le réseau est déclaré en saturation. En cas de saturation (échec de la procédure de coordination), Infrabel utilise un ensemble de règles de priorité pour définir quel opérateur obtiendra le sillon. Ainsi, cet état de saturation ne dépend pas que de l'état du réseau, mais aussi des choix individuels des opérateurs.

Qui à la priorité sur le réseau ferroviaire belge ?

Lorsqu'une saturation est prononcée, Infrabel utilise 4 règles de priorité pour allouer la capacité : Le fret international a priorité sur certains sillons réservés (Pre-Arranged Paths ou PAP). Les entreprises ayant utilisé moins de 80% des sillons leur ayant été réservés sont exclues directement (et le sillon est attribué à l'autre entreprise demanderesse). Certains types de train ont priorité sur certains types lignes. En dernier recours, c'est l'entreprise payant la plus grande redevance qui se voit attribuer le sillon. À partir de 2025, un changement majeur va avoir lieu quant aux règles de priorité en fonction du type de ligne. En effet, jusqu'en 2024, près de 90% du réseau ferroviaire belge était considéré comme mixte (voyageurs et marchandises), et seuls 5% des lignes étaient spécialisées marchandises (suivant le réseau de transport trans-européen (TEN-T)). Pour 2025, Infrabel a revu en profondeur sa catégorisation des lignes, définissant 46% des lignes comme spécialisées voyageurs, 29% comme spécialisées marchandises, et seulement 19% comme mixtes.

Pour le moment, la saturation reste l'exception plutôt que la règle et si les procédures de coordinations se comptent en centaines (sur des milliers de demandes), les cas de saturation se comptent en dizaines.

La capacité ferroviaire : Un problème complexe aux solutions multiples

Si pour le moment la capacité de l'infrastructure pose des problèmes limités, la demande de capacité sur le réseau ferroviaire risque fortement d'augmenter ces prochaines années. En effet, le contrat de service public de la SNCB prévoit une augmentation du nombre de kilomètres parcourus par ses trains de 10%, et par ses passagers de 28%, d'ici 2032 ; la vision Rail 2040, quant à elle, ambitionne un quasi-doublement de la part modale du train, tant pour les marchandises que pour les voyageurs, d'ici 2040. En plus de ce trafic intérieur, le trafic international de voyageurs (dont la mise en concurrence se fait selon le principe d' « open access ») tend à augmenter depuis plusieurs années, et de nombreux opérateurs cherchent à obtenir de nouveaux sillons sur les gros corridors nationaux. Ce phénomène crée d'ores et déjà des problèmes de capacité, par exemple sur la L27 entre Bruxelles et Anvers, et en particulier sur la portion Malines-Anvers. Pour répondre à ce défi, il convient donc d'augmenter la capacité du réseau ferroviaire belge. Pour cela, plusieurs leviers existent, se différenciant par leur *coût* et l'*amplitude de leurs bénéfices*, mais également par la *durée d'obtention des bénéfices attendus*⁶.

Rationalisation de la capacité existante

Le premier principe d'augmentation de la capacité consiste à *mieux gérer la capacité existante*. Une telle amélioration est d'autant plus cruciale en Belgique qu'une même voie est utilisée par des trains aux objectifs (trains de voyageurs ou marchandise) et aux vitesses différentes. Pour ce faire, plusieurs solutions sont possibles.

Premièrement, il conviendrait de *revoir la procédure d'allocation de capacité*. La Suisse, par exemple, utilise un catalogue de sillons dans lequel les sillons pour le transport de voyageurs sont réservés 6 ans à l'avance, ce qui permet une meilleure visibilité sur les sillons disponibles. Malheureusement, un tel catalogue n'est aujourd'hui pas autorisé par la législation européenne. Cette approche pourrait pourtant permettre

une plus grande automatisation de l'allocation de capacité et améliorer l'expérience client d'Infrabel. Deuxièmement, il conviendrait également de *mieux gérer la planification des travaux* pour s'assurer qu'une capacité existe toujours pour un trajet donné. Durant l'été 2024 par exemple, des travaux ont bloqué le trafic entre Namur et Libramont à la fois sur la LI62 et sur la LI65, empêchant tout trajet sans rupture de charge pour les voyageurs.

Ce principe d'augmentation de la capacité (bien qu'il ne soit pas simple) *induit de loin les changements les plus rapides, mais l'augmentation de capacité induite reste limitée.*

Réduction de la demande de capacité

Le second principe proposé pour augmenter la capacité du réseau consiste à *jouer sur la réduction de la demande en capacité.*

Un premier levier consiste à *éviter la non-utilisation des sillons réservés*, par exemple via une révision de la méthode d'allocation de la capacité. Une telle approche est déjà intégrée dans les règles de priorité appliquées par Infrabel (voir description plus haut).

La méthode d'allocation des sillons pourrait également *inciter les opérateurs à faire rouler des trains plus longs*, ce qui permettrait de transporter plus de voyageurs et de marchandises sans faire rouler plus de trains. La norme européenne permettant de faire rouler des trains de marchandise d'une longueur de 740 mètres participe à cette approche. Il est également envisageable de transporter plus de voyageurs en adaptant la composition des trains, ce qui permettrait de réduire le nombre de trains de pointe (P). Une telle méthode, utilisée en Suisse, n'est pas du tout appliquée en Belgique, où des rames Desiro vides sont parfois tractées plutôt que d'effectuer une « coupe ». Afin de mettre en place une telle modulation, des modifications infrastructurelles (voies de garages notamment) et organisationnelles (exploitation de lignes en « coupe-accroche »⁷ système d'exploitation basé sur des nœuds de correspondance⁸ plutôt que sur des corridors, etc.) peuvent toutefois être nécessaires.

Un deuxième levier consiste à *réduire le besoin de capacité pour l'entretien de l'infrastructure*. Comme déjà souligné par le régulateur, la gestion des travaux par Infrabel n'est pas toujours optimale. Une meilleure efficacité des activités de maintenance permettrait donc de libérer de la capacité et ainsi d'augmenter l'offre de trains, particulièrement en soirée et le week-end où cette offre est manquante.

Les mesures répondant à ce principe *s'inscrivent dans le moyen terme et ont*, comme les mesures du principe précédent, *un impact limité.*

Augmentation de la capacité disponible

Enfin, le dernier principe d'augmentation de la capacité, et le plus évident, s'attaque directement à l'infrastructure.

Un premier levier consiste « simplement » à *rajouter de nouvelles voies, voire de nouvelles lignes*. Bien qu'extrêmement efficace, cette approche peut s'avérer très onéreuse et implique un risque pour l'équilibre des finances publiques. De plus, son impact n'est visible que sur le temps long. Afin de limiter les investissements, il pourrait donc être intéressant, dans le cadre de cette approche, de remettre en service des voies d'évitement, demandant souvent moins de génie civil et de terrassement qu'une voie classique. En effet, de nombreux aiguillages ont été supprimés durant la dernière décennie pour des raisons de « simplification » du réseau. Malheureusement cette suppression a également entraîné une réduction de capacité et une baisse de la robustesse du réseau, l'accès à de nombreuses voies d'évitement étant par là même également supprimé.

Un deuxième levier consiste à *améliorer la signalisation*. C'est notamment l'approche mobilisée par l'installation du système ETCS, censé permettre la réduction de la durée de passage entre deux trains à 2 min. 30, voire 2 minutes, comme c'est par exemple le cas en Suisse. Malheureusement, sur le réseau belge, on observe l'effet inverse : Infrabel a en effet décidé d'augmenter la distance entre les trains jusqu'à 4 minutes sur certains tronçons afin de renforcer la robustesse du réseau. Ce recul souligne notamment la nécessité d'avoir un réseau bien entretenu, et donc la priorité qui doit être accordée au maintien de la capacité.

Conclusion

Si le réseau ferroviaire belge est bel est bien sous pression face à une demande de capacité qui risque de ne faire qu'augmenter au cours des prochaines années, il existe des solutions pour augmenter la capacité du réseau à court terme sans recourir à des travaux d'infrastructure coûteux et à la durée très incertaine (rappelons ici que le premier projet de RER bruxellois date de 1995...).

Il est par exemple possible de revoir la procédure d'allocation des sillons sur base d'un catalogue sillon et

dans un objectif de réduction des réservations non utilisées. Il est également envisageable d'optimiser la planification et la réalisation des travaux d'infrastructure. Enfin, il doit être envisagé de revoir l'exploitation des trains en modifiant leur composition au cours de la journée et en réduisant la longueur des trajets effectués via une exploitation par nœuds de correspondances plutôt que par corridors.

Ces améliorations à court terme permettent de laisser le temps nécessaire à l'objectivation de la demande présente et future de capacité, et ainsi d'identifier les modifications infrastructurelles les plus efficaces. En particulier, cette évaluation doit être menée par tronçon afin de cibler les bottlenecks futurs et de recourir à des voies d'évitement plutôt qu'à des doubléments de voie sur l'ensemble d'une ligne⁹. De plus, toute modification de l'infrastructure doit être alignée avec les besoins du plan de transport.

Enfin, dans un contexte budgétaire compliqué, et étant donné les moyens limités d'Infrabel (qui peine à rattraper son retard dans l'entretien de l'infrastructure à cause d'années de sous-investissement), la priorité absolue doit être donnée au maintien de la capacité pour permettre d'assurer la fiabilité des services et de réduire les retards et annulations occasionnés par le mauvais état de l'infrastructure.

Car l'essentiel pour un séjour à la côte, c'est avant tout d'arriver à destination !

Jean MANSUY, 18 septembre 2024 (Canopea)

Crédit image d'illustration : Adobe Stock

1. Argument par exemple mobilisé par la SNCB pour justifier sa décision de ne pas étendre son offre de transport autant que prévu en 2025 : <https://press.sncb.be/le-conseil-dadministration-de-la-sncb-approuve-loffre-de-trains-2025>
2. Le retard de livraison des voitures dites M7 a souvent été mentionné comme une cause de suppression de trains ou de composition réduite (trains « déforcées ») durant l'année 2023.
3. L'idée de cet article a été inspirée par le webinaire organisé le 31 janvier 2024 par le Conseil Central et l'Economie (CCE) et le Conseil National du Travail (CNT) : <https://www.ccecrb.fgov.be/p/fr/1210/la-capacite-de-l-infrastructure-ferroviaire-face-aux-ambitions-d-un-transfert-modal-vers-le-rail/4>
4. Dans le cadre de son projet Phoenix (2017-2019)
5. Voir par exemple l'article « *Prix du sillon* » ou *quand le diable se cache dans les détails... (épisode 1)* » <https://www.canopea.be/prix-du-sillon-ou-quand-le-diable-se-cache-dans-les-details-episode-1/>
6. Ulrich et al. (2023, mai 20). Next Stop: Making Better Use of Rail Infrastructure. <https://www.bcg.com/publications/2023/tackling-rail-infrastructure-capacity-management>
7. Système consistant à atteler deux automotrices sur une partie commune et à les « couper » pour les faire ensuite circuler sur deux tronçons différents.
8. Système dont la faisabilité a été démontrée par le plan Integrato : <https://www.integrato.be/>
9. Les aspects économiques et écologiques de l'extension de la capacité ferroviaire par l'infrastructure seront traités dans une prochaine Racine.

Le hacking éthique & le triomphe de l'intelligence collective sur les entités prédatrices.

Marco nous réconcilie avec la technologie numérique + qq références utiles

Je ne pouvais pas m'empêcher de republier cette très belle présentation de mon ami et partenaire ès 400 coups de la dissidence.

Un « hacker éthique » démontre le côté libérateur et émancipateur de quelques solutions simples.

Publié le 18 septembre 2024 sur *Essentiel News*



Spécialiste en cybersécurité et en piratage éthique, Marco est intervenu lors d'une conférence aux *Rencontres de Cara*, près de Genève, le 7 septembre dernier, afin de répondre à une question clé : est-ce que la technologie digitale est une source d'oppression ou d'émancipation ?

Dans la vidéo de sa conférence présentée ci-dessus, il propose une vision positive de la technologie digitale, en soulignant quelques solutions simples qui permettent d'échapper à la société de surveillance et de censure que les gouvernements et les entreprises « Big Tech » préconisent.

Un hacker au service de la liberté

Originaire de Genève, Marco a commencé sa carrière dans la cybersécurité au début des années 2000. Il a fondé deux sociétés dans le domaine, et a passé quinze ans à auditer et sécuriser les systèmes informatiques de banques, grandes entreprises et institutions publiques. C'est en 2008 lors de la crise financière qu'il a pris conscience que le monde ne tournait pas rond.

Choisissant alors de consacrer ses aptitudes informatiques pour défendre la cause des organisations victimes de censure sur internet, il quitte la ville pour s'installer à la montagne et vivre « hors du monde » dans un espace de liberté qu'il a contribué à créer.

Selon lui, la définition de « hacker » est la suivante :

Simplement chercher à faire les choses différemment ; pas besoin d'être un as en informatique. Par exemple si vous avez déjà utilisé une machine à café pour faire du thé, vous êtes un hacker.

En 2020, Marco s'est immédiatement inscrit en opposition à la vision gouvernementale de la crise sanitaire qu'il dénomme le « coronacircus ». Il met au service des organisations dissidentes ses compétences en informatique :

Tout à coup en 2020, il s'est trouvé que mes compétences à mettre en œuvre des alternatives libres, souveraines et open source sont devenues très intéressantes pour les gens qui voulaient diffuser la vérité. Depuis j'implémente ces alternatives au sein des organisations de la résistance afin de contrecarrer le monopole et la censure des grosses sociétés informatiques et leur permettre de devenir indépendants de Big Tech.

Un moyen de se soustraire à la répression

Bien qu'il existe un caractère oppressif à la technologie numérique (par exemple les passeports biométriques, la vidéo-surveillance à reconnaissance faciale, etc.) lorsqu'elle est entre les mains du pouvoir et de l'État, Marco défend la dimension émancipatrice de cette technologie qu'il reconnaît à plusieurs égards.

Ainsi il s'investit pour développer une informatique porteuse de solidarité, de beauté, de vérité et capable de s'affranchir de l'emprise du pouvoir grâce au déploiement de l'intelligence collective et décentralisée. Selon lui, l'humanité a inventé un véritable moyen de se soustraire à la répression avec la technologie digitale: Une guerre est en cours sur le plan de la technologie dont l'enjeu est la liberté des individus. Pour moi, il est clair que le pouvoir en place est en train de perdre cette guerre, car empêcher la diffusion de la connaissance et de l'information est au fond impossible. C'est un échec pour les gouvernements.

Les exemples de la France avec la loi répressive Hadopi ou de la Chine avec son système de surveillance « *The great firewall* », ont prouvé que les gouvernements et les grandes entreprises technologiques sont impuissants pour empêcher la diffusion de l'information.

La loi Hadopi a augmenté le piratage en France et permis aux gens de découvrir les VPN qui sont des tunnels cryptés qui dissimulent ce que nous faisons sur internet... La France est devenue le 4e pays en terme de « téléchargement illégal » de fichiers, dit « piratage ». En Chine, il existe d'innombrables moyens techniques de contourner « *the great firewall* », sans besoin d'être un expert en informatique.

Aujourd'hui, Marco continue de s'impliquer pour libérer la sphère informatique de l'oppression de Big Tech. Mais il partage également ses idées et sa vision du monde sur son blog *Coronacircus.com* et au sein de la rédaction d'Essentiel News pour lequel il écrit régulièrement.

Les références citées dans la présentation:

- Libgen, la librairie d'Alexandrie moderne :

<https://libgen.is>

- Sci-Hub, l'endroit pour trouver les papiers de recherche sans restriction :

<https://sci-hub.se/>

- PeerTube, le logiciel qu'on peut installer sur son propre serveur et qui est une alternative à YouTube :

<https://joinpeertube.org/>

- VeraCrypt, le fork de TrueCrypt: <https://www.veracrypt.fr/code/>
- Le logiciel de messagerie sécurisée Element:

<https://element.io/>

- La distribution Linux la plus courante, et facile à installer:

<https://ubuntu.com/>

- La conférence Blackhat en 2017 au sujet des «backdoors mathématiques»:

- Un site de « piratage » excellent pour les contenus en français:

<https://www.ygg.re/>

Un expert alerte : « L'intelligence artificielle transforme les humains en marionnettes dociles »

« Nous ne sommes pas confrontés à une simple évolution technique, mais à une révolution qui façonne l'avenir de l'humanité et qui, en bien des aspects, représente une menace pour la dignité humaine et les droits démocratiques », alerte le Docteur en sciences de gestion, Marius Bertolucci. Au-delà de transformer le monde, l'IA engendre-t-elle des humains « diminués » ?



Paris Match. Le secrétaire général de l'ONU souhaite que l'IA et ses développements soient abordés lors du « Sommet de l'avenir » qui aura lieu à la fin septembre 2024. António Guterres a notamment déclaré que « l'intelligence artificielle est un danger pour l'humanité encore plus grand que le réchauffement climatique ». Aussi, Elon Musk, bien qu'il soit lui-même un acteur de la révolution technique en cours, affirme que « l'intelligence artificielle est un risque fondamental pour l'existence de notre civilisation ». Partagez-vous ces inquiétudes ?

Marius Bertolucci. Absolument. Même le PDG de Google affirme que nous sommes en train de vivre un changement de civilisation. On s'inquiète avec légitimité du dérèglement climatique mais, comme le souligne Guterres, nous devrions être tout autant préoccupés de l'implémentation de l'IA dans tous les pans de notre vie, qu'elle soit privée, sociale ou professionnelle. Nous ne sommes pas confrontés à une simple évolution technique, mais à une révolution qui façonne l'avenir de l'humanité et qui, en bien des aspects, représente une menace pour la dignité humaine et les droits démocratiques. Cependant, dans le contexte d'une véritable ruée vers le monde merveilleux des algorithmes, comme des moutons qui se suivent sans réfléchir, la plupart des citoyens et des responsables politiques ont tendance à envisager l'IA sans suffisamment de distance critique.

N'est-il pas difficile d'échapper à l'idéologie technophile dominante ?

Celle-ci est en effet omniprésente. Ce qui se passe renvoie à l'œuvre de Georges Bernanos. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale, dans un livre intitulé « La France contre les robots », il imaginait déjà ce monde fasciné par la technique. L'écrivain décrivait une société dans laquelle le progrès n'était plus considéré comme la capacité de notre espèce à s'élever moralement, à raisonner par elle-même, à cultiver le beau, à développer la solidarité et le vivre-ensemble, à s'émanciper collectivement dans l'esprit des Lumières pour enchanter l'avenir. Il nous parlait plutôt d'un monde dont le seul espoir était le perfectionnement des ma-

chines. D'une certaine manière, nous y sommes. Désormais, les politiques ne sont plus des tribuns qui portent une vision, mais des managers qui équilibrent des budgets. Les grandes explications du monde, qu'elles soient idéologiques ou religieuses, chancellent. La seule perspective qui nous est offerte, l'enthousiasme qu'on nous propose, c'est de croire au progrès technique. C'est la promesse d'un confort matériel plus grand, d'applications fascinantes qui nous faciliteront la vie, qui créeront des richesses et nous libéreront du travail. Mais, en contrepoint, la révolution en cours se traduit par un perfectionnement continu de techniques qui permettent une rentabilisation efficace du matériel humain. Car, pour l'IA, nous sommes des données parmi d'autres : tout ce qui fait ce que nous sommes, nos idées et opinions comme nos émotions, est devenu mesurable. Ce que nous pensons est devenu prévisible et exploitable par les algorithmes. Des machines nous recommandent des comportements, influencent nos achats, nos croyances, notre psyché. Aussi, elles nous enferment dans des bulles qui réduisent notre capacité à penser le monde. Le lien aux autres passe de plus en plus par les écrans. Pour certains de nos semblables, l'IA est déjà le meilleur ami, l'amour d'une vie. Des machines qui produisent de la pensée nous dispensent de penser de manière autonome, nous rendent addicts, et nous transforment en marionnettes dociles.



Maître de conférences à l'Université d'Aix-Marseille au sein de l'Institut de management public et gouvernance territoriale, Secrétaire général de la Société de philosophie des sciences de gestion, Marius Bertolucci est l'auteur d'un essai remarqué : « L'Homme diminué par l'IA », publié par les éditions Hermann. ©Doc.

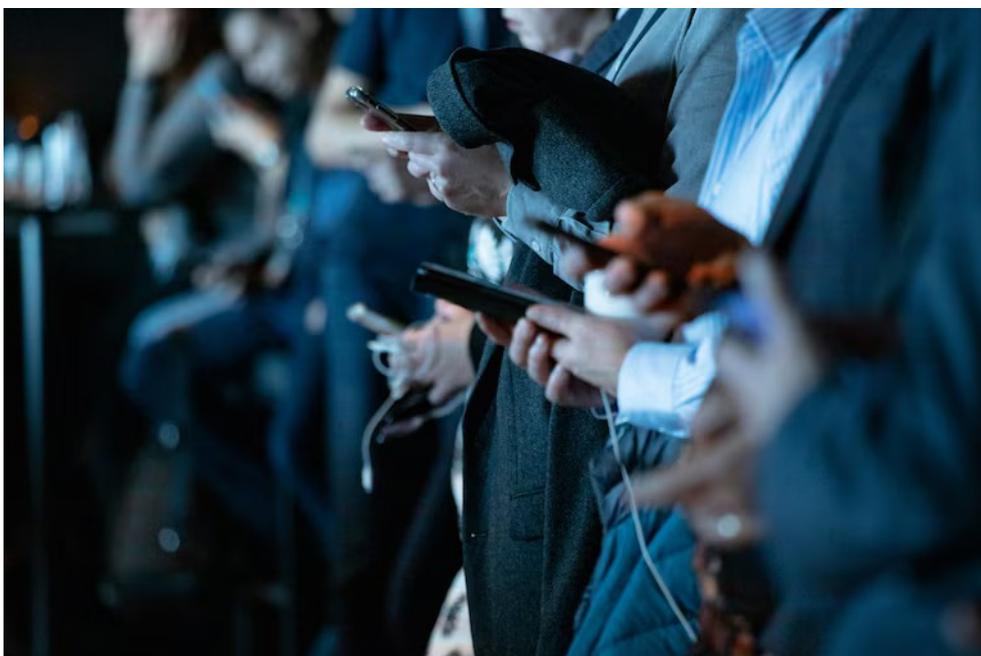
À cet égard, vous citez dans votre livre les propos de Tristan Harris, un ex-ingénieur de Google : « De l'autre côté de l'écran, c'est presque comme s'ils avaient un modèle de nous ressemblant à une poupée vaudou. Toutes les choses que nous avons faites, tous les clics que nous avons faits, toutes les vidéos que nous avons regardées, tous les "j'aime", tout cela est repris pour construire un modèle de plus en plus précis. Le modèle, une fois que vous l'avez, vous pouvez prédire le genre de choses que cette personne fait. »

Oui, nous sommes parfois stupéfaits de constater à quel point les « recommandations » que nous font les algorithmes sont proches de nos pensées, de nos envies, de nos opinions. On en arrive à demander si nos conversations ne seraient pas écoutées par certaines applications que nous utilisons. Mais pas du tout. Harris dit aussi : « Je n'ai pas besoin d'écouter vos conversations parce que j'ai accumulé tous les clics et les likes que vous avez faits, et cela fait que cette poupée vaudou se comporte de plus en plus comme vous. Tout ce que j'ai à faire, c'est de simuler la conversation de la poupée vaudou, et je sais quelle conversation vous venez d'avoir sans avoir à écouter le micro. Donc le fait est que la prédiction a déjà dépassé l'espèce humaine. » Résumons : les algorithmes calculent nos comportements, ils nous scannent littéralement via les milliers de données que nous leur confions volontairement. Cela leur permet de prévoir nos comportements futurs, mais aussi de les susciter en nous stimulant, en nous recommandant, en nous influençant. C'est un marché lucratif, car les « prédictions » peuvent être vendues à diverses organisations privées et publiques, voire à des acteurs politiques. Dans ce monde nouveau qui s'écrit, la conscience humaine est devenue une matière première plus précieuse que l'or, un ensemble de données monétisables, un champ cultivable par les algorithmes, quitte à modifier notre psyché, à faire de nous des êtres numériquement modifiés, ce que j'appelle aussi des « cybcogs ».

Des cybcogs ? Mais encore ?

L'imaginaire et la technique au XXe siècle ont ouvert l'espoir de créer des cyborgs (cybernetic organism), soit des hommes augmentés par l'adjonction de prothèses matérielles. Intuitivement, sans trop y regarder,

on pourrait croire que l'IA du XXI^e siècle serait le prolongement de cette quête de dépassement des limites humaines. Mais nombre de recherches scientifiques démontrent que ce qui se crée aujourd'hui est une nouvelle humanité peuplée de « cybcogs » (cybernetic cognition). C'est le constat que la vie devant les écrans, l'exposition constante de nos consciences aux algorithmes engendrent des êtres plus solitaires, ce qui fracture toujours plus le corps social. Surtout, cela crée des humains diminués, dont la psyché est altérée et les capacités cognitives sont amoindries. Les modifications induites par les algorithmes sont de plus en plus connues, surtout chez des sujets qui y sont exposés à des âges précoces : impossibilité de conserver son attention en dehors d'un temps court, besoin de recharger sa cognition à travers son smartphone, zapping des sujets d'intérêt. Le cybcog piloté par la machine est aussi un être docile qui, en toute inconscience, se comporte selon les diktats des algorithmes. Plutôt que de penser le monde, il consomme et consomme encore du divertissement. Il ne lit plus, il scrolle. Le cybcog est un être prédictible qui fournit ses données aux machines qui cherchent à le déterminer. En somme, c'est un humain atteint dans sa liberté et dans sa dignité. En vous parlant, je songe aux écrits d'Emmanuel Kant. Dans « *Qu'est-ce que les Lumières ?* », le philosophe avance que « *l'état de tutelle est l'incapacité de se servir de son entendement sans être dirigé par un autre* ». Au bout de siècles de réflexion, d'avancées de la science, de débats et de révolutions politiques, d'expériences humaines, d'éducation, de quête de liberté et de savoir, les « Lumières » pourraient s'éteindre parce que l'humain – quel affligeant constat – s'est construit un nouvel « autre », une machine tutélaire.



« La vie devant les écrans, l'exposition constante de nos consciences aux algorithmes engendrent des êtres plus solitaires, ce qui fracture toujours plus le corps social. » ©camilo-jimenez-qZenO_gQ7QA-unsplash

En vous écoutant, nous pensons à ces « joueurs » de Pokémon Go qui, guidés par des algorithmes, arpentent les rues dans une quête dépourvue de sens...

Ces « exploreurs » dirigés par une machine montrent le pouvoir que les algorithmes peuvent exercer sur nos pensées et nos actions. L'impact est énorme. Il change les gens. En 2017, la psychologue américaine Jean Twenge a publié une étude quantitative et qualitative dont le titre dit beaucoup : « *iGen : Pourquoi les enfants super-connectés d'aujourd'hui grandissent moins rebelles, plus tolérants, moins heureux et complètement non préparés à l'âge adulte. Et ce que cela signifie pour le reste d'entre nous* ». Ces recherches scientifiques portaient spécifiquement sur des jeunes qui n'ont connu que le temps de l'internet, des réseaux sociaux et des smartphones. Ces « iGen » se distinguent par une plus grande vulnérabilité psychologique que les générations précédentes : taux de dépression en hausse, sentiment d'incapacité et d'inutilité très prégnant. Captés par leurs écrans, ces adolescents passent moins de temps avec leurs amis. Se parlent-ils quand ils se voient tout de même ? Ce n'est pas l'évidence. La docteure Jean Twenge rapporte le témoignage d'une fille de 13 ans à propos de réunions amicales où chaque participant se réfugie derrière son smartphone : « *J'essaie de leur parler de quelque chose et ils ne me regardent même pas ! Chacun reste dans sa bulle.* » C'est une vie triste. Ce que ces jeunes découvrent du « réel », en dehors de l'école, est un monde raconté par des algorithmes au temps de l'IA générative, c'est-à-dire qui mélange le vrai et le faux,

mais aussi, au temps de l'IA prédictive, qui les catégorise et dirige leurs pensées. Quels adultes deviendront-ils ?

On se pose une question, une IA y répond. On imagine une image, une IA la crée. La « magie » de certaines applications, désormais accessibles pour tout un chacun, provoquerait-elle une sorte d'aveuglement collectif ?

Il s'agit en effet d'un aveuglement car, devant nos yeux, se déroulent bien des expériences qui devraient tempérer l'enthousiasme béat par la réflexion. Par exemple, j'ai été consulté récemment par Amnesty international à propos du risque de l'IA sur les droits fondamentaux. Immédiatement, nous avons discuté d'un scandale qui a éclaté chez vos voisins néerlandais, où l'administration a déjà beaucoup implémenté l'IA. Pendant plusieurs années, elle l'a notamment utilisée pour traquer les fraudeurs aux allocations familiales en remplaçant les enquêtes de terrain et les entretiens avec les administrés par un recours massif à des algorithmes prédictifs dressant des profils de suspects. Une telle manière de faire est en soi discutable sur le plan éthique mais, de plus, le taux d'erreur de cette IA était extrêmement important. Des sanctions injustes ont ainsi été prises contre des dizaines de milliers de familles. Certaines d'entre elles se sont vu retirer la garde de leurs enfants, des vies ont été brisées, et cela parce que des fonctionnaires avaient été plus sensibles aux données rassemblées par leurs machines qu'aux arguments des citoyens concernés et de leurs avocats. L'IA, qui ne devait être qu'une « aide à la décision humaine » – et c'est d'ailleurs comme cela qu'on nous la vend généralement –, a eu une influence primordiale. Elle a causé une déresponsabilisation des agents de l'État.

Autrement dit, ils ont pris des décisions avec une certaine légèreté parce qu'ils se sentaient confortés par l'IA ?

Exactement. Ce phénomène de déresponsabilisation, d'où peut découler une déshumanisation des décisions d'une autorité ou d'un individu, s'observe systématiquement. Deux exemples parmi mille autres : des expériences démontrent que les conducteurs de voitures autonomes se sentent moins responsables en présence d'un système intelligent. Après tout, se disent-ils, ce serait la faute de l'IA s'ils devaient écraser quelqu'un. Aussi, dans le domaine militaire, quand des cibles sont identifiées par une IA, l'opérateur humain se voit délesté d'une charge mentale. En cas de bavure, si des civils innocents sont tués, il a tendance à se retrancher derrière la machine : n'est-ce pas la faute aux algorithmes ?

Or, ne constate-t-on pas que, partout dans le monde et notamment dans les pays démocratiques, l'IA s'implémente dans les administrations ?

De fait, elle devient un outil commun de gestion de la Cité. Avec quelles conséquences pour les droits des citoyens ? C'est un des débats de société que nous devrions mener urgemment. En France, on parle parfois de la « République numérique » comme d'une promesse, mais prenons garde à ne pas bientôt être dirigé par un algorithme vaguement républicain... En regard de ces enjeux capitaux, les responsables politiques sont silencieux ou se contentent de discours lénifiants, de rapports rassurants, parfois rédigés par des personnes en plein conflit d'intérêts. D'ailleurs, durant la campagne électorale pour les législatives en France, l'IA n'a même pas été un sujet de discussion ! Des appels à la réflexion de personnalités comme António Guterres sont salutaires, mais le fait est là : l'IA se développe avec une rapidité extraordinaire alors que sa régulation tarde à se mettre en marche. La société civile devrait se mobiliser pour faire bouger les lignes, comme elle l'a fait pour le climat avec, je l'espère, plus de succès.

La question de la destruction de l'emploi par l'IA émerge tout de même dans le débat public. Mais un discours technophile rassure : les métiers qui vont disparaître seront remplacés par de nouveaux emplois. Est-ce l'évidence ?

Pas du tout ! Il y a pléthore d'études méthodologiquement bien cadrées qui annoncent que le développement de l'IA causera des pertes massives d'emploi dans les dix ou vingt ans à venir. Les pays les plus développés seront les plus touchés et toutes les catégories professionnelles – employés, fonctionnaires, ouvriers – seront affectées. En 2023, une étude de Goldman Sachs anticipait que l'IA pourrait provoquer une augmentation importante du PIB mondial tout en causant la destruction de centaines de millions d'emplois. Dans certains secteurs d'activité, les réductions d'effectifs sont déjà en cours. Aussi, la technique algorithmique tout autant que les infrastructures (internet mobile, smartphones, data centers, big data, etc.) modifient profondément l'organisation du travail. L'ubérisation en cours est une préfiguration de ce que nombre d'études prédisent : la disparition du salariat au profit de travailleurs mobiles, réalisant ponctuellement des tâches résiduelles, c'est-à-dire celles non prises en charge par des machines.

Dans le discours politique dominant, la création d'emplois est pourtant présentée comme le remède à tous les maux budgétaires. En Belgique, la phrase-clé qu'on entend souvent est : « Si on veut financer la sécurité sociale, il faut moins d'inactifs et atteindre un taux d'emploi de 80 %. »

Il faut arrêter de raisonner avec un logiciel de pensée du siècle passé. Le monde qui se profile n'est pas celui du plein emploi. Nous arriverons bientôt à la croisée des chemins : les destructions d'emplois dans tous les secteurs d'activité pourraient conduire à une régression sociale catastrophique, à un retour en arrière, à une société qui ressemblerait à celle de l'Ancien Régime. Mais en pire, car les rois absolus et les dictateurs de jadis ne disposaient pas des moyens de contrôle et de surveillance de la population que la nouvelle noblesse algorithmique pourrait toujours plus développer. Toutefois, ce scénario d'une société devenue tragiquement duale et conflictuelle n'est pas le seul possible.



« Le monde qui se profile n'est pas celui du plein emploi. Nous arriverons bientôt à la croisée des chemins. »
©zhenyu-luo-kE0JmtbvXxM-unsplash

Quelle serait une vision alternative de l'avenir ?

Pour penser le futur, commençons à revisiter le passé. Souvenons-nous des Grecs anciens. Ils avaient compris que le travail était un tribut payé à la nécessité et que l'humain ne pouvait s'accomplir que par la philosophie et la politique. Bien sûr, dans ce monde disparu, seule une élite pouvait s'inscrire dans une telle vision de l'existence en profitant de la main-d'œuvre d'esclaves, ce qui est éthiquement indéfendable. Mais grâce à l'IA, à l'automatisation des processus de production, le travail nécessaire va disparaître. Cela rebat les cartes : les esclaves d'hier peuvent être remplacés par les robots de demain. Cela questionne notre civilisation qui s'est construite sur le productivisme, qu'il soit d'ailleurs d'inspiration capitaliste ou communiste : l'opportunité se présente à nous d'en finir avec un modèle où le travail obligatoire est le seul moyen de disposer d'un revenu plus ou moins décent, d'exister socialement et où, *in fine*, il devient la seule aspiration d'individus qui se « tuent à la tâche », même quand cela ne fait pas sens pour eux, se détruisant parfois physiquement ou moralement, avec l'angoisse permanente du chômage, du déclassement.

« Comment faire pour que ce temps libéré ne soit pas capté par des écrans transformant des êtres oisifs en zombies digitaux ? »

Encore faut-il que les citoyens disposent de revenus suffisants...

La question de la libération du travail est indissociable de celle de la redistribution des richesses. Car, comme l'indiquent les prévisions de Goldman Sachs que j'ai évoquées précédemment, l'IA va détruire des emplois mais, en même temps, elle n'annonce pas, loin de là, la création d'un désert économique. Sam Altman, le président d'OpenAI (NDLR : la société créatrice de ChatGPT) estime que dans les décennies à venir, la loi de Moore, qui veut que la capacité de calcul des ordinateurs double tous les dix ans, se généralisera à tous les secteurs de la production de biens et de services, tandis que le coût du travail tendra vers zéro. Autrement dit, dans le monde de demain, la richesse créée sera phénoménale. Aussi ce concepteur d'IA propose-t-il de réfléchir à la création d'un revenu universel garanti pour chaque citoyen des États-Unis, lequel serait constitué par un prélèvement sur la valeur des entreprises, qui feront des bénéfices colossaux.

En Europe aussi, nous devrions baliser ce monde de demain, réfléchir à ce que serait le juste partage. C'est un beau défi pour les responsables politiques, tant il est vrai que gouverner c'est prévoir. Mais il tarde à être relevé. Certes, il y a bien eu un début d'une réflexion en ce sens lors de la campagne pour les présidentielles 2017 en France, mais elle s'est évaporée avec le candidat qui la portait (NDLR : Benoît Hamon).

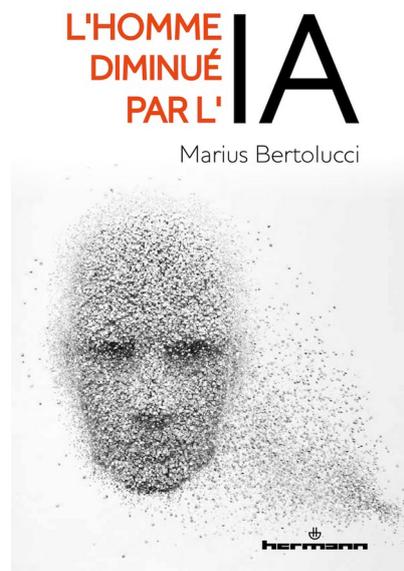
Plus de temps libre, pour plus de consommation d'écrans et d'assujettissement aux IA ?

C'est tout le chantier qui s'ouvre pour les politiques : comment faire pour que ce temps libéré ne soit pas capté par des écrans transformant des êtres oisifs en zombies digitaux, en cybcogs ? Il faut préparer cette révolution du temps libre pour qu'elle soit bénéfique à tous : accès à la culture, à des formations, au sport, à la vie sociale. On devrait d'ores et déjà créer un ministère du Temps libre – ce qui fut déjà fait en 1936 et 1981 en France – qui préparerait ce monde futur où le travail ne sera plus central. Mais les responsables politiques d'aujourd'hui semblent sourds à ces évolutions annoncées, à l'instar de leurs prédécesseurs qui mirent du temps à entendre les alertes des scientifiques sur le dérèglement climatique. Je me souviens d'un sommet sur l'IA qui se tint à Londres en novembre dernier. Ce fut l'occasion d'une rencontre entre Elon Musk et l'ex-Premier ministre Rishi Sunak. Le premier disait : « *Dans quelques années, l'IA fera tout le travail. Les gens ne travailleront que si c'est un hobby pour eux.* » Et le second, incapable d'anticiper ce futur, répondait, à côté de la plaque : « *Je crois que le travail donne du sens à la vie des gens.* »

Une IA devenue cheffe d'un État peuplé de citoyens dociles louant sa « neutralité », ne serait-ce qu'un scénario pour un épisode de « Black Mirror » ou s'agit-il d'un avenir possible ?

Les Européens ont été sondés sur le sujet et un quart d'entre eux ne verraient pas d'inconvénient à être dirigés par une IA. Ce sont les Allemands et les Néerlandais qui sont les plus attirés, avec des scores de 31 % et de 43 % d'opinions favorables. La crise de légitimité des élus pourrait un jour favoriser ce genre de scénario. Du reste, déjà au XIXe siècle, des intellectuels et des écrivains rêvaient de remplacer les dirigeants politiques par des experts, des scientifiques, des techniciens. Aujourd'hui, certains discours politiques sont déjà écrits avec l'aide de l'IA, tandis qu'au Japon, une société qui compte plusieurs milliers de salariés, Fujian NetDragon Websoft, a nommé comme PDG une IA dénommée Tang Yu... Qui aurait imaginé tout cela il y a dix ans ?

Pour en savoir plus : Marius Bertolucci, L'Homme diminué par l'IA, Hermann.



Michel BOUFFIUX, journaliste, publié le 15 septembre 2024

<https://www.parismatch.be/actualites/societe/2024/09/15/un-expert-alerte-lintelligence-artificielle-transforme-les-humains-en-marionnettes-dociles-FX16XLCYMZGI7B2CB3H5CGKGWA/>

« La disparition des droits humains fondamentaux à l'ère de l'intelligence artificielle et du capitalisme financier numérique »



La crise sanitaire de 2020-2022 a permis de mettre en place un instrument de contrôle – le *Green Pass* inspiré du système de crédit social et des principes de l'économie comportementale – dont la logique a été reprise et étendue dans le cadre du processus de numérisation des flux financiers et des monnaies, qui conduira également à l'adoption des monnaies numériques par les banques centrales. L'intelligence artificielle (IA) est destinée à effacer la primauté de l'être humain sur les intérêts de la science et de la société, consacrée par l'article 2 de la Convention d'Oviedo sur la biomédecine de 1997, et constitue sans doute le pas définitif vers une dimension post-humaine. Pourtant, sa diffusion à un rythme rapide continue d'être célébrée par les institutions et les décideurs politiques. Dans un monde qui semble de plus en plus suspendu entre l'effondrement économique et les solutions totalitaires, le Comité International pour l'Éthique de la Biomédecine (CIEB) exhorte les citoyens à développer une conscience critique qui les amène à douter du bien-fondé des solutions d'urgence proposées par un système qui a fait de ces urgences le rempart de défense de son existence même

La principale caractéristique du capitalisme contemporain est sa dépendance à l'égard de la création de volumes croissants de liquidités pour soutenir les marchés financiers, face à la démolition systématique de l'économie réelle basée sur la production de biens et de services pour la consommation de masse. Ce processus a commencé dans les années 1970, avec l'introduction à grande échelle de l'automatisation dans les processus de production : depuis lors, le capital n'a pas pu, ou n'a pas voulu, réabsorber la masse de main-d'œuvre salariée qui se retrouvait progressivement au chômage et a préféré se réfugier sur les marchés financiers, où l'argent fait travailler l'argent, et non les gens.

Le caractère fictif de l'économie postindustrielle s'est encore accentué avec la révolution néolibérale des années 1980, lorsque la frénésie spéculative (en particulier sur les obligations, les titres de la dette des entreprises et les titres de la dette souveraine) a commencé à mener sa propre vie, s'étendant au fil du temps jusqu'à écraser toute correspondance possible entre les titres échangés et leur valeur réelle. Aujourd'hui, nous semblons avoir atteint un point de non-retour : si, pour une raison quelconque, l'appétit pour les obligations diminue, la loi de l'auto-expansion du capital pousse les banques centrales à intervenir pour imprimer des liquidités et permettre ainsi l'achat d'obligations invendues.

La gestion centralisée de cette bulle d'endettement, où la « croissance » est littéralement simulée par des injections massives de crédit par les banques centrales, est le dernier rempart pour la défense des marchés financiers et, en fin de compte, de l'ensemble du système économique contemporain. Ce n'est pas un hasard si cette opération de sauvetage est devenue permanente, étant donné que l'alternative à une politique inflationniste ne consisterait qu'en une hausse durable des taux d'intérêt, qui entraînerait à son tour l'effondrement des marchés, la pulvérisation du capital à tous les niveaux et, en cascade, les faillites d'entreprises,

les licenciements massifs et les vagues de chaos social qui s'ensuivent. En d'autres termes, s'il faut choisir entre renflouer la monnaie pour sauver le système ou renflouer le système pour sauver la monnaie, il n'est pas surprenant que l'option suivie par les banques centrales (et prônée par les élites) soit de protéger le système, et donc les marchés, à tout prix, même au prix d'une baisse des taux d'intérêt, et donc du coût de l'argent, pour créer de nouvelles liquidités inflationnistes : en d'autres termes, renflouer la monnaie pour générer plus de dette.

Une statistique peut être utile : entre le dernier semestre 2019 et le premier semestre 2020, alors que le monde commençait à être distrait par l'urgence Covid, la banque centrale des États-Unis d'Amérique a prodigué la somme astronomique et stupéfiante de 48 000 milliards de dollars, soit plus du double du PIB américain à l'époque, aux banques d'affaires à court d'argent [...]. Ce constat permet de comprendre à la fois pourquoi les expansions monétaires et les distorsions financières sont devenues endémiques et nécessaires au système, et pourquoi la survie du capitalisme ultra-financier dépend de sa capacité à maîtriser des populations de plus en plus improductives, appauvries et superflues, gérant un déclin social qui précarise les classes moyennes après avoir fragmenté l'ancien prolétariat industriel en une multitude de chômeurs, de sous-employés, de précaires et de personnes qui renoncent à chercher du travail.

Évidemment, la combinaison risquée de l'appauvrissement et de la réaction de la population doit être contrôlée d'une manière ou d'une autre. Si les guerres, les épidémies et l'euthanasie ne suffisent pas à éliminer les « quatre milliards de mangeurs inutiles » dont se plaignent les représentants des élites financières, cela se fait efficacement par la gestion totalitaire de la société, qui vise à soumettre les masses par une propagande de terreur basée sur la manipulation de données scientifiques, qu'elles soient de nature sanitaire, climatique, environnementale, énergétique, géopolitique ou stratégique.

Dans une perspective totalitaire, il est aisé de saisir l'importance de l'urgence permanente : la crise sanitaire provoquée par Covid a permis de mettre en place un instrument de contrôle – le *Green Pass* inspiré du système de crédit social et des principes de l'économie comportementale – dont la logique a été reprise et étendue dans le cadre du processus de numérisation des flux financiers et des monnaies, qui conduira également à l'adoption des monnaies numériques par les banques centrales (Central Bank Digital Currencies – CBDCs) (1). La simple menace d'une escalade des conflits armés (de l'Ukraine à la Palestine) fait à nouveau affluer d'énormes quantités d'argent sur les marchés obligataires réputés sûrs. L'intelligence artificielle (IA) est destinée à effacer la primauté de l'être humain sur les intérêts de la science et de la société, consacrée par l'article 2 de la Convention d'Oviedo sur la biomédecine de 1997, et constitue sans doute le pas définitif vers une dimension post-humaine. Pourtant, sa diffusion à un rythme rapide continue d'être célébrée par les institutions et les décideurs politiques comme l'épreuve suprême qui nous permettra de surmonter des tabous anthropologiques et culturels séculaires.

Le fait que l'IA soit présentée comme un véritable chemin initiatique vers la gnose, à entreprendre à tout prix, explique que « tenter de réduire les risques » (sic) liés à sa diffusion non seulement suscite des accusations d'obscurantisme, mais aboutisse à des résultats contraires à ceux annoncés. Emblématique à cet égard est le règlement du Parlement européen et du Conseil n°2024/1689 du 13 juin 2024, qui, d'une part, souligne la nécessité de sauvegarder les « droits fondamentaux » (expression qui revient pas moins de 97 fois dans le texte), mais qui, d'autre part, met en évidence la volonté du législateur européen de soustraire l'exigibilité concrète des droits en question à l'initiative des individus (qui en sont pourtant les propriétaires) et de la renvoyer aux décisions d'agences, de comités et d'instituts contrôlés de diverses manières par la Commission européenne : un organisme qui, comme on le sait, n'est pas élu et ne répond en fait qu'à lui-même.

Dans un monde qui semble de plus en plus suspendu entre l'effondrement économique et les solutions totalitaires, le Comité International pour l'Éthique de la Biomédecine (CIEB) continue d'exhorter les citoyens à développer une conscience critique qui les amène à douter du bien-fondé des solutions d'urgence proposées par un système qui a fait de ces urgences le rempart de défense de son existence même, et à rechercher de véritables alternatives systémiques.

Note :

(1) Selon les principes de l'économie comportementale, dans des conditions d'incertitude ou de complexité, le jugement humain a tendance à ne pas s'aligner sur les lois de la théorie économique et, pour cette raison, doit être guidé vers les options indiquées par les décideurs politiques : les individus obéissants seront alors récompensés par des objets, y compris virtuels (comme des jetons), ou par la possibilité d'accéder à certains services ou avantages. L'analogie avec le *Green Pass* est évidente.

Cet article est paru en Italien sur le site du Comité International pour l'Éthique de la Biomédecine (CIEB) le 31 octobre 2024. Il a été écrit par Luca MARINI, professeur de droit international à l'université de Rome

« La Sapienza » et ancien vice-président du Comité National de Bioéthique (Italie), et Fabio VIGHI, professeur de théorie critique à l'université de Cardiff (Royaume-Uni). Il est approuvé par les autres membres du comité de direction du CIEB : Francesco BENOZZO, professeur de philologie et de linguistique à l'université de Bologne « Alma Mater Studiorum » (Italie), Laurent MUCCHIELLI, sociologue et directeur de recherche au CNRS (France) et Victoria RODRIGUEZ-BLANCO, professeur de sciences politiques à l'université d'Elche (Espagne)

Le 14/11/2024 par Laurent MUCCHIELLI

Pourquoi l'intelligence artificielle voit Barack Obama blanc

Quoi de plus neutre, dit-on, qu'un ordinateur ? Erreur : derrière leurs verdicts froids, algorithmes et automates encapsulent tous les biais des humains qui les conçoivent. Basée sur le modèle de l'individu calculateur, héritière d'une histoire tissée de choix idéologiques, l'intelligence artificielle est une machine politique. La mettre au service du bien commun implique d'abord de la déconstruire.

L'entreprise OpenAI, célèbre pour son produit-phare ChatGPT, est, en novembre 2023, le théâtre d'un curieux conflit de gouvernance. Le comité de direction, mené par M. Ilya Sutskever, informaticien et cofondateur de la société, démet le directeur général, M. Sam Altman, également informaticien et cofondateur. M. Altman finira par regagner sa position, mais l'épisode aura révélé un clivage interne entre deux idéologies opposées en surface mais en réalité pas si éloignées : l'altruisme efficace (*effective altruism*) et l'accélérationnisme efficace (*effective accelerationism*). Les tenants du premier ont tenté – sans succès – d'évincer les partisans du second, de peur qu'ils ne mènent l'humanité à sa perte.

Développé aux États-Unis dans les années 2000, l'altruisme efficace entend répondre à la question de l'utilisation optimale des ressources pour le bien commun. Les champions de ce courant de pensée s'estiment tout désignés par leurs capacités intellectuelles, financières et techniques supérieures pour hiérarchiser et résoudre les principaux problèmes humains, au premier rang desquels les risques de pandémie, de guerre nucléaire, et l'apparition d'une « intelligence artificielle générale » (IAG), parfois appelée « singularité ». Doté d'une définition suffisamment floue pour que les uns le considèrent comme déjà advenu tandis que d'autres l'imaginent émerger d'ici à un demi-siècle, ce système d'intelligence artificielle (IA) consciente engendré dans notre océan de données pourrait mener l'humanité à une ère de prospérité universelle ou la faire disparaître.

Plus radical que l'altruisme efficace, l'accélérationnisme efficace prône le développement technologique débridé pour parvenir au plus vite à cette entité suprahumaine et faire passer l'espèce à un stade d'évolution supérieur, l'affranchissant ainsi des périls auxquels elle fait face. En attendant, il convient de lever tous les freins réglementaires et éthiques, d'ignorer les questions de propriété intellectuelle ou de respect des données personnelles, et, sans perdre un instant, d'accélérer. Ce technolibéralisme décomplexé justifie la mise sur le marché de systèmes dont on peine à comprendre le fonctionnement et les implications – comme ChatGPT, que M. Altman a rendu public sans attendre. On sent poindre là le modèle de société présenté par l'industrie numérique et ses alliés au pouvoir, celui de l'impératif fonctionnel, que le philosophe Marcello Vitali-Rosati décrit comme la « *déclinaison capitaliste de l'impératif rationnel, une rationalité inféodée à la nécessité de produire de la richesse et d'accumuler des marchandises* (1) ». De quoi installer dans l'imaginaire collectif le remplacement de l'humain par la machine comme horizon des transformations socio-économiques et technologiques actuelles.

Sur l'étagère des idées mortes

Horizon probable, mais pas inévitable. Hier encore rangée sur l'étagère des idées mortes, la planification industrielle opère ces dernières années un retour en force des deux côtés de l'Atlantique. Les élites occidentales la jugent à présent indispensable pour concurrencer le développement asiatique. La planification écologique fait elle aussi son chemin. Des démocrates américains favorables à un « New Deal vert » à la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, chacun entend mobiliser les moyens de la puissance publique et des nouvelles technologies pour organiser la transition vers une économie plus

verte – mais toujours libérale. La gauche propose d’aligner la production sur les besoins sociaux et les contraintes environnementales (2). En son sein, des voix soutiennent la possibilité d’une coordination industrielle fondée sur des systèmes de prise de décision collective, qui tirent parti des technologies informationnelles récentes (3). « *Pouvons-nous imaginer des technologies de l’information et de la communication qui ne nous exploitent, ne nous trompent et ne nous supplantent pas ?*, interrogeait l’écrivain britannique James Bridle. *Oui, nous pouvons – une fois que l’on sort des réseaux de pouvoirs commerciaux qui ont défini la vague actuelle de l’IA* (4). »

Ainsi, les deux bords du spectre partisan fondent leurs espoirs sur des progrès techniques qu’il suffirait d’acclimater à leurs préférences idéologiques. Or, de sa conception à sa réalisation, l’IA n’est pas neutre. Pour démêler les intrications entre technique et politique qui se logent au sein de la construction d’une IA, il faut ouvrir la boîte noire : comprendre ce dont il s’agit et comment fonctionnent ses mécanismes d’apprentissage. Le débat public évacue souvent cette étape essentielle qui permettrait pourtant de dissiper les fantasmes jumeaux de la magie solutionniste et de l’anxiété anthropomorphe.

À l’intersection des sciences mathématique et informatique, une intelligence artificielle fonctionne concrètement comme un système entrée-sortie : une fonction mathématique qui apprend, à partir d’une base de données, à fournir les réponses correctes à des questions précises, dans le but de maximiser un objectif défini. S’il s’agit par exemple d’identifier des animaux, elle doit prédire correctement l’étiquette associée à chaque image (« chien » ou « pélican »). Pour cela, les ingénieurs entraînent le programme à partir d’une banque d’images étiquetées, avec pour objectif de minimiser l’erreur de prédiction. Un protocole réajuste les paramètres après chaque tentative et, lorsque la probabilité d’échec devient acceptable, l’entreprise distribue le système.

Voilà pour la théorie. En pratique, la froide neutralité du processus masque des choix éminemment politiques, comme celui des composantes qui sous-tendent l’apprentissage. Sans en avoir nécessairement conscience, les ingénieurs transposent les biais discriminatoires inhérents aux conditions dans lesquelles sont produites les données qui nourrissent la machine. L’IA Pulse, développée en 2020 par des étudiants de l’université Duke aux États-Unis, servant à dépixelliser des images, tendait à blanchir les personnes de couleur au point d’engendrer un « Obama blanc » (5). Rien d’intentionnel, bien sûr : l’équipe de Pulse a, pour construire son algorithme, utilisé un autre système d’intelligence artificielle (StyleGAN, développé par l’entreprise Nvidia). Conçu pour générer des images de visages humains « vraisemblables », ce dernier surreprésente spontanément les hommes blancs du fait de son propre apprentissage. Si l’algorithme de Pulse ne contenait aucun biais intrinsèque, il intègre indirectement ceux de StyleGAN : lorsqu’il dépixellise le visage réel de M. Barack Obama, le programme en fait un homme blanc. Ainsi présumés et stéréotypes s’incorporent-ils subrepticement dans la technique, qui les naturalise : les machines ne sont-elles pas réputées objectives et dépourvues d’idéologie ? Certains justiciables, victimes des algorithmes de police prédictive qui intègrent des variables discriminatoires, apprendront à leurs dépens qu’il n’en est rien.

Si les données manquent parfois de représentativité, la formalisation de l’objectif laisse également à désirer. Il s’agit, au travers d’une formule mathématique, de synthétiser les enjeux de la tâche intellectuelle visée. Ainsi, alors que le but des algorithmes de recommandation consiste en théorie à sélectionner des contenus pertinents, quand on examine la traduction mathématique de cette tâche, un tout autre objectif apparaît : accroître le temps passé sur un écran, l’algorithme proposant des contenus addictifs et sensationnels afin de capturer l’attention de l’utilisateur.

Plus largement, un monde dans lequel des automates orchestrent notre vie numérique soulève une question rarement abordée : incombe-t-il aux entreprises privées de décider seules des objectifs poursuivis par ces IA ? Négligés par des dirigeants nationaux et internationaux avant tout soucieux de réguler les débordements trop spectaculaires ou de censurer les contenus, ces choix technico-politiques fondamentaux justifieraient pourtant une délibération collective et un contrôle public plus étroit, comme le suggèrent un nombre croissant d’acteurs du secteur (6). L’agrégation de masses de données ne peut remplacer la réflexion démocratique et le dialogue critique. Or tout semble fait pour l’empêcher, de l’organisation de la recherche jusqu’à l’appellation même d’« intelligence artificielle ». Cette expression, immédiatement compréhensible du grand public, a pour particularité d’évoquer l’inverse de ce qu’elle prétend désigner. En toute rigueur, il faudrait parler d’« automates computationnels » (7), expression nettement moins flatteuse mais plus juste puisque ces machines atteignent leurs objectifs en calculant le meilleur moyen de réitérer des résultats passés. La notion d’intelligence suggère au contraire une forme de désautomatisation essentielle à toute dynamique créative : un effort de dépassement des idées préconçues et stéréotypées.

Mettre les technologies numériques au service des décisions collectives, c’est-à-dire aussi de nos capacités d’invention, d’imagination et d’interprétation, suppose une vision de l’« intelligence » différente de celle portée par les industriels de la Silicon Valley et les transhumanistes. Selon l’association Ars Industrialis, « *ce qui est bête ou intelligent, ce n’est pas tant tel individu ou tel milieu que la relation qui les lie l’un à*

l'autre (8) ». Une telle approche irriguait les travaux d'informaticiens utopistes des années 1960 et 1970 (9). Il s'agit non pas de choisir entre le milieu artificiel et l'esprit humain, mais plutôt de construire la « *nouvelle alliance avec la machine* » qu'appelait de ses vœux en 1992 le philosophe Félix Guattari (10).

Dans l'immédiat, l'affaire semble mal engagée puisque même les chercheurs les plus pointus peinent à saisir ce qui se passe dans la boîte noire des algorithmes. « Expliquer » le fonctionnement de modèles d'IA, c'est-à-dire traduire la réponse du système en une « *série d'étapes reliées entre elles par ce qu'un être humain peut interpréter sensément comme des causes ou des raisons* » (11) : ce principe élémentaire d'hygiène intellectuelle ne compte plus désormais au nombre des préalables pour la mise en service d'un modèle, mais joue le rôle de cerise sur le gâteau. L'ingénierie domine la recherche au point que les chercheurs ne comprennent ce que font les IA que plusieurs années après leur commercialisation ou leur mise en ligne. Dès lors, comment le législateur peut-il établir des normes d'évaluation de systèmes dont nul ne sait comment ils fonctionnent, notamment dans les secteurs sensibles de la santé ou de l'éducation ? Illustration du malaise général, le MIT Media Lab a forgé et popularisé l'expression « *AI Alchemy* » comme métaphore de notre interaction avec ces boîtes noires et comme concept méthodologique pour en interpréter l'incompréhensibilité.

En attendant, l'intelligence artificielle demeure cet agrégat étrange entre domaine de recherche scientifique, ensemble de technologies et marché en plein essor, tous trois dominés par une poignée d'acteurs dont les capacités financières et l'expertise en politique industrielle talonnent celles de certains pays du G20. Le raccourcissement du processus d'innovation, de la recherche fondamentale à la mise sur le marché en quelques années voire quelques mois, prend ouvertement ses sources dans l'accélérationnisme. Les exigences de rentabilité à court terme des marchés et la faiblesse des freins réglementaires renforcent ce mouvement. Des pans entiers de la production scientifique s'alignent sur ces impératifs, comme en témoigne l'influence qu'ils exercent sur les principaux colloques du domaine (Systèmes neuronaux de traitement de l'information [NeurIPS] et Société internationale d'apprentissage machine [ICML]). Des laboratoires privés aux moyens colossaux peuvent d'autant plus facilement donner le *la* dans ces domaines que les infrastructures de calcul coûtent cher et que les plus offrants recrutent les têtes les mieux formées.

Dans ce domaine comme dans bien d'autres, la « nouvelle alliance » de Guattari passe par une séparation de l'État et du marché.

Victor Chaix, Auguste LEHUGER & Zako SAPEY-TRIOMPHE (Monde diplomatique novembre 2024)

Respectivement doctorant en humanités numériques, ingénieur de recherche en IA et ingénieur. Ce texte synthétise une note publiée le 8 novembre 2024 sur le site du groupe de réflexion X-Alternative.

(1) Marcello Vitali-Rosati, *Éloge du bug. Être libre à l'époque du numérique*, Zones, Paris, 2024.

(2) « Notre proposition macroéconomique », programme du Nouveau Front populaire (NFP), juin 2024.

(3) Cédric Durand et Razmig Keucheyan, *Comment bifurquer. Les principes de la planification écologique*, Zones, 2024.

(4) James Bridle, « The stupidity of IA », *The Guardian*, Londres, 10 mars 2023.

(5) Kevin Truong, « This image of a White Barack Obama is AI's racial bias problem in a nutshell », 23 juin 2020.

(6) Joana Varon, Sasha Costanza-Chock et Timnit Gebru, « Fostering a Federated AI Commons ecosystem », T20 Policy Briefing, juin 2024.

(7) Anne Alombert et Giuseppe Longo, « Il n'y a pas d'intelligence artificielle : parlons d'automates numériques pour rompre avec les idéologies publicitaires ! », *L'Humanité*, Saint-Denis, 11 juillet 2023.

(8) Victor Petit, « Vocabulaire d'Ars Industrialis », dans Bernard Stiegler, *Pharmacologie du Front national*, Flammarion, Paris, 2013.

(9) Lire Evgeny Morozov, « Une autre intelligence artificielle est possible », *Le Monde diplomatique*, août 2024.

(10) Lire Félix Guattari, « Pour une refondation des pratiques sociales », *Le Monde diplomatique*, octobre 1992.

(11) Christophe Denis, « Esquisses philosophiques autour de la compréhension de phénomènes complexes avec des outils de prédiction basés sur de l'apprentissage machine », Conférence francophone sur l'extraction et la gestion des connaissances - Atelier Explain'AI, Blois, janvier 2022.

Le techno-féodalisme s'implante dans les fermes d'Inde et de Chine



Techno-féodalisme : terme popularisé par Cédric Durand dans le monde francophone avec son ouvrage *Techno-féodalisme*, et par Yanis Varoufakis dans le monde anglophone. Son livre *Techno Feudalism : What Killed Capitalism* fait état d'une société dominée par la technologie et l'économie de rente, une situation qui n'est pas sans rappeler le féodalisme préexistant au capitalisme.

Toutes les plus grandes entreprises technologiques ont engagé des initiatives dans le domaine de l'agriculture au cours des dernières années. Mais, parmi ces « géants de la tech », Microsoft est sans doute celui qui s'est le plus investi dans ce secteur. L'entreprise affirme que son ambition est de cartographier et de recueillir des données sur toutes les exploitations agricoles du monde et de les intégrer à ses plateformes numériques. Et par « toutes », Microsoft entend non seulement les grandes exploitations industrielles, mais aussi *la totalité* des 500 millions de petites exploitations de la planète.

« Nous voulons que les technologies que nous développons soient mises à la disposition des petites exploitantes agricoles partout dans le monde », explique Ranveer Chandra, directeur technologique de la division agroalimentaire de Microsoft[1].

Si Microsoft dit vrai, il lui faudra sans aucun doute se focaliser sur l'Inde et la Chine, qui concentrent près des deux tiers des petites exploitations agricoles du monde.

C'est déjà le cas, du moins en ce qui concerne l'Inde, et Microsoft n'est pas la seule entreprise technologique à s'intéresser aux petites exploitations agricoles du pays. En Chine, les tensions géopolitiques avec les États-Unis concernant les nouvelles technologies empêchent Microsoft et d'autres entreprises étasuniennes de s'implanter. Mais certaines entreprises technologiques chinoises y poursuivent des objectifs similaires.

L'expansion rapide de la présence de ces géants de la tech dans l'agriculture suscite de nombreuses inquiétudes chez les petits agriculteurs et agricultrices, non seulement en Inde et en Chine, mais dans le monde entier.

Des micro-serfs en Inde

Le secteur indien de l'agritech est en plein essor. Dans le pays, le nombre de start-ups de l'agritech a connu une croissance exponentielle, passant de 450 en 2019 à 6 224 en 2023, et la création de nouvelles apps destinées à fournir aux exploitantes des conseils sur la gestion des cultures ou des outils de marketing en ligne fait l'objet d'une concurrence acharnée[2]. Mais ces startups ne sont pas des concurrents pour Microsoft. Ce sont les composantes de base de son « cloud », dans lequel l'entreprise rassemble et stocke toutes les données collectées, puis les convertit, grâce à l'intelligence artificielle, en produits numériques qu'elle peut vendre.

En Inde, Microsoft offre aux start-ups de l'agritech une assistance et un accès gratuits à son cloud de données agricoles, « Azure Data Manager for Agriculture » (ADMA)[3]. Les start-ups peuvent utiliser la plateforme et sa vaste quantité de données pour élaborer leurs modèles et, en échange, elles génèrent des données plus approfondies et plus sophistiquées destinées au cloud de Microsoft.

Prenons l'exemple du partenariat conclu en 2016 entre Microsoft et l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT) dans l'État de l'Andhra Pradesh[4]. Ils ont créé conjointement une application qui conseille les agriculteurs et agricultrices sur tous les sujets : quand et quoi planter et récolter, quels engrais appliquer et comment réaliser leurs récoltes. L'application est héber-

gée sur le cloud de Microsoft et alimentée par ses outils d'IA, tandis que les données qu'elle utilise sont recueillies par des capteurs installés par des « conseils consultatifs villageois » mis en place par l'ICRISAT pour fournir un flux constant d'informations sur la santé des sols des exploitations, la probabilité d'attaques de ravageurs et les prévisions météorologiques pour la semaine. Toutes ces données sont aspirées dans le cloud de Microsoft et regroupées avec d'autres sources de données.

En avril 2021, Microsoft s'est lancée dans un exercice de collecte de données encore plus approfondi, cette fois avec le gouvernement central indien[5]. Les deux parties ont convenu d'utiliser les services cloud de Microsoft pour la construction d'une base de données numérique gigantesque, connue sous le nom d'Agri Stack, qui contient des informations détaillées sur chaque agriculteur ou agricultrice recevant des prestations du gouvernement, allant de ses titres fonciers à ses antécédents médicaux. Elles ont également accepté, avec le partenaire local de Microsoft, CropData, de mener un projet pilote dans 100 villages, dans le cadre duquel les entreprises vont regrouper ces informations personnelles sur les exploitant·es avec des données agricoles afin d'offrir des produits et des services personnalisés. Les opposants affirment que Microsoft aura accès aux registres fonciers et à d'autres informations détaillées d'au moins 50 millions d'agriculteurs et agricultrices dans le cadre de ce projet !

Mais Microsoft ne créera pas de produits à partir de ces données pour les vendre directement aux exploitant·es indien·nes.

« Microsoft n'est pas une entreprise agricole, nous ne vendons donc rien aux exploitant·es », explique Ranveer Chandra. « Nous fournissons les outils qui peuvent servir de base à l'élaboration de solutions pour les agriculteurs et agricultrices. Nos partenaires sont nos client·es. »

En d'autres termes, Microsoft utilisera son vaste accès aux données et ses puissants outils d'IA pour créer des produits et services paysans destinés aux entreprises qui, elles, s'enrichissent directement sur le dos des agriculteurs et agricultrices.

« Certaines entreprises fournissent des équipements et des moyens aux agriculteurs et agricultrices. Nous travaillons avec la plupart des parties prenantes, notamment la société de produits phytosanitaires génériques et de semences United Phosphorus Ltd et le conglomérat d'ingénierie Escorts, pour créer de meilleurs modèles basés sur l'IA pour l'agriculture », explique Anant Maheshwari, président de Microsoft Inde[6].

Actuellement, le partenaire/client le plus important de Microsoft est Bayer, la plus grande entreprise de semences et de pesticides au monde, qui s'est fixé pour objectif que 100 % de ses ventes soient réalisées en ligne d'ici 2030. Les deux entreprises travaillent ensemble depuis 2021 et ont intensifié leur collaboration en 2023 avec un partenariat officiel intégrant plus étroitement la plateforme numérique de Bayer (AgPowered Services) avec Azure Data Manager for Agriculture de Microsoft. Les deux entreprises indiquent qu'elles cibleront les entreprises agroalimentaires et les distributeurs qui peuvent utiliser l'analyse des données agricoles pour obtenir plus d'informations sur les exploitations agricoles auprès desquelles ils s'approvisionnent[7].

Peu après l'annonce de son partenariat avec Microsoft, Bayer a signé un accord avec le géant étasunien du négoce de matières premières Cargill pour réunir leurs plateformes numériques en Inde dans une nouvelle application appelée Digital Saathi. Les deux entreprises peuvent désormais travailler ensemble, via les services cloud de Microsoft, afin d'influencer les décisions des exploitant·es en ce qui concerne les semences, les intrants à utiliser ou la manière de vendre leurs récoltes[8].

Parmi les partenaires/clients en aval intéressés par les données agricoles indiennes de Microsoft figure la plus grande zone franche des Émirats arabes unis, le Dubai Multi Commodities Centre (DMCC)[9]. Dans le cadre du vaste corridor de sécurité alimentaire de 7 milliards de dollars, conclu en février 2022 par l'Inde et les Émirats arabes unis, le DMCC et le partenaire local de Microsoft, CropData, ont mis en place Agriota, une plateforme numérique hébergée sur le cloud de Microsoft. Cette plateforme permet aux entreprises agroalimentaires des Émirats arabes unis de s'approvisionner directement auprès des exploitant·es indien·nes, sans passer par les acheteurs et les marchés indiens. Elle regroupe également les agriculteurs et agricultrices indien·nes pour leur faciliter l'accès au crédit et aux intrants, et ainsi faciliter l'approvisionnement des entreprises émiraties.

Dans ces deux cas, il est évident que le monopole que Microsoft est en train d'acquérir rapidement en Inde sur les données agricoles lui permettra, ainsi qu'à ses entreprises clientes, d'exercer un contrôle croissant sur les petits exploitant·es du pays : il déterminera leur accès au crédit et aux prestations gouvernementales, leurs choix en matière de production agricole et ce qu'il adviendra de leurs récoltes. Le seul semblant de concurrence pour Microsoft dans ce secteur émane d'autres grands fournisseurs de services cloud, comme Amazon, qui poursuit sa propre stratégie en Inde. (Voir encadré : Supermarchés, super monopoles)

Tableau I. Quelques-uns des principaux partenaires de Microsoft dans le secteur agricole indien

Partenaires (début du partenariat)	Activité avec Microsoft
Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (2016)	L'application envoie des conseils aux exploitant-es en langue locale par SMS sur le moment idéal pour semer leurs cultures[10].
United Phosphorous Ltd (2017)	L'application « Pest Risk Prediction » utilise l'IA et l'apprentissage automatique pour avertir les exploitant-es des risques d'attaques de ravageurs[11].
Gouvernement du Karnataka (2017)	Modèle de prévision des prix des produits agricoles pour la Commission des prix agricoles du Karnataka (KAPC) visant à améliorer les prévisions de prix pour les exploitant-es[12].
Escorts Kubota Limited (2018)	Tracteur autonome permettant de semer, de labourer et d'appliquer des pesticides et des engrais[13].
Ministère indien de l'agriculture et du bien-être des agriculteurs (2021)	Agri Stack, un service unifié du gouvernement central, destiné aux agriculteurs et agricultrices, rassemblera les données personnelles de 50 millions d'exploitant-es et leur fournira une interface numérique pour accéder aux services de vulgarisation, au crédit, aux intrants agricoles et aux marchés[14].
CropData et DMCC des EAU (2020)	Application « Agriota » de mise en relation des exploitant-es et des grossistes émiratis via une plateforme de marché en ligne[15].
Gouvernement de l'Inde, AI4Bharat et OpenNyAI (2023)	Jugalbandi, un chatbot basé sur l'IA, , destiné à aider les exploitant-es à accéder à l'aide gouvernementale sur leurs appareils mobiles[16].

Les macro-fermes de Syngenta en Chine

Il est intéressant de remarquer que Microsoft ne poursuit pas la même stratégie en Chine, où les tensions avec les États-Unis sur les données et la technologie sont vives. Il en va de même pour les géants chinois de la technologie en Inde. Les entreprises chinoises se focalisent donc sur les exploitations agricoles dans leur pays d'origine, qui se comptent en centaines de millions.

Comme en Inde, le nombre de start-ups d'agritech en Chine a considérablement augmenté au fil des ans, passant de 1 208 en 2017 à plus de 5 000 en 2023 [17]. Ces entreprises sont soutenues par des sociétés nationales de capital-risque et par l'État, qui a non seulement investi massivement dans la 5G et d'autres infrastructures, mais qui fournit également d'importantes subventions pour les investissements dans l'agri-tech. Mais là encore, comme en Inde, certains acteurs plus importants se sont déjà taillé une position dominante. C'est notamment le cas de l'entreprise chinoise de pesticides et de semences Syngenta, qui est désormais une filiale à 100 % de l'entreprise publique Sinochem.

Syngenta a lancé sa plateforme numérique, la Modern Agriculture Platform (MAP), en 2017. Bien que le paysage agricole chinois soit dominé par de petites exploitations de moins d'un hectare, la MAP est axée sur les exploitations céréalières d'une taille moyenne de 40 hectares et les vergers d'environ quatre à cinq hectares [18].

Les exploitant-es qui adhèrent à la plateforme MAP téléchargent d'abord une application (Smart AGR) puis, une fois que l'entreprise a collecté des échantillons de sol, installent des capteurs numériques sur leurs exploitations, qui, via la télédétection par satellite, fournissent un flux continu d'informations sur l'exploitation à Syngenta. Grâce à l'application de messagerie instantanée WeChat, les exploitant-es peuvent échanger avec les 3 000 agronomes travaillant pour l'entreprise dans tout le pays, qui les conseillent sur ce qu'il faut planter et sur la manière de le faire. Ces conseils sont gratuits, mais en adhérant à la plateforme MAP, les exploitant-es s'engagent formellement à acheter leurs semences, engrais et pesticides auprès de Syngenta et Sinochem.

MAP conseille également les exploitant-es en matière d'assurance et d'accès au crédit, et les met directement en contact, par l'intermédiaire de son application, avec des sociétés financières partenaires de Syngen-

ta, telles que la People's Insurance Company of China et l'Agricultural Bank of China[19]. Une fois les récoltes réalisées, l'application dirige les exploitant·es vers les entreprises partenaires de MAP en aval pour l'achat des céréales et des fruits, comme les grandes entreprises céréalères d'État telles que COFCO et Sinograin ou les géants du commerce électronique tels qu'Alibaba et JD.com. Elle offre également à ces entreprises des données sur les exploitant·es participants grâce à son système de traçabilité MAP beSide et à l'application Panda Guide, qui présente des denrées agricoles haut de gamme produites dans des exploitations membres de MAP[20].

Fin 2022, Syngenta avait déjà établi 628 centres de services techniques MAP dans tout le pays, et affirme couvrir plus d'un million d'exploitations agricoles sur 13 millions d'hectares de terres. Selon elle, plus de 2,3 millions d'exploitant·es se sont enregistré·es sur son application Smart AGR[21].

La plateforme MAP de Syngenta fonctionne avec des services cloud fournis par des entreprises technologiques chinoises de premier plan, telles que Baidu, Alibaba et Huawei, qui développent rapidement des outils d'IA et renforcent leur présence dans le secteur agricole (voir l'encadré : *Supermarchés, super-monopoles*). Si le degré de coopération entre Syngenta et ces entreprises technologiques n'est pas clair, Syngenta elle-même mène une stratégie de collecte de données similaire à celle de Microsoft en Inde. Elle travaille avec des organismes publics pour collecter de grandes quantités de données sur les exploitations et exploitant·es, puis elle propose ces données à d'autres entreprises. Dans le district de Huantai, province de Shandong, par exemple, MAP a développé avec le gouvernement local l'application « Huannongbao » qui partage les données des exploitant·es avec 30 « prestataires de services agricoles[22] ».

Si la plateforme numérique de Syngenta est conçue pour les grandes exploitations, cela ne signifie pas qu'elle ne vise pas les plus petites. En fait, l'un des principaux objectifs de la plateforme est de faciliter le regroupement des petites exploitations en exploitations plus grandes, en phase avec la politique actuelle du gouvernement chinois qui vise à accroître la production alimentaire nationale et la sécurité alimentaire, et avec un instrument politique créé récemment, les « fiducies foncières ».

En Chine, les terres agricoles sont gérées par des collectivités rurales qui accordent un « droit d'usage » aux différents ménages au sein de la communauté. Les villageois qui migrent à la ville ou qui ne veulent plus cultiver pour d'autres raisons peuvent céder leur « droit d'usage » à un voisin ou à une coopérative agricole locale. Les droits peuvent également être loués à une entreprise extérieure par le biais d'un accord avec la collectivité rurale, le comité des villageois et le gouvernement local. Un « droit d'usage » ne peut cependant pas être utilisé comme garantie pour un prêt. Par conséquent, si une entreprise a besoin d'un prêt pour une exploitation agricole à grande échelle, elle doit obtenir un accord plus formel, et c'est là que les fiducies foncières entrent en jeu.

Dans le cadre d'un accord de fiducie foncière, une « société de fiducie foncière », généralement une grande entreprise publique comme CITIC Trust ou Syngenta, fait office de courtier : elle obtient un « droit d'usage » sur une grande superficie de terres auprès des collectivités rurales, puis loue ce droit à une autre entreprise ou à une coopérative, à qui elle donne ensuite accès à des prêts. Souvent, en particulier dans les cas impliquant des plateformes numériques, l'accord de fiducie foncière bénéficie d'importantes subventions publiques[23].

Syngenta fournit des services de fiducie foncière par l'intermédiaire de sa division MAP. Ainsi, dans la province d'Anhui, sa division MAP a acquis un « droit d'usage » sur plus de 660 hectares de terres agricoles communautaires et a mis en place des accords avec 10 « agriculteurs et agricultrices professionnels » qui utilisent ses intrants et sa technologie[24]. Elle a également conclu un accord de coopération avec le distributeur en ligne Alibaba (Ali Digital Agro) pour mettre en place 10 à 15 sites d'agriculture contractuelle similaires à travers le pays pour la production de riz et de fruits[25].

Encadré : Supermarchés, super-monopoles

Ce n'est pas un hasard si la plupart des autres grandes entreprises de services cloud qui développent leur présence dans l'agriculture en Chine et en Inde sont des distributeurs en ligne qui cherchent également à renforcer leur part de marché dans la vente de denrées alimentaires. Grâce aux plateformes d'agriculture numérique, ces entreprises ont directement accès aux exploitant·es, à la production alimentaire et à d'importantes données agricoles susceptibles de renforcer leur contrôle sur les chaînes d'approvisionnement.

Amazon, par exemple, a lancé en 2019 l'application mobile Amazon Kisan destinée aux agriculteurs et agricultrices indiennes, qui leur fournit des conseils sur la production agricole et sur la manière de trier, classer et conditionner les denrées en vue de leur acheminement vers les centres de collecte d'Amazon et ses Amazon Fresh Stores[26]. L'entreprise utilise également sa plateforme numérique pour inciter les exploitant·es à acheter leurs intrants et leurs outils sur Amazon Kisan Store ou dans ses autres points de vente au détail à travers le pays[27].

En 2021, Amazon a signé un accord avec le Conseil indien de la recherche agricole (ICAR) pour construire une plateforme numérique appelée « Agri Solution Stack ». Cette dernière utilisera les services cloud d'Amazon et sera basée sur l'accès de l'ICAR à de grands volumes de données sur les exploitations agricoles et les exploitant-es[28]. Les deux parties ont signé un autre accord en 2023 qui a pour l'essentiel consisté à intégrer le vaste réseau de services de vulgarisation de l'ICAR à la plateforme numérique et aux opérations de vente au détail d'Amazon. Dans le cadre de cet accord, l'ICAR et Amazon collaboreront à la conception et à la mise en œuvre des programmes de mobilisation des agriculteurs et agricultrices de l'ICAR, en formant ces derniers aux pratiques de production agricole et à la commercialisation de leurs produits via la plateforme en ligne d'Amazon.

En Chine, tous les grands distributeurs en ligne s'intéressent à l'agriculture et développent des plateformes numériques. L'un des acteurs les plus agressifs du marché est JD.com. Au cours des dernières années, il a réalisé de nombreux investissements dans l'agriculture et signé plusieurs partenariats (voir Tableau 2). En avril 2024, il a annoncé un plan d'investissement triennal de 1,3 milliard de dollars (10 milliards de yuans) dans l'agriculture[29].

Partenaires (année)	Activité
Mitsubishi (2019)	Inauguration par JD.com et Mitsubishi Chemical d'une grande ferme hydroponique à Tongzhou, en Chine, pour approvisionner les sites de vente au détail en ligne et hors ligne de JD.com[30].
Sichuan Huisen Agricultural Science Group Co., Ltd. (2020)	Lancement de l'institut de recherche en agriculture numérique de JD.com à Chengdu dans la province du Sichuan, pour promouvoir l'agriculture numérique et établir un centre de mégadonnées agricoles[31].
Forbon (2020)	Beijing Jingdong Qianshi Technology, une filiale de JD.com, crée le centre de recherche Jingdong Farm Digital Agriculture de Wuhan avec la société chinoise d'engrais Forbon.
Gouvernement local et négociants de viande ovine (2023)	JD.com établit des relations commerciales avec des négociants de viande ovine de la province de Ningxia qui investiront dans l'élevage de moutons, la transformation de la viande, la logistique et l'approvisionnement de son marché en ligne[32].
Jilin Jingqishen Organic Agriculture Co., Ltd. (2023)	JD.com et Jilin Jingqishen créent le premier élevage porcin basé sur l'intelligence artificielle dans le comté de Fusong, dans la province de Jilin[33].
Meicun Technology (2020)	JD.com est l'un des principaux actionnaires de Meicun, une plateforme de services numériques également détenue en partie par Temasek Holdings (Singapour) et le Chongqing China-Israel Agricultural Equity Investment Fund. La plateforme numérique de l'entreprise fournit des services de transfert de terres basés sur des relevés par drone, des applications et des cartes numériques. Elle a participé à plus de 200 projets de compensation carbone dans le cadre du programme chinois de réduction certifiée d'émissions (CCER[34]).

JD.com est l'un des principaux actionnaires de Meicun, une plateforme de services numériques également détenue en partie par Temasek Holdings (Singapour) et le Chongqing China-Israel Agricultural Equity Investment Fund. La plateforme numérique de l'entreprise fournit des services de transfert de terres basés sur des relevés par drone, des applications et des cartes numériques. Elle a participé à plus de 200 projets de compensation carbone dans le cadre du programme chinois de réduction certifiée des émissions (CCER[34]).

Une menace réelle pour les agriculteurs et agricultrices

On assiste à une expansion accélérée de la big tech dans le secteur agricole en Inde et en Chine, avec la bénédiction et le soutien des deux gouvernements. Et elle se poursuit sans aucune restriction ou transparence sérieuse sur les données collectées par ces entreprises, ni aucune réglementation sur les produits qu'elles et leurs partenaires élaborent à partir de ces données. Le pouvoir exercé par les entreprises dans ce secteur est également dissimulé par la myriade de petites start-ups technologiques, apparemment indépendantes, œuvrant au sein d'un réseau contrôlé, *in fine*, par une poignée de géants de la tech. Cette situation place les petites exploitant-es agricoles dans une position très précaire.

D'une part, on incite les exploitant-es à adhérer à des plateformes numériques contrôlées par des entreprises, via des programmes subventionnés par les gouvernements ou même mis en œuvre par les gouverne-

ments et les agences publiques, trop contents de faire des économies sur leurs services de vulgarisation et de les remplacer par des applications développées en partenariat avec des sociétés de la Big Tech. Ces applications, comme nous le voyons avec Syngenta et Bayer, sont conçues pour que les exploitant·es s'en remettent aux conseils reçus et pour les encourager à utiliser les produits de l'entreprise. Ces services sont présentés comme un moyen d'offrir plus d'informations aux exploitant·es mais contribuent en fait à les déqualifier, en les encourageant à miser sur les conseils générés par l'IA et sur les intrants de l'entreprise plutôt que sur leurs propres connaissances locales et leurs semences. À l'instar de la Révolution verte des années 1970, qui a entraîné les agriculteurs et agricultrices indien·nes dans un engrenage fondé sur l'utilisation permanente de produits chimiques et dans le piège de l'endettement, cette dépendance à l'égard des connaissances extérieures et des produits agricoles des entreprises est vouée au désastre.

D'autre part, les données collectées auprès des exploitant·es par les grandes entreprises technologiques peuvent être utilisées à leur détriment. Le cas de la plateforme MAP de Syngenta en Chine montre comment les plateformes numériques peuvent être utilisées pour regrouper les petites exploitations et transférer les terres à de plus grandes entreprises agricoles. Il est par ailleurs tout à fait concevable que des sociétés de services cloud telles que Microsoft et leurs entreprises clientes puissent utiliser leur accès aux données foncières et financières des exploitant·es pour s'emparer de leurs terres, en particulier celles des exploitant·es confronté·es à des problèmes d'endettement. Et, comme nous le voyons avec le partenariat entre Bayer et Microsoft, les entreprises vendent déjà les données récoltées auprès des exploitant·es aux sociétés alimentaires en aval, qui peuvent les utiliser pour exercer une plus forte pression sur les agriculteurs et agricultrices et les amener à baisser les prix et à conclure des accords de production sous contrat. Pour Jayachandra Sharma, leader paysan du syndicat agricole indien Karnataka Rajya Ryot Sangha, ces tendances et la numérisation de l'agriculture s'inscrivent dans une stratégie plus large visant à évincer des millions d'agriculteurs et agricultrices et à rendre l'approvisionnement alimentaire de l'Inde dépendant de la finance mondiale et des entreprises étrangères[35]. Au vu de l'expansion d'entreprises telles que Microsoft, Syngenta, Amazon et JD.com, il pourrait bien avoir raison.

En Inde, des groupements agricoles et des réseaux de la société civile ont commencé à s'opposer à ces manœuvres. Ils dénoncent le fait que le gouvernement indien et ses institutions publiques, notamment le ministère de l'agriculture et le Conseil indien de la recherche agricole (ICAR), signent des accords sur l'agriculture numérique avec des entreprises comme Microsoft, Amazon et Bayer, qui ont clairement intérêt à promouvoir la vente de produits agrochimiques et de semences hybrides. Ils affirment également que ces collaborations sont synonymes d'échec des services publics de vulgarisation agricole. Le protocole d'accord conclu entre l'ICAR et Amazon Kisan, qui vise à fournir une assistance technique aux exploitant·es par l'intermédiaire du réseau d'Amazon, en est un bon exemple.

Selon Kavitha Kuruganthi, de l'Alliance for Sustainable and Holistic Agriculture (ASHA), de tels accords peuvent être considérés comme une violation des obligations constitutionnelles de l'État en matière d'agriculture. « Les services de vulgarisation des gouvernements des États ont-ils été consultés au sujet de ces protocoles d'accord ? Selon la Constitution indienne, l'agriculture est un domaine qui relève de la compétence des États[36]. »

Malgré tous les discours sur l'autonomisation des agriculteurs et agricultrices, le développement de l'agriculture numérique est en train de se faire sans eux[37].

Sans compter l'impact de tout cela sur le climat. Le traitement et le stockage d'une telle quantité de données exigent une énorme quantité d'énergie et génèrent donc une quantité considérable d'émissions de gaz à effet de serre (tout en exigeant une énorme quantité d'eau pour refroidir les machines[38] !) Avant même le boom de l'IA lié à ChatGPT l'année dernière, les centres de données des grandes entreprises technologiques émettaient autant, voire plus, que les compagnies aériennes. Et avec l'intensification de la construction de centres de données pour faire face à l'essor de l'IA dans l'agriculture et d'autres secteurs, les émissions issues de ces centres devraient plus que doubler au cours des cinq prochaines années[39]. Cette contribution au changement climatique entraînera également des répercussions majeures sur les petit·es exploitant·es agricoles.

Alors que les géants de la tech et leurs alliés de l'agrobusiness accélèrent leur mainmise sur l'agriculture numérique, absorbant des données dans le monde entier et générant des quantités massives d'émissions de GES, il est urgent de freiner leurs ambitions et de commencer à construire des systèmes ouverts, transparents et durables, où les personnes chargées de la production agricole et de la chaîne alimentaire décident de l'évolution de l'agriculture numérique et de la manière dont leurs données sont ou ne sont pas utilisées.

GRAIN

Mondialisation.ca, 12 novembre 2024

grain.org 8 novembre 2024

Image du bandeau : District Katni, Madhya Pradesh, Inde – 20 août 2019 : Un vieil homme indien cherche le portail de connexion SBI State Bank of India sur son smartphone à proximité d'un champ en herbe naturel. – Neeraj Chaturvedi / Alamy Stock

Notes :

- [1] « Democratizing Data-Driven Agriculture with Ranveer Chandra from Microsoft Research », Pixel Scientia Labs, janvier 2024 : <https://pixelscientia.com/podcast/democratizing-data-driven-agriculture-with-ranveer-chandra-from-microsoft-research/>
- [2] « Indian farmers set to use AWS Cloud for Agriculture », AgNews, 12 septembre 2019, <https://news.agropages.com/News/NewsDetail—32011.htm> et réponse du ministre du commerce et de l'industrie, Som Prakash, à la question sans astérisque (nécessitant une réponse écrite) de Lok Sabha sur l'écosystème des startups, 20 décembre 2023, <https://sansad.in/getFile/loksabhaquestions/annex/1714/AU2813.pdf?source=pqals>
- [3] « Microsoft announces program to accelerate growth of agritech startups in India », Microsoft, 3 juin 2020, <https://news.microsoft.com/en-in/microsoft-agritech-startups-program-india-launch/>
- [4] « Digital Agriculture: Farmers in India are using AI to increase crop yield », Microsoft, 7 novembre 2017, <https://news.microsoft.com/en-in/features/ai-agriculture-icrisat-upl-india/>
- [5] « Union Ministry of Agriculture signs MoU with Microsoft for a pilot project in 100 villages of 6 states », bureau d'information de la presse, 14 avril 2021, <https://pib.gov.in/PressReleasePage.aspx?PRID=1711877>
- [6] « Microsoft lays AI sensors for smart farming, cutting-edge healthcare in India », IANS, janvier 2019 : <https://www.onmanorama.com/news/business/2019/01/20/microsoft-lays-ai-sensors-smart-farming-cutting-edge-healthcare-india.html>
- [7] « FAQ for AgPS Product Pages_V3 », Bayer : <https://query.prod.cms.rt.microsoft.com/cms/api/am/binary/RWZyoh#:~:text=In%202021%2C%20Microsoft%20and%20Bayer,a%20shared%20commitment%20to%20sustainability%20;Bayer%20collaborates%20with%20Microsoft> ; « Bayer collaborates with Microsoft », Bayer, 14 mars 2023, <https://www.bayer.com/media/en-us/bayer-collaborates-with-microsoft-to-unveil-new-cloud-based-enterprise-solutions-advancing-innovation-and-transparency-in-the-agri-food-industry/>
- [8] « Bayer Crop Science, Cargill collaborates to provide digital solutions to Indian smallholder farmer », AgroSpectru, juin 2023 : <https://agrospectrumindia.com/2023/06/14/bayer-crop-science-cargill-collaborates-to-provide-digital-solutions-to-indian-smallholder-farmers.html>
- [9] « DMCC and Cropdata Sign Memorandum to Develop and Promote Commodities Products in the Agriculture Sector », DMCC, 16 décembre 2022 : <https://dmcc.ae/latest-news/dmcc-and-cropdata-sign-memorandum-to-develop-and-promote-commodities-products-in-the-agriculture-sector>
- [10] « Digital Agriculture: Farmers in India are using AI to increase crop yield », Microsoft, 7 novembre 2017, <https://news.microsoft.com/en-in/features/ai-agriculture-icrisat-upl-india/>
- [11] « Digital Agriculture: Farmers in India are using AI to increase crop yield », Microsoft, 7 novembre 2017, <https://news.microsoft.com/en-in/features/ai-agriculture-icrisat-upl-india/>
- [12] « Karnataka govt inks MoU with Microsoft to use Artificial Intelligence for digital agriculture », Indian Express, New Delhi, 27 octobre 2017, <https://indianexpress.com/article/india/karnataka-govt-inks-mou-with-microsoft-to-use-artificial-intelligence-for-digital-agriculture-4909470/>
- [13] Anirban Ghosal, « Escorts rolls out autonomous tractor in tie-up with Microsoft, Bosch & others », Techcircle, 7 septembre 2018, <https://www.techcircle.in/2018/09/07/escorts-rolls-out-autonomous-tractor-in-partnership-with-microsoft-bosch-others>
- [14] « Agristack Project », ministère de l'agriculture et du bien-être des agriculteurs, bureau d'information de la presse, Delhi, 13 décembre 2022, <https://pib.gov.in/PressReleasePage.aspx?PRID=1883173>
- [15] « Microsoft Cloud, CropData helping Indian farmers earn better », IANS, 21 octobre 2020 : <https://cio.economictimes.indiatimes.com/news/cloud-computing/with-microsoft-cloud-cropdata-helping-indian-farmers-earn-better/7878335>
- [16] « Jugalbandi chatbot will be a boon for farmers », BizzBuzz, 26 mai 2023 : <https://www.bizzbuzz.news/eco-buzz/jugalbandi-chatbot-will-be-a-boon-for-farmers-1221346>
- [17] Tsingyan Research, 五个聚焦分析我国智慧农业的现状与未来 (Cinq axes pour analyser la situation actuelle et l'avenir de l'agriculture intelligente en Chine), 8 mars 2023 : <http://www.tsingyangroup.com/?p=8591>
- [18] Entretien avec un agronome du centre de services MAP de Wuding, province de Hebei, juillet 2024
- [19] 大数据看中化智慧农业这一年 (Big Data – Un aperçu de l'agriculture intelligente de Sinochem cette année), 29 décembre 2018 : <https://mp.weixin.qq.com/s/VrIAr86zMfx4J9P6fWJ9zA>
- [20] Voir <https://syngentagroup.cn/sustainability-governance-china.html> and <https://www.sinochem.com/en/ps/17930-182-p137smkx.html>
- [21] « Syngenta Group IPO Prospectus Shanghai », mars 2023 : https://static.sse.com.cn/stock/disclosure/announcement/c/202303/000992_20230322_00TK.pdf
- [22] « Syngenta Group MAP Green and High-Quality Development Report 2023 », Syngenta : <https://syngenta-group.cn/stories/246.html>

- [23] Bloomberg, « Alibaba, Pinduoduo Join Fight Against Looming China Food Crisis », 21 février 2021 : <https://www.bloomberg.com/news/articles/2021-02-21/alibaba-pinduoduo-join-fight-against-looming-china-food-crisis>
- [24] 小田并大田, 中化农业 MAP 为农民打工 (La plateforme agricole MAP de Sinochem aide les agriculteurs en regroupant les petites exploitations pour en faire de plus grandes), 8 août 2023 : <https://mp.weixin.qq.com/s/VV5qYv13gOD7-UibV0OTvQ>
- [25] Agronews, « Sinochem Agriculture, Alibaba to establish 10-15 nationwide digital agricultural bases », 10 juillet 2020 : <https://news.agropages.com/News/NewsDetail—35875.htm>
- [26] « How Amazon is using technology to improve farmer livelihoods and boost crop yield », Amazon, 13 avril 2023, <https://www.aboutamazon.in/news/community/how-amazon-is-using-technology-to-improve-farmer-livelihoods-and-boost-crop-yield>
- [27] « Amazon launches Kisan Store for farmers on Amazon.in », Amazon, 2 septembre 2021, <https://www.aboutamazon.in/news/amazon-india-news/amazon-launches-kisan-store-for-farmers-on-amazon-in>
- [28] Protocole d'accord entre le département de la coopération agricole et du bien-être des agriculteurs du Gouvernement de l'Inde et Amazon Internet Services Private Limited, 1er juin 2021, <https://drive.google.com/file/d/1BAmZc3wIfyUvrhHICODc5KqnPHYfjHxq/view?ref=static.internetfreedom.in>
- [29] Cissy Zhou, Nikkei Asia, « JD.com enlists digital Richard Liu avatar in live commerce battle », 17 avril 2024 : <https://asia.nikkei.com/Business/Technology/JD.com-enlists-digital-Richard-Liu-avatar-in-live-commerce-battle>
- [30] Foodnavigator Asia, « An entirely new agriculture model: JD and Mitsubishi open largest hydroponic plant factory in China », 7 janvier 2019 : <https://www.foodnavigator-asia.com/Article/2019/01/07/An-entirely-new-agriculture-model-JD-and-Mitsubishi-open-largest-hydroponic-plant-factory-in-China#>
- [31] Sinanews, 京东数字农业成都研究院在蓉签约成立 (Formalisation du lancement du centre de recherche en agriculture numérique de JD.com à Chengdu), 10 mai 2020 : <https://news.sina.cn/gn/2020-05-10/detail-iirc-zymk0809629.d.html>
- [32] Vivian Yang, « JD.com Empowers Farmer-Entrepreneur to Achieve RMB 100 Million Yuan in Annual Sales of Tan Mutton », 24 mars 2023 : <https://jdcorporateblog.com/jd-com-empowers-farmer-entrepreneur-to-achieve-rmb-100-million-yuan-in-annual-sales-of-tan-mutton/>
- [33] Voir <https://www.ejqs.com/intro/1.html> et The Paper, 京东的 AI 养猪场、腾讯的亿元投资，巨头们下场搞农业有多少种姿势 (Ferme porcine de JD.com basée sur l'IA, un investissement d'un milliard de yuans de Tencent : les multiples façons pour les géants de la tech d'entrer dans le secteur agricole), 4 mai 2023 : https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_22948704
- [34] Voir <https://en.meicun.xin/>; https://www.waiqicha.com/ds/d_1180716054788902474.html ; <https://baike.baidu.com/item/%E8%81%9A%E5%9C%9F%E7%BD%91/19390508> ; The Paper, 京东数科股权大起底：刘强东仍为实际控制人，国资股东云集 (Fonds propres de JD Digits : directeur actuel de Liu et de nombreux actionnaires publics), 19 décembre 2023 : https://m.thepaper.cn/kuaibao_detail.jsp?contid=2751324&from=kuaibao
- [35] Entretien avec GRAIN
- [36] Shagun, « ICAR's 'MoU signing spree' with MNCs spurs concerns over corporatisation of Indian agriculture », Down to Earth, 19 juillet 2024, <https://www.downtoearth.org.in/agriculture/icars-mou-signing-spreewith-mncs-concerns-over-corporatisation-of-indian-agriculture#:~:text=The%20ICAR%20has%20been%20on,can%20be%20provided%20to%20farmers.>
- [37] Sashwata Saha, « Agri Ministry's New App Gives Microsoft Access to Millions of Farmers' Personal Data: The whole process is faceless », The Citizen, 19 mai 2021: <https://www.thecitizen.in/index.php/en/NewsDetail/index/9/20367/Agri-Ministrys-New-App-Gives-Microsoft-Access-to-Millions-of-Farmers-Personal-Data>
- [38] Par exemple, ChatGPT consomme jusqu'à 500 millilitres d'eau pour chaque conversation de 5 à 50 messages ou questions. Voir Urvashi Aneja et Dona Mathew, « A dash of optimism and a dollop of caution: Building AI for climate action », Digital Futures Lab, décembre 2023 : <https://digitalfutureslab.notion.site/A-dash-of-optimism-and-a-dollop-of-caution-Building-AI-for-climate-action-560358e374f54888881c5d5b21e79ff> ; Shannon Osaka, « A new front in the water wars: Your internet use », Washington Post, avril 2023 : <https://www.washingtonpost.com/climate-environment/2023/04/25/data-centers-drought-water-use/>
- [39] Isabel O'Brien, « Data center emissions probably 662% higher than big tech claims. Can it keep up the ruse? », Guardian, septembre 2024 : <https://www.theguardian.com/technology/2024/sep/15/data-center-gas-emissions-tech>

La source originale de cet article est grain.org
 Copyright © Grain, grain.org, 2024

La reconnaissance faciale en procès !

« Dire que vous ne vous souciez pas de la vie privée parce que vous n'avez rien à cacher revient à dire que vous ne vous souciez pas de la liberté d'expression parce que vous n'avez rien à dire. Mais le fait est que, même si vous n'utilisez pas un droit donné à cet instant précis, d'autres personnes le font. Dire qu'on ne se soucie pas d'un droit parce qu'on ne l'utilise pas personnellement est la chose la plus antisociale que l'on puisse dire. Ce que cela signifie, c'est "Je me fiche des autres".

En particulier lorsque cela est dit par quelqu'un qui occupe une position de privilège. Si vous êtes un homme riche, âgé et blanc au sommet de l'échelle sociale, vous n'avez pas à vous soucier des lois, à vous soucier du droit, car la société est organisée pour protéger vos intérêts. Ce sont toujours les minorités qui doivent faire face aux risques les plus élevés. » (Edward Snowden, extrait du documentaire « Nothing to hide » 2017).¹

Testés sans autorisation à l'aéroport de Zaventem ou encore à la suite de réunions Interpol, les autorités policières n'ont manifestement pas attendu le feu vert du parlement pour utiliser les logiciels de reconnaissance faciale déjà à leur disposition. En effet, l'espace public regorge de caméras de vidéosurveillance et le renouvellement du matériel et des contrats emporte de plus en plus l'acquisition d'un logiciel d'analyse biométrique. Sans cadre légal, l'usage de la reconnaissance faciale en Belgique est illégal. Et il doit le rester !

En 2023, la coalition « Protect My Face » présentait une pétition de plus de 1 000 signatures de citoyens bruxellois au Parlement régional lui demandant de prendre une résolution pour l'interdiction de l'usage de la reconnaissance faciale dans l'espace public de la capitale.² Ce processus a malheureusement été reporté à la législation suivante et le résultat des élections de 2024 laisse craindre que le débat démocratique n'ait jamais lieu. La volonté politique ne laisse aucun doute. Les médias ne cessent de faire écho aux propos de (futur)es dirigeant(es) politiques affirmant leur volonté d'utiliser la reconnaissance faciale. De quoi faire oublier qu'aucun débat sur le sujet n'a même été entamé.

Des risques sous-estimés

Une série des questions que posent l'usage par les autorités de la reconnaissance faciale dans l'espace public recoupe celles qu'interroge déjà la vidéosurveillance : impacts sur la liberté de circuler dans l'espace public, sur la vie privée, sur les possibilités de se rassembler et de manifester ou d'exprimer des opinions ou convictions, contrôle social et surveillance continue. Les choix politiques ont fait pencher la balance en faveur du déploiement d'un parc de caméras dont le nombre ne cesse de croître.³ Tout comme l'accoutumance à cohabiter avec ces yeux étatiques et une certaine auto-censure des comportements humains en leur présence.

Or, la reconnaissance faciale vient ajouter une couche de risques. Car l'identification biométrique qu'elle se propose de réaliser implique – en plus des caméras capturant des images dans l'espace public et des logiciels d'analyse de celles-ci – l'existence de bases de données de visages avec lesquelles comparer ces images. Outre les innombrables bases de données policières déjà constituées⁴ et l'opacité presque totale qui les entoure⁵, les données biométriques de nos visages, c'est-à-dire le résultat mathématique du calcul des caractéristiques uniques de nos faciès, viendraient constituer de nouvelles bases de données massives qui répertorieraient toute la population⁶.

Les systèmes informatiques étant intrinsèquement vulnérables et les interventions humaines non-négligeables, le risque n'est pas inexistant que ces données nous échappent. Les conséquences, elles, sont irréversibles : on peut changer son mot de passe, pas son visage.

La politique du « pied dans la porte »

Les caméras de vidéosurveillance parsemant nos rues, leur prolifération n'informe pas encore sur les logiciels traitant les flux d'images. C'est pourquoi, depuis 2022, la LDH mène une vaste campagne de demande d'accès aux informations et aux documents administratifs relatifs à l'installation de dispositifs de surveillance de l'espace public par les autorités locales.⁷ S'il ne fait désormais plus aucun doute que le logiciel israélien BriefCam a su se frayer une petite place de favori au sein des marchés publics belges, reste la question de savoir si, en l'absence d'un cadre légal l'autorisant, la tentation d'utiliser la reconnaissance faciale est trop forte. Une récente affirmation du président de l'Organe de l'information policière vient de le confirmer lors d'une interview pour SudInfo⁸ : « Notre organe de contrôle accepte que les policiers utilisent ce logiciel de reconnaissance faciale mais dans un cadre strict : uniquement dans le cadre d'une enquête précise où il s'agit de reconnaître le visage d'un suspect, en le comparant aux photos qui sont déjà dans les bases de

données de la police, à savoir les photos de suspects et de condamnés ». Sous couvert de quelle disposition légale ? Rien n'est dit à ce sujet.⁹ Il y a donc fort à penser que le cadre légal attendu en Belgique en réception du règlement européen sur l'intelligence artificielle¹⁰ ne viendra que légitimer des pratiques déjà largement répandues.

Un contexte global. De plus en plus contrôlant et répressif

C'est évidemment le contexte dans lequel ces choix politiques – techno-solutionnistes – sont posés qui doit nous alarmer. Le déploiement des outils et technologies de surveillance s'insère logiquement dans un continuum où l'action étatique tend vers toujours plus de contrôle, la politique criminelle vers plus de répression et la politique aux frontières de l'Europe plus inhumaine. Dans l'objectif de lutter contre les demandes d'asile multiples, ce sont désormais les images faciales des personnes introduisant des demandes d'asile qui sont compilées dans la base de données EURODAC, en plus de leurs empreintes digitales.

Dans le désespoir, de nombreuses personnes ont choisi de brûler leurs doigts pour brouiller leurs empreintes et pouvoir réintroduire une demande de régularisation.

La reconnaissance faciale, en tant qu'outil d'identification des individus, confère à l'État¹¹ une modalité de preuve dont l'objectivité réputée ou présumée tend à invisibiliser de nombreuses perspectives, dont notamment les effets sociaux et éthiques de la surveillance policière algorithmique. Les préjudices socio-techniques, comme les qualifie la criminologue Rosamunde van Brakel – c'est-à-dire les préjudices causés par une interaction entre la technologie et les structures sociales existantes – doivent faire partie intégrante de la mise en débat.

Les catégories de la population déjà discriminées par les pratiques et traitements policiers et judiciaires se verront nécessairement impactées de façon plus importante par cette couche technologique et le discours qui l'accompagne. Que restera-t-il de la présomption d'innocence face à une identification par reconnaissance faciale ? Quels comportements justifieront, à court ou moyen termes, un usage légalisé de cette technologie ?

D'une manière générale, on observe que les finalités justifiant les mesures de surveillance sont mal définies. Qu'elle soit justifiée par des arguments d'efficacité (« pourquoi s'en priver ? »), par l'opportunisme (événements sportifs de grande ampleur), par le sensationnalisme voire la stratégie du choc (à la suite d'un meurtre sanglant ou d'un attentat, les finalités peuvent ensuite progressivement « glisser », c'est ce qu'on appelle le fonction creep). Ça a été le cas à Bruxelles avec le déploiement de caméras à reconnaissance de plaques d'immatriculation. Initialement annoncée à la suite des attentats de 2015 dans le cadre de mesures antiterroristes, elles servent aujourd'hui autant à la police qu'à Bruxelles fiscalité dans le cadre de la zone « basse émissions » (LEZ), et demain, peut-être, pour instaurer une taxe kilométrique. C'est l'évolution d'une norme d'exception vers une normalisation de l'usage qu'il faut empêcher. Et pour ce faire, la seule voie qui protège réellement des dérives est celle de l'interdiction.

À défaut de débat, la reconnaissance faciale en procès !

Sans sursaut démocratique et dans l'hypothèse où le droit belge n'imposerait pas un cadre plus protecteur, défenseurs et défenseuses des droits humains devront envisager de soumettre le texte à l'analyse de la Cour constitutionnelle, juridiction suprême chargée d'exercer le contrôle de conformité des lois avec la Constitution, la Convention européenne des droits de l'homme ou des règles de droit primaire de l'Union européenne.

C'est pourquoi, dans le cadre du procès fictif écrit par Sophie Delacourte et la Ligue des droits humains pour le Festival des Libertés, le public sera projeté en 2026 dans une réalité – pas si hypothétique – où une asbl appelée Protect My Face serait amenée à introduire, devant la Cour constitutionnelle, un recours en annulation d'une loi établissant un cadre dans lequel certains usages exceptionnels de la reconnaissance faciale seraient autorisés.

Emmanuelle DE BUISSERET HARDY, conseillère juridique à la Ligue des droits humains

1 Nothing to Hide est un documentaire franco-allemand de Marc Meillassoux et Mihaela Gladovic, qui s'intéresse aux effets de la surveillance de masse sur les individus et la société. (Disponible en ligne.)

2 À ce sujet, voir : Aline Wavreille, Reconnaissance faciale : souriez, vous êtes filmé·es... et identifié·es, La Chronique, 203, 4-6, <https://www.liguedh.be/chronique-203-ces-technologies-qui-nous-veulent-du-bien/>

3 À ce sujet, voir : Corentin Debailleul, Vidéosurveillance à Bruxelles : installer des caméras, mais pourquoi ?, La Chronique, 203, 11-13, <https://www.liguedh.be/chronique-203-ces-technologies-qui-nous-veulent-du-bien/>

4 À ce sujet, voir l'enquête du journal Médor sur l'Hypersurveillance policière. <https://medor.coop/>

hypersurveillance-belgique-surveillance-privacy/police-justice-bng/

5 Voir notamment ce communiqué de la LDH: « Accès aux bases de données policières : la Cour de justice de l'Union européenne pousse la Belgique à réformer sa loi », novembre 2023 : <https://www.liguedh.be/acces-aux-bases-de-donnees-policieres-la-cour-de-justice-de-lunion-europeenne-pousse-la-belgique-a-reformer-sa-loi/>

6 Écoutez la série « Fuyez, vous êtes identifié es... » du podcast de la LDH De quels droits (on se chauffe) ? <https://www.liguedh.be/podcast/podcast-fuyez-vous-etes-identifie%c2%b7es/>

7 Voir ce communiqué de la LDH : « Plus de transparence sur la vidéosurveillance », mars 2022, <https://www.liguedh.be/plus-de-transparence-sur-la-videosurveillance/>

8 Voir : Comme au procès Pélicot, la police belge utilise aussi un logiciel de reconnaissance faciale : « Les policiers peuvent l'utiliser mais dans un cadre strict », 10/09/2024, Sudinfo, <https://www.sudinfo.be/id879328/article/2024-09-10/comme-au-proces-pelicot-la-police-belge-utilise-aussi-un-logiciel-de>

9 Pourtant, en 2022, un avis du même Organe affirmait sans détour qu'il y avait un consensus quant à l'inexistence de fondement juridique suffisant pour les finalités de maintien de l'ordre ou répressives. Voir : Avis relatif à une proposition de résolution pour la mise en place d'un moratoire de trois ans sur l'utilisation de logiciels et d'algorithmes de reconnaissance faciale sur les caméras de sécurité, fixes ou mobiles, dans les endroits publics et privés (DA210029), https://www.organedecontrol.be/files/DA210029_Avis_F.pdf, pts 9-10.

10 À ce sujet, voir l'article de Chloé Berthélémy, Mais que fait l'Europe ?, p17 de ce numéro.

11 À ce sujet, voir l'article de Jérôme Margnys, La vie privée, pour quoi faire ? Exigence démocratique et reconnaissance faciale, dans ce numéro p9.

Humour de Siné mensuel



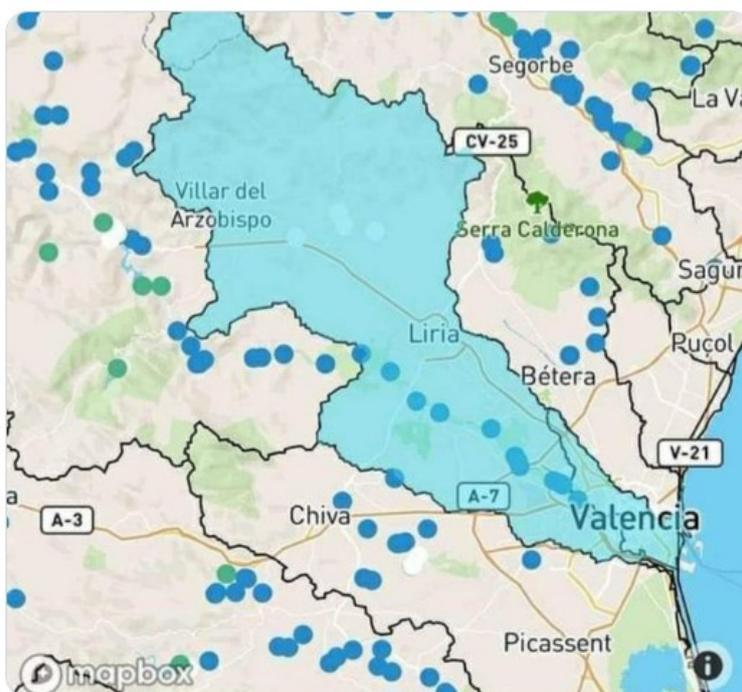
Inondations en Espagne

Renard Jean-Michel @Renardpaty · 15h

Les points bleus indiquent tous les barrages qui ont été supprimés autour de Valence.

C'est quelque chose que les médias grand public devraient vous dire. Mais ils ne le feront pas...

L'objectif était plus de biodiversité. La réalité est que des gens perdent la vie.



Les points bleus indiquent tous les barrages qui ont été supprimés autour de Valence. C'est quelque chose que les médias grand public devraient vous dire. Mais ils ne le feront pas... L'objectif était plus de biodiversité. La réalité est que des gens perdent la vie.

L'Espagne a détruit des dizaines de barrages pour que les cours d'eau puissent couler librement! Quand les écolos sont c...s ils rendent les crues incontrôlables

L'Espagne a battu un record en 2021, celui d'avoir démoli 108 infrastructures faisant obstacle à ses cours d'eau, selon le Dam Removal Europe, un collectif de sept ONG environnementales. Nul autre pays n'a fait plus en Europe. Selon le quotidien espagnol *El País*, ces obstacles sont majoritairement des barrages et des digues. Il y en aurait quelque 171 000 à travers le pays – selon une estimation du projet Amber (un atlas européen qui recense les barrages à travers le Vieux Continent), citée par le journal madrilène – au fil des 187 800 kilomètres de cours d'eau qui s'écoulent en Espagne. Certains d'entre eux sont « *intermittents* » et « *ont cessé de couler librement depuis quelque temps* », ajoute le journal de centre gauche.

Cet argument suscite « *un vif débat* », nuance *El País*. Dans certaines zones d'Espagne, les barrages sont indispensables pour empêcher les cours d'eau de s'écouler vers des habitations en cas de crue.

La destruction de plusieurs barrages hydrauliques s'inscrit dans une stratégie de l'Union européenne en faveur de la biodiversité. D'ici à 2030, l'UE souhaite rétablir l'écoulement libre d'au moins 25 000 kilomètres de cours d'eau dans les pays européens. Dans un rapport publié en 2021, la branche espagnole de l'ONG WWF a identifié 5 400 barrages comme prioritaires à la démolition en Espagne, « *ce qui, selon elle, pourrait libérer plus de 17 000 kilomètres de cours d'eau* », conclut *El País*.

<https://www.courrierinternational.com/article/le-chiffre-du-jour-l-espagne-demolit-des-barrages-pour-liberer-ses-cours-d-eau>

Publié le 2 novembre 2024 par PGIBERTIE

Biolait, un groupement de producteurs à l'opposé de la multinationale Lactalis

Créé il y a 30 ans par une poignée d'éleveurs, Biolait collecte aujourd'hui le lait de 1200 fermes situées partout en France. Alors que Lactalis a annoncé cesser ses contrats dans des centaines de fermes, les éleveurs de Biolait sont protégés.



Maîtriser la collecte du lait et avoir la main sur les prix : telles étaient les motivations des six éleveurs qui ont créé Biolait en 1994 dans l'ouest de la France. 30 ans plus tard, cette maîtrise des coûts de commercialisation reste centrale pour les producteurs et productrices qui choisissent cette organisation pour collecter leur lait et le vendre.



Sonia Fretay s'est installée en 2001, elle travaille avec son mari et son neveu dans une ferme en Ille-et-Vilaine. Ils sont passés en bio en 2016.

©Nolwenn Weiler

Chaque jour, la trentaine de chauffeurs de Biolait parcourent les routes de France pour collecter le lait d'environ 1 200 fermes. « *Nous achetons le lait de nos adhérents et charge à nous, ensuite, de le vendre au meilleur prix* », résume Philippe Marquet, éleveur dans la Loire, et président de Biolait depuis le printemps 2024.

« *Biolait peut revendre du lait à Sodiaal [une autre coopérative laitière], à Danone, à un petit transformateur local, etc. On négocie les prix avec chacun, en tenant compte du prix de production* », précise Pierrick Berthou, installé dans le Finistère depuis 1985. Il travaille avec sa compagne Aurélie, ont converti leur ferme au bio en 2014 et sont collectés par Biolait depuis 2016.

Un prix stable pour tous les éleveurs

Contrairement aux grandes laiteries industrielles, qui optimisent au maximum le coût de leurs collectes et ne passent que là où c'est rentable (c'est-à-dire des territoires simples d'accès où se concentrent de grandes fermes), Biolait ramasse le lait partout en France et garantit un prix stable et identique pour tous les éleveurs quel que soit le lieu de la ferme et le volume collecté. « *Je me souviens quand on a commencé à collecter des collègues dans les Pyrénées, on était fiers* », sourit Sonia Fretay. Installée en Ille-et-Vilaine avec son mari et son neveu, elle a rejoint Biolait en 2016, au moment où la ferme est passée en bio.

« *Les producteurs et productrices prennent collectivement toutes les décisions stratégiques et politiques du groupement*, explique Sonia Fretay. *Lors de l'assemblée générale annuelle, chaque ferme a une voix et peut dire oui ou non aux propositions du conseil d'administration (15 membres tous éleveurs ou éleveuses, ndlr). Tout est dit et expliqué sur les conditions de fixation des prix. Rien n'est caché à personne. Je n'ai jamais vu ça nulle part dans le milieu.* »

Quand on évoque avec elle l'actualité récente du géant Lactalis (qui a annoncé fin septembre la suspension de la collecte de lait dans plusieurs centaines de fermes d'ici deux petites années), Sonia Fretay se dit atterrée : « *C'est un collègue qui m'a avertie quand on était au salon de la bio. ça m'a touchée, évidemment. La fin de la collecte du lait, c'est un peu la fin du travail...* » Être chez Biolait la protège de ce risque. « *Jamais nous ne nous arrêterons de collecter. C'est aux antipodes de notre projet politique, à savoir la bio partout et pour tous* », assure Philippe Marquet, éleveur dans la Sarthe, et président du groupement depuis le printemps 2024.

Repère :

Biolait peut-il reprendre les agriculteurs lâchés par Lactalis ?

Aller chercher le lait partout en France, y compris dans les zones montagneuses, cela a coûté, évidemment, d'autant plus élevé que les prix du carburant augmentent. « *En ce moment, les coûts de collecte et de transport sont importants*, explique Philippe Marquet. *Et c'est pour cela que les prix payés aux producteurs sont moindres.* » Au premier trimestre 2024, le prix payé était de 43 centimes par litre, en dessous du prix du lait bio standard. « *Mais en fin d'année, tout ce qu'on aura pu générer en plus-value, en renégociant avec nos clients par exemple, va être repartagé aux adhérents.* »

« *Je suis informée plusieurs fois par an des tarifs* », dit Sonia Fretay, très attachée à cette transparence, elle qui a pratiqué les grosses laiteries où « *tout est opaque* ». Si certains industriels associent les producteurs aux négociations avec les acheteurs (la grande distribution, principalement), la règle c'est qu'ils découvrent souvent le prix du lait... quand ils reçoivent leur paie. « *À cause de la LMA [loi de modernisation de l'agriculture] mise en place en 2010 par Bruno Lemaire, alors ministre de l'Agriculture, et la FNSEA, les producteurs sont obligés de signer des contrats avec les collecteurs, mais sans qu'aucun prix ne soit garanti. Même pas un prix minimum ! C'est complètement inique* », s'insurge Pierrick Berthou.

D'autant plus inique que le mouvement social de 2009 qui a précédé la mise en place de cette loi avait été déclenché par un prix historiquement bas du lait. « *On était rendus à 210 euros la tonne (soit 21 centimes d'euros par litre), c'était surréaliste* », évoque Sonia qui a, comme Pierrick, participé à la grande grève du lait cette année là. Ni l'un, ni l'autre ne s'attendaient à une réponse telle que la LMA. « *On a donné les clés du camion aux industriels, qui font ce qu'ils veulent en volume et en prix*, déplore Pierrick Berthou. *Ils se passent un coup de fil entre eux, déconnectés du marché et de la réalité ici des exploitants. Le coût de production, ils s'en foutent.* »

Moins d'emprunts

Basée sur le pâturage, qui évite l'achat d'aliments, et n'achetant ni engrais chimiques, ni OGM, ni pesticides de synthèse, les fermes Biolait ont des coûts de production généralement moins importants que leurs collègues conventionnels. Les troupeaux sont en moyenne plus réduits, le matériel moins conséquent et les emprunts – fléau de tant d'agriculteurs – sont plus modestes.

Les volumes exigés par les industriels sont tels que les agriculteurs sont souvent obligés d'investir dans du gros matériel (des robots de traite par exemple). Ils doivent aussi acheter des aliments et compléments divers, qui font grimper les volumes de lait, mais coûtent cher. Ce modèle économique, qui peut rapporter gros tant que le prix du lait est élevé, peut aussi faire brusquement plonger les comptes dans le rouge si le prix du lait diminue, comme en 2009.

« *Beaucoup des grévistes de 2009 sont passés en bio, retrace Sonia. Et ils sont chez allés chez Biolait. Aujourd'hui, je suis moins bien payée, mais je sais pourquoi. Je sais que ça se démène du côté du conseil d'administration pour que nos prix augmentent. Les producteurs ont un vrai pouvoir de négociation.* » Selon Pierrick Berthou, « *c'est un modèle dont les industriels ne veulent surtout pas. Le pouvoir des producteurs leur fait peur. D'ailleurs, je suis convaincu qu'ils ont créé des filières bio pour contrer Biolait qui, pendant des années a été le meilleur payeur de la filière. Puis, les industriels s'en sont mêlés et ils ont mis le marché par terre.* »

Besoin pressant d'aides publiques

« *Depuis 2021, on subit de plein fouet la crise du lait bio, à cause de la chute de la consommation, remarque Philippe Marquet. Comme nous sommes un groupement 100 % bio, cette baisse de la consommation nous affecte particulièrement.* » Résultat : le groupement doit écouler une partie du lait en conventionnel, avec une moindre rémunération. Coincés par des prix trop faibles, un certain nombre de producteurs ont quitté Biolait ces derniers mois. « *Nous avons aussi un certain nombre de fermes qui ne trouvent pas de repreneurs. Les départs à la retraite non remplacés, cela concerne aussi les agriculteurs bio* », précise Philippe Marquet.

Pour le président de Biolait, une partie de la solution à la crise du lait bio se trouve du côté du respect de la loi sur l'alimentation dite « Egalim ». « *On devrait être à 20 % d'aliments bio dans la restauration collective et on est à 6 %. Cent millions de litres de lait pourraient être valorisés par ce biais là (soit 10 % de la production annuelle du pays), cela aiderait grandement la filière à aller mieux.* »

« *On ne produit que 1 % du lait français. Et pourtant on est en crise,* se désole Pierrick Berthou. *C'est à cause de l'organisation de la filière lait française qui a les pieds et les poings liés aux industriels.* » Il estime que l'élargissement de Biolait, ou la création d'une organisation de producteurs nationale qui inclurait Biolait est la seule solution pour sortir de la crise. « *Cela permettrait de gérer le marché et donc aussi le volume. Si tu t'aperçois que t'as 2 ou 3 % de trop, chacun baisse sa production de 2 ou 3 %, ce ne serait pas dramatique. On ne produit que ce qu'on peut vendre, c'est tout. Mais au préalable, il faut faire sauter la LMA de 2010.* »

« *Biolait ce n'est pas qu'un collecteur, c'est tout un projet de société,* pense Sonia, dont la ferme vient d'être primée pour une installation améliorant les conditions de vie des veaux. *Il y a aussi une réflexion sur le bien être des éleveurs.* » Dans la ferme de Sonia, Alain et Sébastien, le sujet a toujours été prioritaire. « *Dès que je me suis installée, on a mis en place le principe d'avoir un week-end sur deux,* relate Sonia, qui tenait absolument à passer un maximum de temps avec ses quatre enfants. *C'était totalement atypique dans le coin.* »

Soucieux d'augmenter leur temps libre, ils ont décidé, il y a deux ans, de passer en mono-traite, se libérant ainsi de la contrainte de la traite du soir. « *On a moins de lait, évidemment. Mais la perte de volume est partiellement compensée par la grille d'achat de Biolait qui évolue nettement en fonction du taux de matière grasse du lait* », explique l'exploitante. Or, ce taux augmente quand on ne traite les vaches qu'une fois par jour.

Sonia, Alain et Sébastien ont aussi fait des économies en matière de dépenses vétérinaires car les vaches, moins fatiguées, sont en meilleure santé. Pierrick et Aurélie, qui sont en mono-traite depuis 2018, font le même constat. « *Il y a en plus des économies sur l'eau et les produits de nettoyage car on ne lave la salle de traite qu'une fois par jour* », explique Pierrick.

Le gain de temps est important : près de 20 % de temps de travail en moins. « *Notre prochain projet, termine Sonia, c'est de passer de trois à quatre semaines de vacances par an.* » Une vraie chance, dans ce milieu où un tiers des agriculteurs prennent moins d'une semaine de congés chaque année.

Nolwenn WEILER (Basta!)

Photo de une : Une éleveuse dans la Manche/© Biolait

Quand le président du « Mouvement réformateur » belge, veut se montrer plus sioniste que Netanyahu, Smotrich et Ben-Gvir réunis

Les événements terribles qui jour après jour dévastent le M-O ne nous ferons pas oublier : à l'approche des élections communales début octobre, Mr Bouchez, président du parti de droite « Mouvement Réformateur » belge (MR), se trouvait au micro de Radio judaïca le 25.09 dernier.

Comme tout bon démagogue, il a donc endossé l'habit de circonstances et s'est parfaitement glissé dans le moule. Écoutez bien ses propos, plus sioniste que ça, tu meurs !

Lorsque la question de l'intervention israélienne au Liban s'est présentée, Mr Bouchez a fait preuve d'une admiration sans retenue à propos de l'usage par ce régime colonial de terreur, des bipeurs et autres appareils électroniques de communication piégés, ayant explosés deux jours de suite dans tout le Liban, y provoquant des milliers de victimes de tous âges, adultes comme enfants, dont un nombre important de blessés graves qui seront handicapés à vie. Les chirurgiens en ophtalmologie qui sont intervenus pour les soigner ont déclaré n'avoir jamais dû énucléer autant de patients au cours de leur carrière. Et les nombreuses blessures à la tête et aux mains sont d'une gravité sans nom, confirmant l'horreur du procédé utilisé par les services secrets du Mossad à l'initiative de cet acte de terreur.

Par ses déclarations G-L Bouchez, légitime ainsi les « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité » du régime d'apartheid israélien. Et ses propos, venant corroborer la sentence de la Cour Internationale de Justice de La Haye ayant désigné les pratiques israéliennes comme génocidaires, sont dès lors condamnables aux yeux du Droit.

Suite à cet acte de terreur, dans un article rédigé par Tarik Cyril Amar, celui-ci explique que « *les apologistes occidentaux d'Israël se sont pliés en quatre (...) non seulement en minimisant et en justifiant la criminalité israélienne effrontée comme d'habitude, mais aussi en la célébrant comme exemplaire et intelligente (ironiquement, s'attarder sur le stéréotype de "l'intelligence" des juifs est un préjugé antisémite classique, mais ne nous attardons pas sur ce point)* ». Mr Bouchez et ses nervis devraient néanmoins y réfléchir plutôt deux fois qu'une.

L'auteur poursuit: « *Le comité éditorial du 'Wall Street Journal' a présenté le 17 septembre comme un exemple des capacités "remarquables" d'Israël. Comme si le fait d'être financé et protégé par les États-Unis constituait un ensemble de compétences. Pour le journal britannique 'The Telegraph', toujours belliciste, l'attaque était "audacieuse". Intéressant : comment ? Les auteurs de l'attentat ont-ils montré leur visage pour un combat ouvert ? Le 'Bild', organe de presse allemand ultra-sioniste appartenant au groupe de droite Springer, a admiré le "thriller d'espionnage presque cinématographique" derrière l'opération, c'est-à-dire l'infiltration criminelle de chaînes d'approvisionnement civiles pour y placer des explosifs.* » (<https://arretsurinfo.ch/quest-ce-que-poutine-a-a-voir-avec-les-attaques-israeliennes-contre-le-liban/>). Autrement dit, la rédaction du 'Bild' appréhende cet acte criminel sur le mode d'une série Netflix... Que faut-il comme esprit retors pour en arriver à penser ainsi ?!

Après cela, je n'aurais dès lors qu'une seule question à poser à Mr Bouchez : se serait-il lancé dans de telles éloges si c'était la résistance du Hezbollah libanais qui avait utilisé ce procédé abject à l'encontre de la population israélienne ?...

La déflagration des propos du président du MR – l'un des partis les plus importants de Belgique et qui peine actuellement à former un gouvernement fédéral – a été telle, que même au sein de son parti, des dissensions se sont manifestées, telle celle des « Jeunes MR » de la commune d'Evere (l'une des 19 communes de Bruxelles):

« Dans un communiqué au ton particulièrement sévère, signé par les Jeunes MR d'Evere et candidats aux élections communales, le message est clair : "Nous tenons à nous désolidariser fermement des propos tenus par Georges-Louis Bouchez au sujet du conflit israélo-libanais/palestinien. Ses déclarations, qui révèlent une incompréhension flagrante de la situation, ne représentent ni nos valeurs ni celles de nos concitoyens à Evere". » (sudinfo.be)

Mon ami et frère Nordine Saïdi, à l'image d'autres citoyens extrêmement choqués par les propos de G-L Bouchez, a entamé le dépôt d'une plainte à son encontre, se basant sur les éléments suivants:

« I. Discours de haine et incitation à la violence –

Les déclarations de Georges-Louis Bouchez participent à la légitimation d'actes de violence graves, relevant de crimes de guerre, voire de crimes contre l'humanité commis par l'État israélien contre les Palestiniens. Qualifier de « coup de génie » une attaque militaire visant une organisation libanaise, le Hezbollah, dans un contexte de guerre et de répression systématique contre les populations civiles palestiniennes, constitue non seulement une glorification de la violence mais aussi une incitation à la haine. En effet, de telles déclarations banalisent et justifient indirectement les actes militaires israéliens qui entraînent la mort de milliers de civils innocents et l'exil forcé de populations entières.

Cette forme d'expression publique, émise par une personnalité politique de premier plan, renforce les préjugés islamophobes, anti-arabes, et déshumanise les victimes de l'oppression israélienne. Ces propos favorisent un climat de violence et d'hostilité envers toute forme de résistance à l'occupation israélienne, en réduisant ces mouvements à des ennemis stratégiques et en invisibilisant la souffrance des populations locales.

2. Contribution à la diffusion d'un discours raciste et discriminatoire –

Les propos de Georges-Louis Bouchez, dans le cadre d'une émission diffusée sur Radio judaïca, un média communautaire, sont d'autant plus problématiques qu'ils s'inscrivent dans un contexte historique où les discours de justification de la violence israélienne sont souvent accompagnés d'une rhétorique raciste et déshumanisante à l'encontre des Palestiniens et des Arabes en général. En louant une attaque militaire sans mentionner les souffrances infligées aux populations civiles, GLB participe à la diffusion d'un discours où les vies palestiniennes n'ont aucune valeur.

Ces propos alimentent également une forme de racisme structurel, en positionnant Israël comme un État qui aurait un droit légitime de recourir à la violence contre les peuples arabes et musulmans. Cette approche est non seulement contraire aux principes d'égalité et de respect des droits fondamentaux, mais elle renforce également les discriminations auxquelles sont confrontées les populations issues du monde arabe ou musulman, y compris en Belgique.

3. Violation des législations contre les discours de haine –

Les déclarations de GLB violent plusieurs articles de la loi belge relative à la lutte contre les discours de haine et l'incitation à la violence. En effet, ses propos, en glorifiant des actes de guerre et en soutenant une attaque militaire israélienne contre un groupe spécifique (Hezbollah), incitent directement ou indirectement à la haine contre une communauté religieuse et ethnique.

La loi belge, et en particulier les articles qui protègent contre l'incitation à la violence raciale, religieuse ou ethnique, doit être activée pour enquêter sur de telles déclarations. En tant que président d'un parti politique, Georges-Louis Bouchez dispose d'une plateforme publique importante, et ses propos ont une influence sur l'opinion publique. C'est précisément pour cette raison que ses déclarations doivent être examinées avec la plus grande rigueur, afin de déterminer si elles enfreignent les lois anti-discrimination et anti-haine en Belgique.»

Le moment est important. Il sera l'occasion de voir si la Justice belge fait son travail de manière indépendante, et ne s'incline pas sous les pressions diverses qui ne manqueront certainement pas de tenter de l'influencer.

[...] D'autant qu'avec l'évolution dramatique de la situation dans la région – faut-il revenir sur le lâche assassinat de H.Nasrallah, secrétaire général du mouvement politique Hezbollah dont on sait aujourd'hui qu'il avait averti les autorités US, françaises et israéliennes de son acceptation d'un cessez-le-feu, par le largage de 80 tonnes de bombes ayant causé des milliers de victimes civiles (morts & blessés) et l'effondrement de leurs logements – ainsi que des incessantes violations du Droit international par le régime terroriste israélien, aucun responsable politique qui aurait gardé un minimum d'honneur et de valeurs, ne peut soutenir un tel déferlement de barbarie et de dévastation de la part d'une colonie dont il faut au contraire, tout mettre en œuvre pour la démembrer et en juger les meurtriers. C'est d'ailleurs ce que préconise l'Avis consultatif de la Cour internationale de Justice du 19 juillet dernier, et dans la foulée, la Résolution de l'Assemblée générale des Nations-unies du 18 septembre qui la met en œuvre, établissant des actions concrètes, que les États tiers ont l'obligation de mettre en place pour faire respecter le Droit international. Parmi celles-ci:

- cesser d'importer des produits des colonies;
- ne plus fournir d'armes qui permettent de maintenir l'occupation et la colonisation;
- faire en sorte que les entreprises n'entretiennent aucun lien avec la colonisation, etc.

Nous n'oublierons pas, Mr Bouchez !

Daniel VANHOVE, Mondialisation.ca, 09 octobre 2024

La source originale de cet article est Mondialisation.ca. Copyright © Daniel Vanhove, Mondialisation.ca, 2024

À propos des discours sur les BRICS+



J'ai écouté une interview de Laurent Delcourt du CETRI qui d'une certaine manière reflète et relaye depuis le Sommet historique de Kazan les campagnes de doute, de scepticisme, de contestation voire de dénigrement sur les BRICS+.

Selon lui, ceux-ci seraient trop ou pas assez ! Les BRICS+ reproduiraient les mêmes types de rapports avec les pays d'Afrique que ceux qu'imposent les anciennes puissances coloniales. Les BRICS+ en fait ne penseraient qu'à leurs intérêts propres en exploitant les ressources naturelles de ceux qu'ils prétendent représenter et soutenir.

En fait et toujours selon Laurent Delcourt, rien de bien nouveau ne serait apparu sous le soleil.

Évidemment on s'attendrait plutôt à entendre ce type de discours de la part des experts de plateau et des médias pour lesquels l'ordre libéral est un système indépassable. Mais, dans son cas, le bilan globalement négatif qu'il nous présente est censé partir d'une approche qui se veut tiers-mondiste. En fait, Laurent Delcourt, les bons sentiments en bandoulière, se refuse à prendre en compte le monde réel tel qu'il est. Pour juger, il préfère s'en tenir à un monde parfait, sans rapports de forces, sans contradictions, sans avancées, sans reculs, sans possibles et pour les peuples sans victoires ni défaites.

La référence de Laurent Delcourt à partir de laquelle il juge unilatéralement l'action des BRICS+, c'est une espèce de monde idéal, d'harmonie et de perfection qui selon lui devrait guider l'action de chaque état. Or, même si le monde change vite et même de manière accélérée, il n'a pas fait disparaître comme par un coup de baguette magique les différences, les divergences, les désaccords, les choix différents de développement, les compromis et les compromissions, les limites des volontés politiques.

Que chaque État cherche à faire valoir ses intérêts mais c'est là, le b.a.-ba de ce sur quoi demeure encore fondé les relations internationales bilatérales ou multilatérales. De plus cela est également associé avec des principes comme souveraineté, autodétermination et indépendance. Les Nations Unies en sont l'illustration et l'expression à l'instant T d'un rapport des forces qui s'exprime à partir d'intérêts nationaux et rien d'autre.

C'est ainsi, que cela plaise ou non ! Par conséquent, le constat auquel se livre Delcourt correspond à une vision apolitique du monde qui n'aide pas à l'indispensable clarté sur les enjeux et les défis auxquels les peuples doivent faire face aujourd'hui, c'est-à-dire aux risques comme aux opportunités.

Les BRICS+ représentent, à travers une alliance politique très souple, non pas une alternative (du moins pas pour le moment), mais une dynamique en faveur d'un mouvement qui contribue progressivement à modifier l'architecture des relations internationales. Cela se fait, avec toutes les limites objectives que l'on peut imaginer. Ainsi, par exemple est différente l'ambition de la Chine qui veut construire une société socialiste développée aux caractéristiques chinoises pour le milieu du siècle et les objectifs de l'Arabie Saoudite qui est une monarchie réactionnaire dont les liens avec les EU sont certes distendus, mais pas au point de rompre. Faut-il ajouter que l'Arabie Saoudite tout comme la totalité des États dans le monde sauf les États-Unis et Israël votent chaque année en faveur de Cuba et de la résolution des Nations Unies qui condamne les États-Unis au sujet du blocus qu'ils imposent. Cela ne fait pas du Prince héritier Mohammed Ben Salmane un défenseur du socialisme cubain. Ainsi, Chine et Arabie Saoudite ces deux États aux visions diamétralement opposées sont capables de travailler et de coopérer ensemble bilatéralement comme au sein des BRICS+.

Il faut donc être lucide et ne pas faire dire aux BRICS+ ce qu'ils ne disent pas eux-mêmes, mais au contraire prendre en compte les évolutions, les changements d'attitude, préventions hier coopération aujourd'hui et donc leurs significations avec toutes leurs limites positives ou négatives. Les BRICS+ ne contribuent-ils pas à favoriser l'émergence d'une nouvelle mentalité ? Un pas vers cette communauté de destin dont parle Xi Jinping, un cadre inédit qui ne serait pas synonyme d'uniformité, mais au contraire de respect de l'identité de chaque état. N'est-ce pas au fond ce qui est à ce stade le plus important ?

Qu'il y ait entre les BRICS+ un début d'harmonisation ou d'approche commune sur certains sujets est déjà très positif. C'est le cas, par exemple avec le refus des sanctions qui, rappelons-le sont illégales si l'on se réfère au droit international, des conditionnalités, des règles qu'imposent unilatéralement les Occidentaux et leurs institutions, de la suprématie du dollar, du racket des institutions de Bretton Woods, du rejet de la conflictualité et des guerres, de la réaffirmation du respect de la souveraineté des États, de leurs libres choix de droit au développement, en un mot le rejet de ce système de tutelle qui continue à étouffer l'indépendance et la souveraineté des États, notamment ceux des plus faibles au nom de la bonne gouvernance et du droit d'ingérence.

Ce patrimoine de principes et valeurs que défendent les BRICS+ constitue des avancées d'autant plus importantes qu'elles sont portées par plus de la moitié de la population mondiale, et que celle-ci représente en terme de pouvoir d'achat dans l'économie mondiale une part beaucoup plus importante que tous les pays du G7. Ainsi, et ce n'est pas secondaire, les BRICS+ contribuent à ce que l'on se dégage progressivement d'un système hégémonique et anachronique. Contribuant à la stabilité mondiale tout en exprimant certes avec des limites, une volonté d'aller au delà, c'est-à-dire vers un nouvel ordre mondial, une multipolarité en forme de nouvelle émancipation.

Certains diront c'est de la rhétorique, car au fond ça ne change rien. Pourtant, la réalité et la vie entre sont entrain de démontrer le contraire, le rapport des forces par définition n'est pas une chose figée et immuable. Pour s'en assurer, et face à ces bouleversements on serait tenté de citer Francis Fukuyama pour qui « Si nous baissons la garde, le monde libéral disparaîtra ».

Dans la prise en compte de ce qui change qualitativement et concrètement, Laurent Delcourt ne semble pas à jour sur la relation Inde/Chine. En fait, l'un des événements les plus importants du Sommet de Kazan est justement cette rencontre Narendra Modi et Xi Jinping qui confirme un rapprochement important entre les deux géants asiatiques. Cette évolution qui est engagée depuis des mois et même plus encore ne se réduit pas à la seule solution des problèmes frontaliers pour lesquels ils ont trouvé ensemble des réponses adaptées, mais elle touche aux relations politiques et économiques.

Même si l'Inde demeure partie prenante de la Quadrilatérale, cette alliance politico-militaire tournée contre la Chine, ses relations avec les EU ont changé au point que Biden a même dû annuler sa visite d'État de décembre 2023. Ainsi les EU ont, depuis, mis sur une liste noire l'Inde sur la question de la liberté religieuse ; le Canada a expulsé 70 diplomates indiens. EU et Canada ne font pas mystère de leur soutien au mouvement séparatiste des Sikhs qui au Pendjab revendiquent un État indépendant : le Khalistan. L'Inde par ailleurs est devenu une plateforme de raffinage et une plaque tournante mondiale pour le pétrole russe.

Dans le même temps, les relations économiques, commerciales, culturelles entre la Chine et l'Inde n'ont jamais été aussi importantes. Les facilités de voyages entre les deux pays ont été élargies et simplifiées. Par ailleurs les changements de régime récents au Bangladesh et au Sri Lanka ont fait réagir fermement l'Inde quant aux ingérences EU dans la région. Faut-il on non prendre tout cela en compte dans notre appréciation sur la situation mondiale comme dans le rapport des forces dans la région ?

Autres exemples qui ne sont pas indifférents à l'existence et à l'action publique ou non des BRICS+ : l'évolution positive des relations entre l'Iran et l'Arabie Saoudite, le retour à l'unité de toutes les factions palestiniennes, la résistance d'une majorité à l'Assemblée générale des Nations Unies aux pressions occidentales sur le dossier Ukrainien, la réunion de 50 chefs d'États africains à Beijing et le développement des routes de la soie (BRI) soutenu par 150 pays dans le monde, le rôle accru de la Nouvelle Banque de développement, etc. En fait, les BRICS+ contribuent à ce que dorénavant de nombreux États puissent s'adosser à un énorme potentiel économique, à des capacités financières accrues, à des réalisations scientifiques, à des innovations sans précédents en particulier dans le domaine de l'intelligence artificielle (AI) et de la protection de l'environnement.

Faut-il encore ajouter combien le potentiel économique des BRICS+ se conjugue avec des atouts démographiques réels au moment même où les économies occidentales s'enfoncent dans une crise systémique durable et dévastatrice industriellement comme socialement. Enfin, et même si cela reste encore insuffisant, il est indiscutable que le mouvement en faveur de la dédollarisation, la valorisation des échanges en monnaies nationales dans le commerce entre de nombreux pays membres ou non des BRICS+ constitue une situation totalement inédite que les États-Unis sont incapables de contrecarrer et de freiner malgré toutes les pressions qu'ils exercent.

Enfin, si on ne peut encore vraiment parler d'alliances anti hégémoniques au plan politique, il est inconteste que se réalise sous nos yeux ce que Zbigniew Brzezinski craignait le plus (dans son livre *Le grand échiquier*). Ce cauchemar qu'il redoutait en forme de contestation comme de remise en cause de la suprématie étasunienne, c'est-à-dire ce rapprochement stratégique indiscutable qui ne cesse de se renforcer tant leur complémentarité est forte entre la Russie, la Chine, l'Inde et l'Iran. Certes non sans contradictions mais, jusqu'à plus ample informé, ce sont celles-ci qui font bouger le monde !

Demain sera un autre jour !

Par conséquent, on ne saurait tirer des conclusions définitives sur les BRICS+ et encore moins anticiper à l'aveuglette. Leur existence n'est déjà pas si mal ! Ce qui est important dans les relations internationales c'est le mouvement, la tendance y compris sur le temps long. Les BRICS+ n'y échappent pas. Il se fait que la période que nous vivons actuellement me fait penser à ce que Lénine disait de manière anticipatrice en 1915 : « Pour que la révolution éclate, il ne suffit pas habituellement que la base ne veuille plus vivre comme auparavant, mais il importe que le sommet ne le puisse plus ».

En sommes-nous là ? Une chose est au moins certaine : cela y ressemble fort.

Jean-Pierre PAGE

URL de cet article 40002 : <https://www.legrandsoir.info/a-propos-des-discours-sur-les-brics.html>

La nouvelle monnaie « BRICS » enfin dévoilée

Visant à concurrencer le dollar et à permettre un ordre « multipolaire », le nouveau billet a été dévoilé par Poutine lors du récent sommet de Kazan.

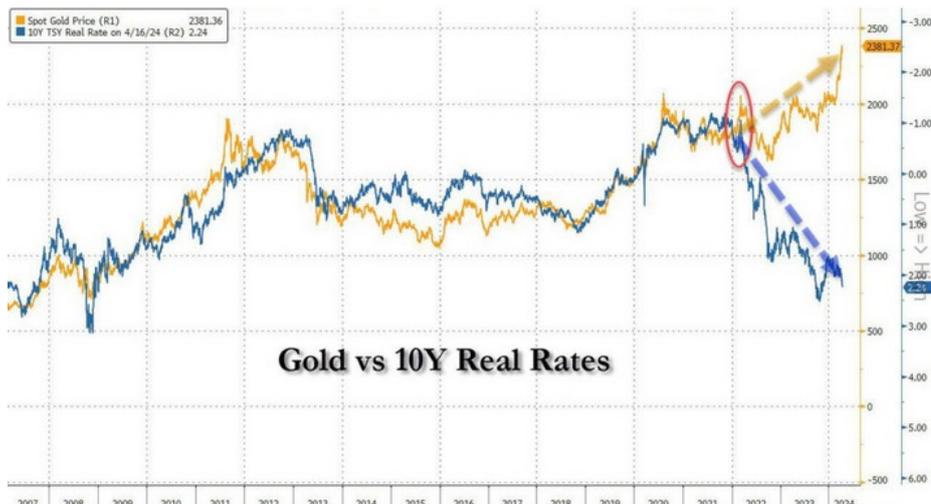


Article d'Icaros d'Essentiel News

Dans un article du mois d'avril, nous expliquons la façon dont l'ordre monétaire international s'apprête à changer.

En effet, bien que ce renversement soit prédit depuis longtemps, un signe annonciateur n'est apparu que cette année: la déconnexion du prix de l'or des taux obligataires américains à dix ans.

Plusieurs analystes financiers ont remarqué quelque chose d'étrange dernièrement; un phénomène qui a débuté en 2022, mais qui s'accroît et s'aggrave rapidement. On veut parler du prix de l'or bien sûr – mais bien qu'il atteigne des records historiques presque chaque semaine, il ne s'agit pas uniquement de sa valeur en dollars qui interpelle : il s'agit aussi et surtout de sa déconnexion par rapport aux taux d'intérêts de référence, c'est-à-dire les taux obligataires américains à dix ans.



La raison pour laquelle le prix de l'or et les taux d'intérêts devraient être corrélés est évidente : l'or ne rapporte aucun rendement ; on ne gagne aucun intérêt en stockant du métal. Au contraire, des obligations d'État rapportent un certain taux annuel. Lorsque ce taux d'intérêt est inférieur à l'inflation (ou a fortiori négatif), alors l'or gagne en attractivité : c'est l'actif sûr par excellence, et même à 0% son rendement est supérieur à un taux réel négatif. En revanche lorsque les taux d'intérêt montent, l'attractivité de l'or a tendance à dimi-

nuer, car les investisseurs préfèrent placer leur épargne de façon à en extraire une rente, sous réserve que ce placement soit sûr et que la rente soit garantie.

Or ce principe qui a prévalu pendant si longtemps cesse d'être vrai; et cela reflète un bouleversement en cours de l'ordre financier international. Pour comprendre pourquoi, on doit faire quelques pas en arrière et rappeler l'histoire monétaire récente.

Le dollar comme monnaie de réserve

L'année 1944 a marqué le début de ce qui allait devenir la plus grande ère d'expansion de crédit de l'histoire de la civilisation. Cette ère touche aujourd'hui à sa fin, et les conséquences seront profondes.

En juillet de cette année-là, les délégués de toutes les nations alliées se sont réunis à l'hôtel Mount Washington, à Bretton Woods (New Hampshire), pour régler l'ordre monétaire international après la fin de la Seconde Guerre mondiale. Cette réunion a abouti à la création du Fonds monétaire international et du système de Bretton Woods.

À cette occasion, le dollar américain a été désigné comme nouvelle monnaie de réserve mondiale, le gouvernement des USA s'engageant à échanger chaque dollar émis contre 1/35e d'once d'or.

Ce privilège extraordinaire de devenir l'émetteur de la monnaie de réserve mondiale, les gouvernements américains successifs en ont rapidement abusé. Le pouvoir corrompt, et il n'y a pas de plus grand pouvoir économique que de contrôler ce que les autres utilisent comme monnaie.

La faillite américaine de 1971

Il s'est passé quelque chose de très important dans l'après-midi du vendredi 13 août 1971. Au cours d'une réunion secrète à Camp David, il a été décidé que les États-Unis manqueraient à leurs obligations en matière d'or. Le dollar ne serait plus remboursable à 1/35e d'once. Cette décision a été annoncée à la télévision le dimanche 15 août; le clip historique se trouve ci-dessous.



Bien entendu, les responsables politiques n'ont pas appelé cela une faillite ou un défaut souverain, bien que c'en fut un dans tous les sens du terme. Cela a été présenté comme une mesure « temporaire », destinée à « lutter contre les spéculateurs » et à assurer la « stabilité du dollar américain ». Plus tard, l'événement a été appelé, par euphémisme, le « choc Nixon ».

Certes, l'annonce n'a pas pris les observateurs avisés par surprise. Les programmes Grande Société et la guerre du Vietnam avaient déjà conduit les Américains à imprimer trop de dollars, ce qui érodait déjà la confiance dans l'engagement pris à Bretton Woods en 1944.

En novembre 1961 déjà, les États-Unis et sept pays européens avaient convenu de coopérer en intervenant sur le marché de l'or de Londres pour maintenir le prix officiel de 35 dollars par once ; cela s'est fait, essentiellement, en déversant de l'or sur le marché à un prix artificiel et subventionné de façon à en manipuler le prix. L'organisation en charge de cette manipulation s'appelait le « London Gold Pool » (pool de l'or de Londres).

En février 1965, le président français Charles de Gaulle fait part publiquement de ses doutes et accuse les Américains d'abuser de leur prérogative extraordinaire.



Le 14 mars 1968, les États-Unis exigent du gouvernement britannique qu'il ferme le marché de l'or à Londres le lendemain, pour contrecarrer la forte demande pour le métal précieux ; le 15 mars, la reine du Royaume-Uni déclare un jour férié. Le 18 mars, le congrès américain annule la nécessité légale d'une réserve d'or pour garantir la monnaie américaine. Le marché londonien reste ensuite fermé pendant deux semaines, alors que dans d'autres pays l'or continue à être échangé à un prix qui s'envole. Ces événements ont marqué ce qu'on appelle depuis l'effondrement du gold pool.

Cela aura donc pris un surcroît de 3 ans pour que les États-Unis annoncent officiellement leur défaut souverain. Au total, le système d'après-guerre d'échange de dollar contre de l'or aura survécu 27 ans, dont les 10 derniers ont été marqués par un déclin rapide de la confiance dans la solidité de la monnaie américaine.

Diplomatie du pétrodollar

Après la faillite de 1971, alors que la confiance dans le dollar américain est fortement ébranlée, et que l'inflation des prix aux États-Unis devient galopante, les Américains réussissent à sauver leur monnaie. En juillet 1974, le secrétaire américain au Trésor William Simon conclut secrètement un accord avec le roi Faisal bin Abdulaziz d'Arabie saoudite : en échange de son engagement de fixer les prix du pétrole en dollars uniquement, d'accepter le dollar comme seul moyen de paiement, et de recycler les dollars ainsi obtenus en bons au Trésor américain, les États-Unis assurent la protection militaire à la dynastie obscurantiste des al-Saoud. C'est ainsi que naît le « oil exchange standard » (étalon pétrole), un mécanisme également appelé recyclage des pétrodollars. Dès ce moment, le dollar américain n'est plus garanti par l'or *de jure*, mais par le pétrole saoudien *de facto*. Les planches à billets peuvent continuer de tourner à plein régime.

Après un nouveau sauvetage du dollar par le banquier central américain Paul Volcker en juin 1981 (qui a passé les taux directeurs à 20%, provoquant une grave récession mondiale), et par suite de l'effondrement de l'Union Soviétique, le « privilège extraordinaire » dénoncé par de Gaulle est abusé au-delà de toute raison, et la débauche monétaire devient encore plus totale; les années 1990, surnommées de « Grande modération », ont surtout rimé avec expansion colossale du crédit.

Tout cela mène naturellement au 21^e siècle, et à l'année 2008 en particulier, lorsque les premiers soubresauts d'un tremblement de terre proche se font sentir.

Unité tunnel

La conséquence naturelle de cette débauche monétaire, c'est l'accroissement incommensurable de la dette publique, car dans un système fiduciaire l'émission de nouvelle monnaie se fait sous forme de nouvelle dette.

Mais comment décrire le niveau atteint, en utilisant un vocabulaire compréhensible ? Les dictionnaires ne font pas encore figurer le mot *trillionaire*, et pourtant les publications financières l'annoncent déjà. En effet, ce mot n'a aucun sens intuitif, et illustre la décadence totale de notre système financier et l'accumulation de fausse richesse qui le caractérise.

Comment donc représenter la quantité de travail humain que de tels ordres de grandeur représentent ? Il existe un moyen simple ; aucun économiste ne l'a encore proposé, mais on peut parler en *unités tunnel*. En effet, creuser un trou est certainement la forme la plus primitive de travail humain, et la taille du trou est un bon indicateur de l'effort fourni.

Le nouveau tunnel de base du Saint-Gothard, le plus long tunnel ferroviaire et le plus profond tunnel de circulation au monde, 57 kilomètres sous les Alpes, dont la construction a duré près de deux décennies et pour lequel 28 200 000 tonnes de roche ont été excavées (5 grandes pyramides), a coûté 10 milliards de dollars au total. C'est un beau chiffre rond.

Ainsi, un trillion de dollars équivaut à creuser 100 tunnels, soit un tunnel de 5 700 kilomètres de long. Jeff Bezos, dont la fortune nette est estimée à 170 milliards de dollars, pourrait creuser 17 tunnels, soit un tunnel de 970 kilomètres de long.

La capitalisation boursière d'Apple Corporation s'élève en ce moment à 2 500 milliards de dollars ; ce chiffre revient à creuser 250 tunnels, soit un tunnel de 14 250 kilomètres de long, ce qui représente 1,12 diamètres de la Terre. Cela signifie percer entièrement la Terre d'un antipode à l'autre, puis de creuser encore 26 tunnels du Gothard supplémentaires.

La dette totale des États-Unis, qui s'élève à 34 000 milliards de dollars, représente 3 400 tunnels, soit un tunnel de 193 800 kilomètres de long, qui traverse la Terre plus de 15 fois dans les deux sens. La dette totale des États-Unis, y compris les engagements non financés, qui s'élève à 100 000 milliards de dollars, représente 10 000 tunnels, soit 45 diamètres terrestres.

La valeur totale des produits dérivés accumulés dans le monde s'élève à 715 000 milliards de dollars, soit une distance de tunnel plus de dix fois supérieure à la distance entre la Terre et la Lune.

Certes, on ne creuse pas les tunnels à la main et il n'est pas pratique de creuser au centre de la Terre (ou dans l'espace). Il n'en reste pas moins que le tunnel de base du Saint-Gothard est une remarquable réalisation technique ; il a fallu 17 ans pour l'achever ; creuser à travers une montagne de granit est semé d'embûches, et neuf personnes ont perdu la vie au cours du chantier. Il est comparable à d'autres grands projets de génie civil tels que les canaux de Suez ou de Panama, et il constitue une excellente unité de mesure pour représenter l'insondable accumulation de richesses.

Nous parlons de richesse, mais il s'agit bien sûr de *dette*. Il est ridicule de penser qu'Apple vaille réellement plus d'un diamètre terrestre mesuré en tunnels. C'est le système fiduciaire, fondé sur la dette, dans lequel chaque unité monétaire émise l'est sous forme de dette, qui fait qu'une telle accumulation insensée de pseudo-richesse est possible.

Et justement, nous atteignons un point d'inflexion.

Croissance exponentielle

La croissance exponentielle est difficile à comprendre intuitivement. Pour l'illustrer, une énigme simple : une bouteille contient une bactérie à 8 heures du matin ; une minute plus tard, à 8h01, la bactérie se divise, de sorte qu'il y a désormais un total de 2 bactéries. Une minute plus tard, à 8h02, la quantité de bactéries double à nouveau et il y en a quatre dans la bouteille. À 8h03, il y a huit bactéries dans la bouteille. À midi, la bouteille est complètement pleine.

Question : à quel moment la bouteille n'est-elle qu'à moitié pleine ? Prenez un instant de réflexion.

Si vous êtes comme la plupart des gens, et à moins que vous ne soyez familier avec ce genre de problème illustrant la nature contre-intuitive de la croissance logarithmique, la réponse ne semble évidente qu'après une seconde de réflexion. On a tendance à être attiré par la réponse 10h00, car on pense en termes de croissance linéaire. La bonne réponse est bien sûr une minute avant midi, car c'est à ce moment-là que la quantité de bactéries double une dernière fois, pour finalement remplir la bouteille.

Pour comprendre la croissance logarithmique de la dette, il est préférable d'examiner son temps de doublement en années, plutôt que le pourcentage annuel de croissance correspondant ; c'est certainement plus intéressant que le montant notionnel pur, qui ne signifie plus rien. Une bactérie qui ne connaît pas le temps de doublement, une minute avant midi, alors que la bouteille n'est qu'à moitié pleine, peut penser qu'il lui reste encore beaucoup de temps : elle ne se rend pas compte qu'à 12h01, elle aura besoin de deux bouteilles, et de quatre bouteilles une minute plus tard.

Dette américaine

La dette américaine est la plus importante à examiner, car les États-Unis émettent la monnaie de réserve, et elle représente donc un baromètre important pour comprendre quand ce privilège prendra fin.

La dette nationale des États-Unis, qui s'élevait à 259 milliards de dollars en 1945, a mis 30 ans à doubler. Libérée de l'or, elle a doublé encore 6 fois après cela, mettant en moyenne 8 ans pour doubler à chaque fois (34 000 milliards de dollars aujourd'hui). En ce qui concerne la masse monétaire M2, qui était à 300 milliards de dollars en 1960, elle a doublé 6 fois par la suite, mettant en moyenne 10 ans pour doubler à chaque fois (20 000 milliards de dollars aujourd'hui). Par contraste, le PIB mondial a mis 30 ans à doubler pour atteindre les 100 000 milliards de dollars actuels, et 23 ans pour doubler avant cela.

Avec un temps de doublement de 10 ans, la dette américaine, y compris les engagements non financés (100 000 milliards de dollars aujourd'hui), s'élèverait à 25 quadrillions de dollars en une vie humaine: la distance entre la Terre et le Soleil, calculée en unité tunnels.

Qu'est-ce que tout cela est censé démontrer? Une chose simple : le montant de la dette en souffrance est déjà, et de loin, absolument ridicule. Il est prévu qu'il devienne encore plus ridicule, car il augmente désormais de 1 000 milliards tous les cent jours. Ce n'est qu'une question de temps avant que ce château de carte n'implose sous son propre poids. La seule question est de savoir quand.

Pour en revenir à l'or

L'or est au dollar ce que le dollar est à la roupille. L'or est un étalon, c'est l'extincteur ultime de dette, car c'est la seule monnaie qui ne présente aucun risque de contrepartie. Par conséquent, en mesurant les remous de l'or, on comprend les remous du dollar, et donc du système financier mondial.

De la même façon qu'un observateur avisé dans les années 60 aurait compris après l'effondrement du London gold pool qu'un défaut souverain américain était proche, un observateur avisé en 2024 comprendra que la déconnexion historique du prix de l'or en dollars d'avec les taux américains à dix ans signale la fin d'un règne, et la fin d'une époque.

En effet, cette déconnexion signifie tout simplement que le monde ne fait plus confiance au marché obligataire américain; il n'estime plus qu'il est préférable à l'or, ennemi juré du dollar, même s'il promet un rendement. Cette promesse, et la monnaie dans laquelle elle est citée, n'est plus crédible. Le privilège extraordinaire, qui permet aux États-Unis depuis si longtemps d'émettre la monnaie de réserve, un privilège largement abusé, touche à sa fin.

Cette conclusion inéluctable se reflète dans l'analyse des grandes dynasties bancaires, qui annoncent déjà la fin proche de la suprématie monétaire américaine. Le coup de grisou peut encore prendre quelques mois ou années avant de survenir, mais au moins on peut le dire sans ambage: le canari dans la mine de charbon vient de s'arrêter de chanter.

ESSENTIEL.NEWS
25 octobre 2024

Les Brics+ et l'anti-impérialisme de marché

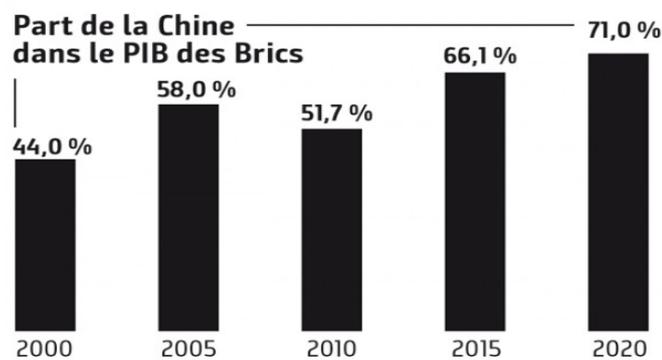
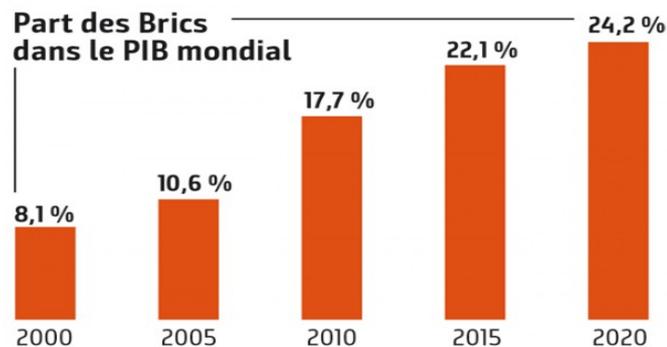
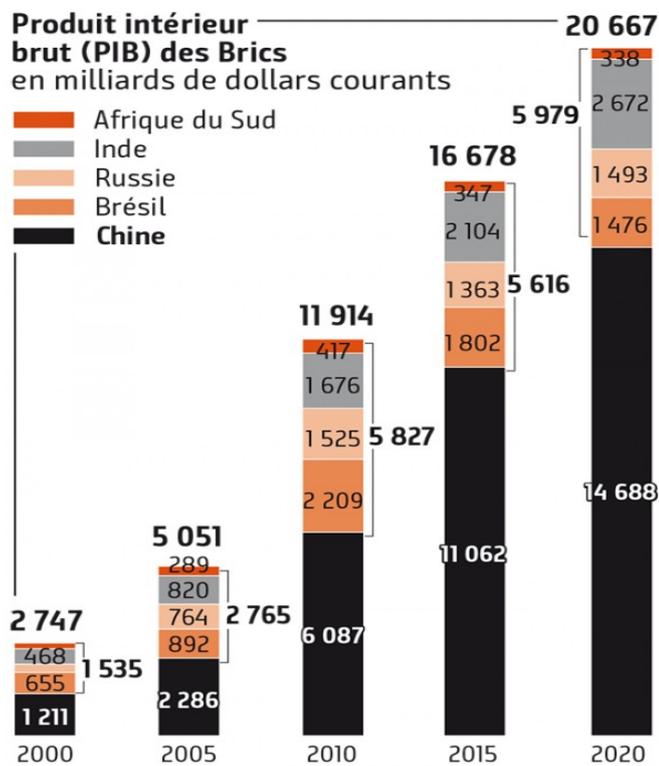


Motif de billet de banque : dessin en spirale composé de la répétition des mots « Cinq mille dollars »
Attribué à Cyrus Durand, entre 1824 et 1842

Le seizième sommet des Brics+ s'est tenu à Kazan, en Russie, du 22 au 24 octobre 2024. Sous les projecteurs, l'hôte de la cérémonie, le président Vladimir Poutine, a mis en scène l'échec de la stratégie occidentale visant à l'isoler. Loin des accolades, toutefois, les travaux se sont concentrés sur une thématique : celle de la monnaie, au sujet de laquelle les autorités russes avaient préparé un « document de travail » à la suite d'une rencontre des ministres des finances des Brics+ en février dernier. Sa lecture offre quelques éclairages sur la nature du monde qu'entendent construire ceux qui se présentent désormais comme l'incarnation d'un « Sud global ». Un monde qu'une partie de la gauche espère en rupture. Avec l'hégémonie américaine et celle des marchés.

A priori, elle n'a pas tort : avec un sens certain de la litote, le document dénonce le poids du dollar dans le système monétaire international (SMI), « *qui place l'économie mondiale en difficulté dès lors que les intérêts des États-Unis ne sont pas toujours alignés avec ceux des autres participants au SMI* ». Sans utiliser le mot, les ministres des finances des Brics+ appellent en substance à rompre avec l'un des piliers de l'impérialisme américain.

Mais s'ils dénoncent le fonctionnement actuel de l'économie mondiale, ils n'en rejettent pas les principes. Leur préoccupation ? Que la hiérarchie entre Nord et Sud, qui oppose les « monnaies fortes » aux « monnaies risquées », empêche les pays émergents et en développement, « *de tirer tous les bienfaits de la mondialisation* », laquelle « *devrait se caractériser par davantage d'afflux de capitaux étrangers* » et « *une plus grande facilité à lever des fonds par le biais de la vente d'action sur les marchés* ». La feuille de route discutée à Kazan ne propose donc pas d'en finir avec la loi du marché, mais de permettre à ce dernier de mieux fonctionner.



Source : Banque mondiale, 2024.

Le PIB des Brics
Cécile Marin, juin 2024

Dans cette ode à une forme de « libre-échange anti-impérialiste », dénonçant « *le retour des barrières douanières* » et « *la fragmentation (...) des marchés financiers* », le mot « inégalité » n'apparaît pas. Celui de « pauvreté » deux fois. En revanche, « marché de capitaux » figure vingt-six fois et le terme « investissement » quatre-vingt-neuf.

(MONDE DIPLOMATIQUE)

Un quartier se mobilise contre la « mainmise de carrefour »



À Montpellier, des habitants se mobilisent contre un nouveau magasin Carrefour. Depuis que le groupe a jeté son dévolu sur les centres-villes, « il n’y a pas de place pour des alternatives », déplorent-ils.

Montpellier (Hérault), reportage, reportage

Ignorant la tramontane qui balaie l’avenue, David peste dans sa longue barbe blanche. Sourcils froncés, il lorgne la devanture flambant neuve du tout nouveau magasin. Un Carrefour city. « *Encore un* », soupire-t-il. Du doigt, il indique les autres supérettes du groupe situées à proximité. « *1, 2, 3, 4... À moins de dix minutes à pied. Et encore quatre autres dans le centre-ville* », gronde-t-il. Dans sa main, les tracts qu’il distribue aux badauds résument sa pensée : « *Carrefour partout, alternative nulle part.* »

Comme lui, ils sont une quarantaine à avoir écourté leur grasse matinée, samedi 14 septembre, pour protester contre l’ouverture d’un énième supermarché de l’enseigne rouge et bleue. « *J’habite dans le quartier, et j’en ai marre d’en voir ouvrir à chaque coin de rue*, détaille David. *Si tu ne veux pas donner ton argent à Carrefour, c’est de plus en plus difficile de trouver d’autres options.* »

Et les raisons pour « *boycotter* » le géant de la grande distribution ne manquent pas, selon les manifestants. « *La grande distribution rémunère mal les producteurs, impose de mauvaises conditions de travail à ses salariés et aux gérants, tout ça pour maximiser ses bénéfices* », liste Nicolas, développeur « *engagé dans la vie associative du quartier* ». En mars dernier, la CFDT a même attaqué le groupe en justice, dénonçant sa politique sociale.

Groupés autour d’une banderole « *Carrefour, complice d’un génocide* », plusieurs Montpelliérains sont venus contester la stratégie du géant du CAC40 dans les territoires occupés de Palestine. « *Ils ouvrent des magasins dans des colonies illégales, ils ont envoyé des colis alimentaires à l’armée israélienne*, gronde Enrico, de l’antenne locale de BDS – pour boycott, désinvestissement, sanctions. *Ils sont donc complices d’une catastrophe humanitaire sans précédent.* » La campagne BDS cible ainsi le groupe du millionnaire Alexandre Bompard depuis plusieurs années.



Les manifestants étaient à la fois des usagers du supermarché collaboratif La Cagette et des militants propalestiniens. © David Richard / Reporterre

Une multinationale plutôt qu'un magasin en circuit-court

Hormis les militants propalestiniens, nombre des habitants attroupés devant les portes vitrées du supermarché n'avaient pas vraiment de dent contre Carrefour... jusque récemment. « *Le déclencheur de ma colère, explique Louise, c'est que le local repris par le groupe aurait pu être racheté par un supermarché coopératif. Un magasin en circuit-court, avec une visée sociale, plutôt qu'une multinationale, ç'aurait été top !* »

La nouvelle succursale s'est implantée en lieu et place d'un ancien Spar, placé en redressement judiciaire. Un espace convoité de longue date par La Cagette, le supermarché coopératif du quartier, qui propose des produits bios, locaux, dont certains à petits prix. « *Une opportunité exceptionnelle de développement* » pour la boutique solidaire, à l'étroit dans ses locaux actuels. Las, le 26 juillet dernier, le tribunal de commerce a préféré l'offre du mastodonte de la distribution à celle de la coopérative.



Plusieurs Montpelliérains sont venus contester la stratégie du géant du CAC40 dans les territoires occupés de Palestine. © David Richard / Reporterre

Une décision incompréhensible pour nombre de sociétaires de La Cagette. Carrefour proposait une reprise moins intéressante mais promettait de reprendre 12 postes sur 18, contre zéro pour le magasin alternatif, qui fonctionne grâce à ses sociétaires. Et le profil « *sûr et sérieux* » de l'entreprise aurait rassuré les juges, selon plusieurs coopérateurs.

Contacté, Carrefour dément toute volonté hégémonique. « *L'attribution de la reprise du fonds de commerce du Spar à Carrefour s'est faite dans le cadre d'une décision de justice, nous a précisé le groupe par courriel. Cette reprise ne crée pas de surface commerciale nouvelle.* »

Carrefour se déploie massivement en centre-ville

Pourtant, la stratégie du géant du commerce consiste bel et bien à se déployer tous azimuts dans les centres urbains. « *Pendant longtemps, Carrefour, qui est l'inventeur de l'hypermarché, a tout misé sur ce type de grande surface, raconte l'économiste Philippe Moati. Au tournant des années 2000, le modèle de l'hyper a commencé à montrer des signes de faiblesse : il fallait trouver de nouveaux leviers de croissance.* » Le groupe s'est alors tourné vers le commerce de proximité.

Très vite, les supérettes ont poussé comme des champignons dans les ruelles des villes, suscitant parfois des tensions. Ainsi, à Toulouse, un quartier se mobilise depuis plus d'un an contre l'implantation d'une supérette Carrefour. « *Dans la même avenue, il y a de nombreux petits commerces qui sont installés depuis longtemps et qui jouent un rôle en tant que lieu de vie mais aussi social, où le lien humain est très fort avec les habitants* », défend Sylvie, du collectif d'opposants. À Paris, en 2016, des habitants du 20^e arrondissement se sont également battus contre l'ouverture d'une grande surface. En vain.



En octobre 2023, la branche israélienne de Carrefour a annoncé qu'elle fournirait des rations aux soldats israéliens. © David Richard / Reporterre

Pas de quoi ébranler le géant. Dans la foulée, Carrefour a multiplié les formats, pour cibler toujours plus de niches – Carrefour city, bio, contact, ou récemment Potager city. « *Développer un maillage de petits magasins, ça répond à des évolutions démographiques, au vieillissement et au fait qu'on a des petits ménages, précise le chercheur. Face à l'inflation, la proximité a bien résisté, car les ménages ont préféré fractionner leurs achats.* » En clair : faire des petites courses près de chez soi plutôt que de se rendre dans ce lieu de tentation qu'est l'hypermarché.

Une élue fustige la « mainmise du groupe dans le centre-ville »

Avec un atout supplémentaire pour le groupe : l'écrasante majorité de ses magasins ouvrent ou sont repris en location-gérance. Un modèle qui permet de confier la gestion du fonds de commerce à un tiers tout en restant propriétaire. Depuis 2017, plus de 300 magasins de l'enseigne de grande distribution ont été repris par des commerçants indépendants, et donc sortis du groupe avec leurs 23 000 salariés. Le nouveau magasin montpellierain n'échappera pas à la nouvelle règle.

Devant les locaux clinquants de Carrefour, Alenka Doulain frissonne dans la brise matinale. L'élue d'opposition à la Ville de Montpellier fustige « *la mainmise du groupe dans le centre-ville* » et regrette que « *les alternatives ne soient pas suffisamment soutenues* ». En 2021, le géant du CAC40 envisageait d'ouvrir un magasin dans un autre quartier de la cité languedocienne. Le maire, Mickaël Delafosse, avait alors empêché cette installation, à grands renforts de lettre et de prise de position publique. L'élue socialiste fera-t-il preuve de la même pugnacité cette fois-ci ? « *Nous l'attendons au tournant* », indique la conseillère municipale. La Cagette, elle reste « *en recherche d'un local qui nous permettra de poursuivre notre développement* », fait-elle savoir. Le supermarché à but non lucratif compte près de 5 000 sociétaires et ambitionne d'en accueillir 1 000 de plus d'ici 2027.

Lorène LAVOCAT et David RICHARD (photographies)
19 septembre 2024 (Reporterre)

En finir avec le mythe de la croissance verte



Illustrations : Olivier Bonhomme

Face au défi écologique, la « croissance verte » est depuis quinze ans le leitmotiv des discours dominants. Problème : la perspective d'un « découplage » véritable entre expansion économique et pressions environnementales est sérieusement remise en cause par la science. L'ingénieur et économiste François Briens, co-auteur en 2019 avec Timothée Parrique du rapport « L'impossible découplage¹ », décrypte point par point les limites du « verdissement » de la croissance.

Depuis plus d'un demi-siècle, la possibilité de concilier croissance économique et soutenabilité écologique se trouve régulièrement contestée – que l'on pense par exemple aux travaux de Nicholas Georgescu-Roegen (1906-1994) ou au célèbre rapport « Les Limites à la croissance » (1972). Face à la dégradation continue de l'environnement et aux difficultés grandissantes à glisser le problème sous le tapis, les concepts se succèdent dans la littérature institutionnelle : après le « développement durable », la « croissance verte² » est ainsi devenue en l'espace de quelques années un élément de langage incontournable dans le discours de l'*establishment*.

La validité de cette proposition, qui conserve le principe de la croissance économique comme objectif social, repose sur l'hypothèse d'un « découplage » suffisamment marqué entre croissance des activités économiques (mesurée conventionnellement par le PIB) et pressions environnementales³. Alors qu'aucun fondement empirique n'accrédite jusqu'à présent l'hypothèse d'un tel découplage⁴, il convient de s'interroger sur la plausibilité de celle-ci à l'avenir.

Si l'on se réfère au discours de leurs partisans, la croissance verte et le découplage reposent essentiellement sur l'innovation technologique, l'économie circulaire et la dématérialisation de l'économie. Un narratif sérieusement mis en doute par diverses analyses, dont les principaux éléments peuvent se résumer par les arguments qui suivent⁵.

Innovations coûteuses et gains décroissants

Tout d'abord, le pari du découplage nécessite que les progrès techniques – par exemple en termes d'efficacité énergétique, d'intensité matière ou de réduction d'émissions polluantes – se poursuivent *au moins au même rythme et aussi longtemps que la croissance sera poursuivie*. Or ces progrès s'annoncent au contraire de plus en plus maigres ou laborieux à obtenir. En effet, puisque nous tendons logiquement à « cueillir en premier les fruits les plus bas », en tous domaines les solutions déjà déployées pour amoindrir l'impact de nos activités sont celles qui étaient les plus efficaces ou accessibles économiquement et techniquement.

Il reste donc en général à se tourner vers celles qui sont plus complexes, moins accessibles, moins évidentes à mettre en œuvre, voire plus risquées ou plus susceptibles de provoquer des oppositions. Les gisements d'amélioration s'amenuisent et, hormis dans de rares cas où surviendraient des ruptures technologiques – lesquelles sont difficiles à anticiper –, il faut s'attendre à des gains marginaux de plus en plus faibles et de plus en plus coûteux.

L'inertie des systèmes techniques

À supposer que surviennent des ruptures technologiques, leur diffusion se heurte encore à l'inertie de renouvellement des systèmes techniques. Par exemple, les infrastructures d'industrie lourde (métallurgie, chimie, ciment, etc.) sont conçues pour opérer plusieurs décennies, la durée de vie d'une centrale thermique dépasse 40 ans, celle d'une automobile est de 15 ans, d'un avion 30 ans, d'une chaudière de 15 à 25 ans.

Excepté pour quelques cas particuliers où les innovations peuvent être incorporées aux équipements et procédés existants, c'est, pour chaque secteur, le temps nécessaire à une innovation pour se diffuser significativement – or cette temporalité déborde l'urgence des enjeux écologiques, et notamment climatiques. D'autant plus que la diffusion de nouvelles technologies ne garantit aucunement la fin de l'usage des anciennes. Par exemple, aujourd'hui encore, le déploiement accéléré du solaire et de l'éolien n'empêche pas au niveau mondial la poursuite des investissements dans les énergies fossiles⁶.

En attendant le développement d'hypothétiques innovations « vertes », le déploiement de leurs chaînes de production, des compétences nécessaires à leur installation et à leur opération, et *in fine* leur implémentation dans les systèmes techniques, seule la modération des usages et la réduction des activités productives, bref, la sobriété, peuvent garantir une réduction rapide des impacts environnementaux à court terme.

Un déplacement des problèmes

Il n'est pas rare que les « solutions technologiques » conduisent davantage à un déplacement ou à une mutation des problèmes initiaux qu'à leur disparition. Pour prendre l'exemple du changement climatique, certaines technologies « bas carbone » substituent aux émissions de gaz à effet de serre des problèmes et des risques de nature différente : déchets radioactifs et risques nucléaires, conflits sur l'eau, rupture des continuités écologiques, atteintes à la biodiversité, occupation des sols, extractions minières accrues (et pollutions associées), modification des paysages, déchets non recyclables, etc.⁷ Comprenons-nous bien : il ne s'agit pas de rejeter l'ensemble de ces technologies – certaines restent tout à fait pertinentes –, mais bien de prendre conscience que l'échelle de déploiement requise pour satisfaire des niveaux de consommation, de production ou d'usage inchangés serait presque toujours insoutenable.

Par exemple, si les véhicules électriques légers peuvent constituer une solution de transport pertinente dans quelques cas spécifiques, remplacer 1,4 milliard de véhicules thermiques actuellement en circulation dans le monde par autant de voitures électriques générerait des tensions critiques liées à l'approvisionnement en minéraux comme le cobalt, le nickel et surtout le lithium. Les scénarios de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) qui reposent sur un déploiement massif des véhicules électriques estiment par exemple que la demande de lithium se verrait multipliée par plus de 5 d'ici 2035 – excédant les capacités minières projetées à cette date – et par près de 10 en 2050.

Outre les questions géopolitiques que cela pose, les impacts sociaux et environnementaux des activités minières sont particulièrement problématiques, notamment au niveau local (déchets toxiques, pollutions des sols et de l'eau, atteintes à la biodiversité, destruction des paysages, etc.), et risquent de croître à mesure que s'épuise la disponibilité des gisements concentrés et que l'activité se reporte sur des gisements plus diffus, nécessitant pour un même volume de production l'extraction et le traitement d'une quantité croissante de matière.

En fin de compte, ce que nous offrent les « solutions » purement technologiques, c'est souvent une diversification, un élargissement de l'éventail des nuisances et des risques environnementaux – entre lesquels l'arbitrage devient chaque jour plus délicat, à mesure que se renforce le caractère multidimensionnel, global et systémique de la crise écologique. L'année dernière, les chercheurs et chercheuses du Stockholm Resilience Centre estimaient que six des neuf frontières planétaires à ne pas franchir pour garantir l'habitabilité de la planète avaient déjà été franchies, Alors que la sobriété opère efficacement pour chacune de ces frontières, rares sont les innovations technologiques permettant de revenir à l'intérieur de l'une sans compromettre le respect des autres.

L'effet rebond

En l'absence d'une norme (culturelle, politique et juridique) du « suffisant », rien ne garantit par ailleurs que les gains environnementaux théoriques promis par les progrès technologiques se réalisent effectivement :

ceux-ci sont toujours susceptibles de se voir grignotés voire annulés par des effets rebond, c'est-à-dire par l'augmentation des usages ou des consommations « *liée à la réduction des limites à l'utilisation d'une technologie, ces limites pouvant être monétaires, temporelles, sociales, physiques, liées à l'effort, au danger, à l'organisation...* »⁸. Par exemple, l'efficacité énergétique des moteurs a significativement progressé au cours des dernières décennies, mais cela a aussi permis que s'accroissent en parallèle la taille, la puissance, le taux d'équipement et l'usage des voitures, si bien que la consommation totale de carburant, au lieu de décroître, s'est maintenue.

Dans un système gouverné par la rationalité économique instrumentale, les ressources libérées par des gains d'efficacité sont aussitôt mises à profit pour d'autres usages, et les exemples d'effet rebond foisonnent. Là encore, ce ne sont pas les gains d'efficacité environnementale en eux-mêmes qui sont à blâmer, mais le cadre économique, culturel et politique du libéralisme et de la croissance, caractérisé par l'absence de limites et de norme du « suffisant ».

Réorienter l'innovation ?

Et puis se pose la question de l'orientation de l'innovation technologique. En régime capitaliste libéral, celle-ci est guidée majoritairement par les opportunités de profit, et vise donc en priorité, non pas à minimiser les impacts environnementaux, mais à maximiser le rendement économique des « facteurs de production » – en particulier ceux qui ont un coût : travail et capital. De fait, les éco-innovations ne représentent qu'une petite fraction de l'innovation en général, laquelle génère parallèlement et à plus large échelle tout un tas de nouvelles nuisances.

Ce que nous offrent les « solutions » purement technologiques, c'est souvent une diversification, un élargissement de l'éventail des nuisances et des risques environnementaux.

Mettre l'innovation et l'investissement au service de la préservation de l'environnement suppose donc d'introduire un ensemble de régulations ou d'incitations économiques (fiscalité, subventions, etc.) dont l'effet, si celles-ci devaient être véritablement efficaces, serait une modification substantielle des systèmes de prix qui compromettrait la viabilité économique d'un grand nombre d'activités marchandes, et plus largement la croissance. Certes, le déploiement de technologies moins délétères mais souvent plus coûteuses que celles qu'elles remplacent (systèmes solaires thermiques ou pompes à chaleur à la place de chaudières à gaz, technologies de dépollution et de décarbonation des processus industriels pour l'acier, le ciment, etc.) pourrait se traduire par une hausse des investissements, des coûts de production, des prix des produits et des flux monétaires, alimentant ainsi le PIB sur le plan comptable.

Mais ce renchérissement des produits et services correspondant à une amélioration de leur « qualité environnementale », et qui n'est donc pas à proprement parler de l'inflation, aura pour le consommateur final un effet du même ordre en venant consommer davantage de son « pouvoir d'achat ». Autrement dit, une telle forme de croissance « qualitative » – par la valeur ajoutée « environnementale » des produits et services – aurait simultanément pour corollaire une décroissance *quantitative* de la consommation ; c'est-à-dire une forme de sobriété bien différente des représentations consuméristes, de profusion et d'illimité qui sous-tendent l'imaginaire de la croissance... à tel point qu'on peut se demander s'il convient encore de nommer un tel processus « croissance », car bien au-delà de l'évolution d'un indicateur statistique, c'est tout un système symbolique que ce terme véhicule, et dont il est question.

La fiction de la dématérialisation

La dématérialisation et la tertiarisation de l'économie, souvent invoquées comme solutions pour verdir la croissance, n'offrent quant à elles guère de perspectives. Tout d'abord, une grande partie de nos activités et consommations – et non les moindres du point de vue écologique – n'est pas dématérialisable, à commencer par l'alimentation, le logement, les transports, l'habillement, etc. L'économie dite « immatérielle » ne remplace pas ces consommations : elle s'y superpose.

Mais ce n'est pas tout. Les consommations dites « immatérielles » reposent sur une économie qui n'a rien d'immatériel : déplacements des prestataires et usagers, espaces de mise en relation (bâtiments, locaux...), terminaux informatiques et réseaux de communication, etc. L'exemple récent du développement de l'intelligence artificielle (IA) est illustratif : les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Microsoft ont augmenté de 29 % entre 2020 et 2023, et celles de Google de 48 % entre 2019 et 2023, principalement à cause de la construction et de l'opération de nouveaux datacenters requis pour l'IA. Alors qu'en 2022 les datacenters consommaient déjà, au niveau mondial, l'équivalent de la demande électrique totale de la France, l'AIE anticipe que leur consommation pourrait doubler entre 2022 et 2026, tirée par le développement des services numériques, dont l'IA et les cryptomonnaies : le « cloud » masque des impacts qui n'ont rien de vaporeux... Enfin et surtout, de nombreux « services » opèrent un effet levier sur d'autres secteurs. Par exemple, la publicité et le marketing incitent à la consommation, la finance dope l'investissement et la production, les ser-

vices informatiques accélèrent la logistique et la vente en ligne, permettant la gestion de flux croissants de marchandises. Bref, la fiction d'une économie dématérialisée n'est pas près de se matérialiser.

Une économie en expansion ne peut être circulaire

Si la dématérialisation de l'économie ne convainc pas, les partisans de la croissance verte s'en remettent alors à l'économie circulaire, arguant que le découplage entre activité économique et consommation de ressources serait possible si tous les matériaux nécessaires à la production de nouveaux biens étaient issus du recyclage ou du réemploi de nos déchets. L'idée est belle, mais se heurte à plusieurs limites.

Le recyclage ne peut jamais satisfaire l'intégralité d'une demande croissante, il ne peut que repousser de peu l'épuisement d'une ressource.

Certains produits ne sont pas recyclables, d'autres sont contaminés par des additifs qui excluent certains usages, et d'autres encore sont durablement immobilisés dans les infrastructures. Par ailleurs, la complexité des produits rend souvent difficile ou pratiquement impossible l'identification, la séparation et la récupération des différents éléments à des degrés de pureté satisfaisants (par exemple : un circuit électronique ou des alliages métalliques complexes). Certains matériaux subissent aussi une altération irréversible de leur qualité, limitant le nombre de cycles ou les cantonnant, après recyclage, à des usages moins exigeants (on parle alors de *décyclage* ou *downcyclage* – par exemple, les emballages plastiques transformés en fibres textiles).

Surtout, fondamentalement, une économie circulaire en croissance est une contradiction dans les termes, une impossibilité mathématique. Car dans la mesure où, à un instant donné, la quantité de matériaux disponible pour être recyclée correspond tout au plus au volume d'une demande antérieure, le recyclage ne peut jamais satisfaire l'intégralité d'une demande croissante. À moins de stabiliser ou de réduire la demande, le recyclage ne peut que repousser de peu l'épuisement d'une ressource.

Croître ou verdir, il faut choisir

À considérer les différents éléments succinctement résumés ici, la possibilité de concilier une réduction forte, rapide et durable des pressions environnementales avec une croissance économique continue apparaît bien improbable sur le long terme. Il est certes possible que des politiques d'investissement massif en faveur de l'environnement (par exemple : campagnes de dépollution, rénovation thermique des bâtiments, infrastructures de mobilités douces et transports en commun, énergies renouvelables) boostent *temporairement* le PIB, tout en permettant une atténuation des impacts environnementaux.

Mais d'abord un tel découplage, s'il survenait, ne serait que transitoire. Dans tous les cas, il est évident que l'atténuation des pressions s'effectuera d'autant plus facilement que le volume des activités qui les induisent est faible⁹. À choisir, prioriser le maintien des conditions d'habitabilité de la planète à la croissance d'un indicateur hétéroclite d'agitation monétaire ne semble pas déraisonnable.

Comme le note l'économiste Serge Latouche, il ne nous viendrait pas à l'idée de construire des gratte-ciel sans escaliers au motif qu'un jour, peut-être, la technologie nous affranchira de la gravité – or c'est ce que nous faisons avec la croissance. Faire face aux enjeux écologiques de manière responsable suppose donc de renoncer au dogme de la croissance, quelle qu'en soit la couleur – c'est-à-dire non seulement au fétichisme de l'indicateur, mais encore et surtout à l'idéologie et à l'imaginaire qui le sous-tendent. Ainsi, si un « découplage » s'avère nécessaire, c'est bien entre l'imaginaire de la croissance et nos conceptions de ce que peut être une « vie bonne ».

Post-scriptum : les limites de l'argument des limites

Aussi valide que soit la critique « environnementale » ou « physique » de la croissance, elle demeure en quelque sorte surfacique, secondaire, et il n'est point besoin d'y recourir pour justifier de s'en détourner. Car le problème est plus fondamental, et les symptômes sont multiples : les mécanismes d'accroissement de la production (augmentation des cadences, hyperspécialisation de la main-d'œuvre, marchandisation des activités sociales) ont pour corollaire le stress et l'épuisement des travailleurs et travailleuses, la dénaturation et l'affaiblissement des liens sociaux, et un sentiment de plus en plus aigu de perte d'autonomie et de sens, tandis que l'obsolescence et le système publicitaire, chargés d'assurer les débouchés d'une production croissante, entretiennent un sentiment généralisé d'insatisfaction et de manque – à l'opposé de ce que l'on attendrait d'une « société d'abondance ».

Dominé par la rationalité économique et assujéti à un objectif supérieur de croissance, le politique cède le pas à la technique, à la recherche obsessionnelle d'efficacité économique et de puissance, laquelle, combinée au libéralisme, évince la démocratie et relègue la justice sociale à l'arrière-plan. Ainsi, derrière le panache d'une croissance statistique se développent précarité, insécurité et inégalités – qui consolident le système en concentrant le pouvoir dans les mains des gagnants. Pendant ce temps, la mondialisation et la marchand-

sation du monde induisent homogénéisation et appauvrissement culturels, dépossédant d'autant les sociétés face à ce qui est, fondamentalement, une crise du sens.

Autrement dit, avant même l'insoutenabilité écologique de la croissance, ce sont ses dommages sociaux et culturels, et plus encore son absence de finalité, qui nécessitent de s'en détourner.

Le philosophe Ivan Illich (1926-2002) ne disait pas autre chose il y a déjà un demi-siècle, comme le résume le philosophe Jean-Pierre Dupuy :

« *La bonne nouvelle est que ce n'est pas d'abord pour éviter les effets secondaires négatifs d'une chose qui serait bonne en soi qu'il nous faut renoncer à notre mode de vie – comme si nous avions à arbitrer entre le plaisir d'un mets exquis et les risques afférents. Non, c'est que le mets est intrinsèquement mauvais, et que nous serions bien plus heureux à nous détourner de lui. Vivre autrement pour vivre mieux*¹⁰. »

1. T. Parrique, J. Barth, F. Briens, C. Kerschner, A. Kraus-Polk, A. Kuokkanen, J.H. Spangenberg, « Decoupling Debunked: Evidence and arguments against green growth as a sole strategy for sustainability », rapport réalisé pour le Bureau européen de l'environnement, juillet 2019.

2. Le concept de « croissance verte » est apparu dans la littérature institutionnelle en 2009 avec la Déclaration sur la croissance verte de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et le sommet de l'ONU « Pour une croissance verte, protégeons la planète ».

3. Ce « découplage » devant être (I) *absolu* (les pressions environnementales ne doivent pas seulement croître moins vite que les activités économiques, mais bien décroître, et suffisamment rapidement), (II) *global* (il doit prendre en compte les impacts environnementaux globaux, et non seulement régionaux ou locaux, lesquels peuvent masquer les phénomènes de délocalisation ou d'*offshoring* de la pollution), et (III) *permanent* (aussi longtemps que la croissance se poursuit).

4. Voir par exemple la méta-revue de littérature de H. Haberl *et al.* (2020), qui examinent 835 études et concluent que les taux de découplage observés jusqu'à présent sont largement insuffisants pour permettre une réduction significative des consommations d'énergie, de matériaux et des émissions de GES.

5. Ces éléments sont par exemple discutés dans le rapport « Decoupling Debunked », *op. cit.*

6. L'historien Jean-Baptiste Fressoz souligne (*Sans transition, une nouvelle histoire de l'énergie*, Seuil, 2024) que l'histoire énergétique de nos sociétés ne se caractérise pas tant par des substitutions technologiques, que par des additions ou plutôt des « expansions symbiotiques ».

7. Ce déplacement de problèmes peut aussi être spatial, reportant les nouveaux impacts sur d'autres territoires et populations, ce qui peut contribuer à leur invisibilisation.

8. François Schneider, « L'effet rebond », *L'Écologiste*, n°11, octobre 2003, vol. 4, n°3, p. 45.

9. Si l'on prend l'exemple de la décarbonation du secteur de l'énergie, il est par exemple beaucoup plus facile et moins coûteux de décarboner une demande énergétique moindre, à laquelle les énergies renouvelables pourront plus facilement répondre, en se limitant aux ressources les moins problématiques (ex : déchets forestiers et agricoles pour la biomasse) et aux sites de production (éolien, photovoltaïque) à meilleur potentiel et à moindre impact sur la biodiversité et les paysages.

10. Jean-Pierre Dupuy, « Ivan Illich ou la bonne nouvelle », *Le Monde*, 26 décembre 2002.

François BRIENS , publié le 06 novembre 2024 (Socialter)

L'ingénieur et économiste François Briens est co-auteur en 2019 avec Timothée Parrique du rapport « L'impossible découplage », décrypte point par point les limites du « verdissement » de la croissance.

Cuba sans électricité

Il n'y a pratiquement plus de courant à Cuba. Katrien Demuyndck, spécialiste de Cuba, explique comment on en est arrivé là.

Lors de sa conférence de presse du vendredi 18 octobre, le vice-président Manuel Marrero a demandé au peuple cubain d'économiser au maximum la consommation d'électricité. Les fêtes et les activités culturelles prévues pour ce week-end ont été annulées. En raison du mauvais temps, plusieurs navires de ravitaillement transportant du pétrole n'ont pas pu prendre la mer et il faudra quelques jours pour rétablir une alimentation électrique suffisante.

En plus de tout cela, la grande centrale thermoélectrique de Guiteras est tombée en panne. Résultat : Cuba est pratiquement privée d'électricité depuis deux jours. Comment en est-on arrivé là ?

Les causes

Le premier facteur, et le plus important, est le blocus économique, financier et commercial imposé par les États-Unis. Ce blocus a empêché l'île de connaître un développement économique normal pendant plusieurs décennies.

Il s'ensuit, entre autres, que les innovations indispensables en matière de production d'énergie et d'infrastructures de transport ont été mises en veilleuse pendant des décennies. Les ingénieurs et techniciens cubains tentent de suivre le rythme en effectuant des travaux de maintenance, des réparations et encore des réparations. Mais l'usure fait tout simplement des ravages.

En outre, depuis que Trump a réinscrit Cuba sur la liste américaine des pays soutenant le terrorisme dans les derniers jours de son mandat, aucune transaction financière internationale normale n'est possible. Cela s'ajoute au problème que la plupart des grandes banques refusent de toute façon d'effectuer des paiements à Cuba pour éviter de lourdes amendes de la part du gouvernement américain.

Cuba s'efforce depuis des années de passer aux énergies renouvelables. Mais vous l'avez deviné, cela nécessite également d'énormes investissements. Beaucoup de choses ont déjà été réalisées dans le domaine de l'énergie solaire et éolienne, mais entre-temps, la demande d'électricité continue d'augmenter. En effet, dans le Cuba d'aujourd'hui, on trouve des climatiseurs, des machines à laver, des congélateurs et des réfrigérateurs, des cuiseurs à riz, des téléviseurs, etc. dans les coins les plus reculés du pays.

Une grande partie de l'énergie est encore produite à partir du pétrole. Il y a quelques années encore, Cuba pouvait bénéficier d'accords commerciaux avantageux avec le Venezuela, producteur de pétrole. Mais ceux-ci ont disparu lorsque ce pays s'est vu imposer une série de sanctions par l'administration Obama à partir de 2014. En outre, Trump rendrait impossibles les transactions financières avec les États-Unis.

En octobre 2023, Joe Biden a assoupli certaines mesures coercitives à l'encontre du Venezuela, avant de les réimposer à partir d'avril 2024. En conséquence, Cuba doit à nouveau acheter du pétrole à l'autre bout du monde et en monnaie forte.

Dans une telle situation, il est évident que Cuba peut à peine garder la tête hors de l'eau en termes de production d'énergie. Il en serait de même pour tout pays confronté à de telles causes

Cependant, il est difficile de trouver des informations sur ce contexte et sur l'impact de ces causes dans les médias dominants. Le journal De Morgen, par exemple, affirme : « Le pays souffre également des sanctions américaines », comme s'il s'agissait d'un détail accessoire.

Stratégie de famine

Pendant ce temps, Cuba travaille d'arrache-pied pour rétablir la production et l'approvisionnement en électricité. La population est informée en permanence et en détail des progrès et des échecs de ces travaux. Des cuisines alimentaires sont organisées pour aider les personnes en difficulté parce que la nourriture est avariée, à obtenir des repas chauds.

Pendant ce temps, l'ouragan Oscar était attendu hier sur la côte nord-est.



Naturellement, les forces contre-révolutionnaires tentent de tirer profit de cette situation. Mais pour l'instant, elles ne parviennent pas à monter la population contre le gouvernement.

Le plan américain, en l'absence d'une opposition politique efficace au sein de l'île, consistant à créer des difficultés économiques et de graves pénuries afin d'utiliser la faim et le désespoir pour amener le peuple à se révolter, a jusqu'à présent échoué.

Le mercredi 30 octobre, l'Assemblée générale des Nations unies votera pour la 32e fois une résolution contre le blocus américain de Cuba. Une fois de plus, une écrasante majorité de pays rejettera sans aucun doute le blocus. L'année dernière, seuls les États-Unis et Israël ont voté contre.

Incitation à la violence

De toute évidence, de nombreux messages incendiaires circulent sur les médias sociaux cubains, diffusés par ceux qui, pour la énième fois, pensent que c'est maintenant ou jamais. Les gens font pression pour un changement de régime, comprenez : fini le socialisme, place au marché néolibéral.

À cet égard, l'île voisine de Porto Rico montre bien où mène la privatisation de l'énergie. LUMA Energy y provoque d'énormes pannes d'électricité depuis des années en raison de l'inefficacité de la privatisation.

Un autre exemple de la région est celui de l'Équateur, où les coupures d'électricité durent plus de 10 heures par jour. Deux pays qui n'ont pas à faire face à la guerre économique et au blocus.

Naturellement, les forces contre-révolutionnaires tentent de tirer profit de cette situation. Mais pour l'instant, elles ne parviennent pas à monter la population contre le gouvernement.

Le plan américain, en l'absence d'une opposition politique efficace au sein de l'île, consistant à créer des difficultés économiques et de graves pénuries afin d'utiliser la faim et le désespoir pour amener le peuple à se révolter, a jusqu'à présent échoué.

Le mercredi 30 octobre, l'Assemblée générale des Nations unies votera pour la 32e fois une résolution contre le blocus américain de Cuba. Une fois de plus, une écrasante majorité de pays rejettera sans aucun doute le blocus. L'année dernière, seuls les États-Unis et Israël ont voté contre.

Aucune envie

Nous publions ci-dessous une réponse qui devient également virale sur les médias sociaux à Cuba :

JE N'AI PAS ENVIE...

« J'ai eu des pannes d'électricité nuit après nuit, et aussi pendant la journée. L'électricité ne s'arrête pas... parfois elle arrive. Le réfrigérateur change de nom et de fonction, car il ressemble plus à une armoire où presque rien n'est froid. Les moustiques me dérangent et perturbent mon sommeil. Le lendemain, je suffoque ».

La liste pourrait être presque infinie, mais je ne me mettrai PAS à taper sur une casserole, car mon intelligence limitée me dit que ce n'est pas en tapant que je vais générer les millions de dollars nécessaires pour payer les bateaux qui transportent le pétrole. En revanche, je suis prêt à taper sur une casserole pour exiger que le blocus soit levé et que nous soyons rayés de la liste qui empêche Cuba d'obtenir de l'argent. Je souffre des pannes d'électricité autant que n'importe qui d'autre, mais je n'ai pas D'ENVIE de reprocher au président Díaz-Canel ou au gouvernement. Je préfère gronder Trump et son acolyte Biden pour le génocide silencieux qu'ils mènent contre mon peuple, contre mes enfants, contre vous et moi. Pourquoi ne pas faire des mêmes pour se moquer d'eux et les rendre responsables de nos difficultés ?

Je m'inquiète de voir ma nourriture se gâter, mais je n'ai aucune envie d'aller manifester dans le quartier ou de jeter une pierre sur un magasin de devises. Je ne participe pas au jeu dangereux de ceux qui haïssent Cuba et s'en enrichissent. Avec la pierre, je ferais comme le protagoniste de la chanson d'Arjona « Señor Juez » : je la jetterais sur le président, oui, mais bien sur celui du pays qui nous fait tant souffrir.

En bref, je ne veux pas cesser de croire en ces personnes qui sortent chaque jour – malgré le black-out – pour enseigner, soigner, produire et rêver. Je ne veux pas cesser d'aimer #Cuba. Je ne veux pas cesser de haïr ceux qui oppriment et attaquent notre pays.

JE N'AI AUCUNE ENVIE DE FAIRE CELA.

Katrien DE MUYNCK
21 octobre 2024

Katrien Demuyck est l'auteur de plusieurs ouvrages sur Cuba.

source : De wereld morgen

Élections aux États-Unis : Les mécanismes de la fraude



Le système d'élection présidentielle

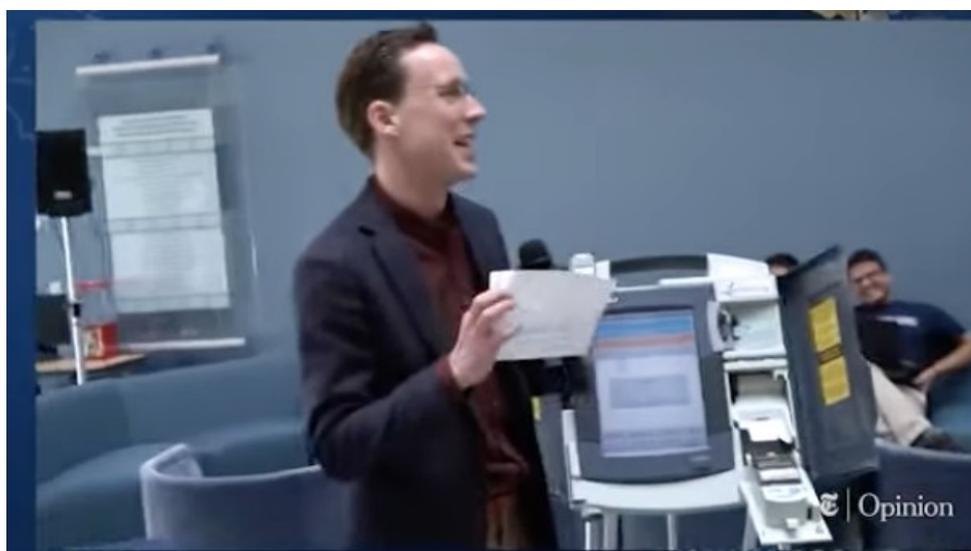
- 1) Les deux grands partis, républicain et démocrate, choisissent leur candidat à la présidence par le biais d'élections primaires organisées dans les 50 États. Ces élections se déroulent de manière différente d'un État à l'autre. Dans certains États, les candidats sont choisis à bulletin secret, dans d'autres, lors de réunions ouvertes, les caucus. Dans certains États, seuls les membres inscrits du parti organisant le caucus peuvent participer au caucus, dans d'autres, les non-membres du parti ou les membres du parti rival peuvent également participer et voter.
- 2) En fonction du résultat du caucus, chaque candidat se voit attribuer un nombre variable de délégués, qui représentent leur État à la convention nationale du parti, qui choisit le candidat à la présidence. La convention réunit non seulement les délégués des États, mais aussi les super-délégués : des personnalités importantes du parti qui peuvent voter pour qui elles veulent, et parfois renverser la situation.
- 3) Une fois que les deux partis ont choisi leurs candidats à la présidence, une élection générale est organisée. Les électeurs n'élisent pas directement le Président mais un Grand Électeur qui représente le candidat choisi.
- 4) 538 grands électeurs élisent le président des États-Unis. Pour devenir président, il faut obtenir le vote d'au moins 270 d'entre eux. Chaque grand électeur représente le parti auquel il appartient, mais la Constitution américaine ne l'oblige pas à voter pour le candidat présidentiel choisi par son parti.
- 5) Chaque État dispose d'un quota de Grands Électeurs, calculé pour favoriser les petits États : le Wyoming, peu peuplé, a un Grand Électeur pour 194 000 habitants ; la Californie, plus peuplée, en a un pour 723 000 habitants.

Résultat :

Ce système permet des manœuvres politiques de toutes sortes : par exemple, celle de faire assister et voter des membres de son propre parti pour des membres du caucus du parti adverse afin de ne pas faire élire tel ou tel candidat considéré comme politiquement dangereux.

L'attribution d'un Grand Électeur en fonction d'un nombre d'habitants qui varie d'un État à l'autre conduit parfois à la Présidence des États-Unis les candidats qui ont obtenu le moins de voix lors de l'élection générale.

Les machines à voter électroniques peuvent être trafiquées, en les chargeant de programmes qui falsifient les résultats.



Le professeur Alex Halderman, [photo ci-dessus] qui enseigne l'informatique à l'université du Michigan, l'a démontré en simulant un vote dont les machines électroniques ont renversé le résultat.

Manlio DINUCCI
Mondialisation.ca, 02 novembre 2024
byoblu.com

Traduction : Mondialisation.ca

VIDÉO en italien [à la fin de celle-ci extrait d'une vidéo en anglais du professeur Alex Halderman) :

*

Manlio Dinucci est géographe et journaliste, ex-directeur exécutif pour l'Italie de l'*International Physicians for the prevention of Nuclear War*, association qui a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1985. Porte-parole du *Comitato no Guerra no Nato (Italie)* et chercheur associé du Centre de recherche sur la Mondialisation (Canada). Prix international de journalisme 2019 pour *Analyse géostratégique du Club de Periodistas de México*. Son dernier livre traduit en français : « Guerre nucléaire. Le jour d'avant » ,Éditions Delga, 2021.

Petite révolution au Royaume-Uni : le train va redevenir public



Trente ans après la privatisation du rail, une réforme de renationalisation promise par le gouvernement travailliste est en cours au Parlement.

Londres (Royaume-Uni), reportage

Dans la gare de London Paddington, seconde gare la plus fréquentée du Royaume-Uni, les allées et venues sont incessantes. L'horloge affiche 17 heures. Pour les travailleurs non londoniens, c'est l'heure de rentrer chez soi. Sur les panneaux d'affichage, certains trains sont annulés ou retardés. « *Cela arrive tout le temps. Les trains ne sont pas fiables et ils sont très chers : j'ai payé 82 livres sterling [98 euros] pour un aller-retour Oxford-Londres dans la même journée car je voyage aux heures de pointe, or le trajet ne dure que quarante-cinq minutes* », soupire Suzie sur le quai d'un train desservi par la Great Western Railway.

Cette compagnie ferroviaire sera bientôt renationalisée. Une révolution promise par le gouvernement travailliste élu en juillet dernier. Il souhaite aller vite. Les députés ont voté le projet de loi à la rentrée, qui sera débattu dès octobre chez les Lords. En clair, le texte de loi propose de renationaliser les opérateurs ferroviaires privés à l'expiration des différents contrats et de les fondre dans un seul et même organisme : Great British Railways.

Bilan mitigé de la privatisation

En 1993, le gouvernement conservateur de John Major dénationalisait British Rail, non sans peine quelques années après la frénésie de privatisations thatchériennes. L'objectif : améliorer la performance et réduire le déficit. British Rail a été fragmenté en une centaine d'entreprises privées : le réseau, le matériel roulant, le fret ont été confiés à des sociétés distinctes privées tandis qu'un système de franchises a été créé, distribuant l'exploitation des lignes de chemin de fer régionales à 25 opérateurs.

Au fil des années cependant, une renationalisation s'est amorcée. Dès 2002, après un désastre ferroviaire lié à un mauvais entretien des voies par les trop nombreuses entreprises privées – l'accident de Potters Bar a provoqué plusieurs morts et créé un scandale national –, le réseau ferré (Network Rail) est repassé sous le giron public. L'État a récemment repris « *temporairement* » le contrôle de cinq opérateurs privés de chemins de fer en raison de leurs performances médiocres ou de leur faillite – un dernier recours prévu dans le contrat. Lors de la pandémie de Covid-19, le gouvernement a injecté plus de 12 milliards de livres sterling (environ 14 milliards d'euros) pour sauver le système. C'est même sous l'ère de Boris Johnson que l'idée de la création du Great British Railways a fait surface, bien que le terme de « *nationalisation* » fût tabou.



London Paddington, la seconde gare la plus fréquentée du Royaume-Uni. Flickr/CC BY-SA 2.0/Amanda Slater

Trente ans après la privatisation, le bilan est mitigé. D'un côté, les défenseurs du modèle assurent que le nombre de kilomètres-passagers a presque doublé, les infrastructures ont été modernisées – toutefois grâce à un soutien massif de l'argent public –, la sécurité sur les voies est devenue exemplaire, les sociétés sont devenues rentables. Les détracteurs pointent en revanche un manque de vision globale, un système trop complexe pour les usagers qui doivent utiliser plusieurs applications selon la ligne qu'ils prennent, des prix fluctuants et exorbitants – parmi les plus élevés d'Europe, qui ont augmenté de 20 % en termes réels en trente ans –, des retards voire des annulations fréquents. Ainsi, de mars 2023 à mars 2024, 681 trains ont en moyenne été chaque jour annulés.

Les exploitants, dont font d'ailleurs partie des entreprises ferroviaires publiques étrangères comme SNCF via Keolis et Deutsche Bahn via Arriva, sont accusés par les syndicats de faire du profit sur le dos des contribuables britanniques. S'agissant des sociétés louant le matériel roulant, l'organisation de régulation ferroviaire indique qu'elles ont versé plus de 400 millions de livres de dividendes (480 millions d'euros) à leurs actionnaires en 2022-2023, et ce en pleine crise du coût de la vie.

Une réforme populaire

La renationalisation du rail est très populaire chez les Britanniques : aujourd'hui, 76 % la soutiennent. « *C'est une excellente idée, réagit Rebecca dans la gare de Saint-Pancras. Le système actuel est absurde. Je dois me rendre à Londres trois fois par semaine et je ne conduis pas. De Kettering, où j'habite [à 80 kilomètres au nord de Londres], un aller coûte environ 70 livres [84 euros] lors des heures de pointe. Mais si je prends mon train à Northampton, pas très loin, je paierais moitié moins cher, car il s'agit d'une compagnie différente.* »

Janine, elle, « *espère que l'accent sera moins mis sur le profit que sur le service* ». Jusqu'à récemment, cette salariée dans l'associatif payait « *de [s]a poche* » 5 500 livres sterling (6 600 euros) pour un pass annuel qui lui permettait de voyager autant qu'elle le souhaitait sur la South Western Railway, « *mais uniquement entre les stations de Winchester et de Londres et, le matin, [elle avait] rarement une place assise* ».

D'autres sont toutefois sceptiques quant à un véritable changement. « *Il ne faut pas s'attendre à une transformation radicale, mais à une amélioration constante, prévient Christian Wolmar, spécialiste du rail. Moins d'acteurs s'assoieront autour d'une table pour prendre des décisions sur la stratégie, les investissements, les tarifs, etc. Mais partageront-ils la même vision, parviendront-ils à faire baisser les prix ? Les chemins de fer seront un peu moins chers à exploiter, mais pas gratuits.* »

« Pass climat »

Pour les écologistes, la nationalisation des trains ne va pas assez loin. Ils réclament un « *pass climat* » qui permette un déplacement illimité au prix de 49 livres (59 euros) par mois. Un rapport intitulé « *Fare Britannia* », que Greenpeace a commandé à Greengauge 21, souligne qu'un tel système générerait plus de 100 millions de voyages supplémentaires en train par an, économiserait 40 millions de trajets en voiture et

réduirait les émissions d'environ 380 000 tonnes de carbone. Avec toutefois un manque à gagner pour l'État.

Or, le gouvernement ne promet pas des prix plus bas dans l'immédiat, mais « *une garantie du meilleur tarif* ». « *Nous examinerons plus tard l'ensemble du fonctionnement de la billetterie*, souligne Rachael Maskell, députée Labour du York Central. *Ce que nous voulons garantir, c'est la qualité du service. Nous souhaitons que plus de personnes prennent le train et abandonnent leur voiture. L'argent qui va actuellement dans les poches des actionnaires reviendra à l'État pour être réinvesti dans les chemins de fer.* » Une fois que les dix contrats privés restants arriveront à expiration – le dernier, West Coast, se terminera en 2032 –, s'ils ne sont pas rompus avant, les contribuables économiseront 2,2 milliards de livres (2,6 milliards d'euros) par an, selon les estimations du gouvernement.

British Rail ne ressuscitera pas sous son ancienne forme. Par exemple, Great British Railway continuera de louer le matériel roulant et les sociétés de fret resteront privées. « *Il ne s'agit pas de recréer une grande organisation étatique*, observe Christian Wolmar, *car toutes les structures ont été démantelées. C'est en fait une renationalisation partielle.* » Toujours est-il que le vent du changement promis par le Premier ministre Keir Starmer souffle sur le pays. Avec en ligne de mire d'autres grands chantiers de nationalisation : l'eau et l'énergie.

Laure VAN RUYMBEKE
3 octobre 2024 (Reporterre)

Google



Contrôle des informations échangées en ligne, création de jumeaux numériques, aiguillage vers des contenus sur mesure, la Big Tech vise à formater les citoyens et leurs choix politiques. Selon quels critères ? Aux États-Unis, des lanceurs d'alerte tels que Zach Vorhies et le professeur Robert Epstein dévoilent l'influence occulte de Google et son interférence dans les élections. Plongée dans le consortium du totalitarisme 2.0.

Avec 5 milliards d'utilisateurs de smartphones dans le monde en 2024^[1], nous vivons presque tous avec un espion dans notre poche. À notre insu, ces petits ordinateurs de poche sont devenus, au fil des années, des dispositifs de contrôle invasifs ultra efficaces.

Grâce à une stratégie marketing sophistiquée qui consiste à proposer « gratuitement » de nombreuses fonctions et applications, fabricants et fournisseurs d'accès sont en mesure de nous géolocaliser en permanence, d'enregistrer nos conversations et échanges sur les réseaux sociaux, de mémoriser nos recherches comme nos achats, afin de codifier avec précision nos choix et comportements. Les Big Tech et en premier lieu Google, analysent ainsi nos opinions politiques, notre orientation sexuelle comme nos engagements en matière d'activisme, de spiritualité ou de religion.

À la rencontre de notre jumeau numérique

Grâce à de puissants algorithmes, cette gigantesque concentration de données permet d'édifier un profil dynamique et extrêmement précis de chaque utilisateur appelé jumeau digital. Ces algorithmes sont non seulement capables de faire de la « programmation prédictive », c'est-à-dire d'anticiper nos comportements, mais également de les orienter, par le biais de facteurs insérés par Google dans les contenus qui nous sont servis, selon des critères auxquels nous n'avons pas accès.

Une relation totalement asymétrique s'est ainsi installée entre le consommateur et les GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon, Microsoft). Alors que nous croyons évoluer dans une gigantesque bibliothèque du savoir, libre, gratuite et accessible à tous, nous sommes tracés et analysés 24h/24, pour mieux nous influencer selon notre profil, dans le sens décidé par Big Tech. Par ailleurs, nos données sont une source de profit considérable : elles sont vendues à un panel d'entreprises pour procéder à du marketing ciblé avec notre autorisation, même si comme 91% des utilisateurs² – et 97% des jeunes de moins de 34 ans – nous ne lisons pas les conditions légales du contrat.

Il y a dix ans déjà, des analystes nous avertissaient que Google en savait déjà plus sur nous³ que nous-même. Avec le développement exponentiel de l'IA, imaginez aujourd'hui le pouvoir de cette compagnie sur chaque internaute. Aux États-Unis, par exemple, l'analyse détaillée de cette masse de données considérable (Big Data) via l'IA permet à Google et autres Big Tech de construire un panorama politique détaillé, État par État, comté par comté, en associant d'une part l'appartenance des citoyens américains officiellement enregistrés dans un parti à leur profil digital et en analysant d'autre part leurs échanges sur les réseaux sociaux. Ces croisements dynamiques, utilisés dès 2008, lors de la campagne politique d'Obama, ont contribué à sa victoire.

D'une coalition lucrative à un totalitarisme 2.0 ?

Toutes ces données manipulées par Google intéressent de très près le gouvernement fédéral et encore plus les agences du renseignement. La proximité du géant de la Tech et de l'administration Obama se reflète dans le nombre de visites inscrites dans le registre de la Maison Blanche : entre le 21 janvier 2009 et le 31 octobre 2015, les ingénieurs et cadres exécutifs de Google ont visité la Maison Blanche 427 fois^[2]. Autrement dit, plus d'une fois par semaine, réunions et entretiens se sont succédé entre des employés de Google et des fonctionnaires de l'administration Obama sur un éventail de sujets très large : sécurité nationale, stratégie des médias numériques, contrats gouvernementaux, législation antitrust, propriété intellectuelle, biotechnologie, énergie et changement climatique, télécommunications, politique étrangère, santé : tout y est passé ou presque.

La démonstration d'une convergence d'intérêts est sans équivoque. Ce partenariat étroit tissé entre Google et le gouvernement fédéral s'est transformé non seulement en de lucratifs contrats public-privé, mais a également permis la mise au point d'une surveillance, en temps réel, de chaque citoyen américain et étranger, au bénéfice à la fois du géant de la tech, du gouvernement fédéral et de ses agences. Cette surveillance est à la base d'un système de censure sophistiqué, commandité par les agences de renseignements et déployé via les Big Tech, pour manipuler les électeurs dans le sens décidé par ce qu'on surnomme « l'État profond ». Cette expression fait référence à un consortium imbriqué de hauts fonctionnaires non élus qui, au sein du Département d'État, de la Défense et des agences de renseignements (CIA, NSA, FBI), oriente et conduit la politique américaine, quel que soit le parti élu au pouvoir. Il englobe également les CEO des grandes entreprises ainsi que les principaux médias du système et un certain nombre d'ONG et de Think tanks (groupes de réflexion et d'orientation) chargés d'asseoir l'influence de ce consortium à l'intérieur du pays comme à l'extérieur.

Retour sur la présidentielle américaine de 2016

En Europe, on ne réalise pas toujours avec quel acharnement, quel systématisme, Donald Trump a été attaqué par les réseaux de pouvoir via les médias aux ordres. Les médias, quatrième pilier du pouvoir, censés assurer la liberté de l'information et garantir sa fiabilité, fonctionnent de facto au service du consortium pour faire élire celles et ceux qui serviront ses intérêts. Ces agressions, ayant pour but de dénigrer le personnage et d'en faire un repoussoir pour au moins une partie de la population américaine, se sont intensifiées à partir de mi 2015, lors du démarrage de la campagne de Trump.

En effet, malgré le fait qu'il soit milliardaire et fasse partie d'une certaine élite, Donald Trump n'est pas du sérail. Avant sa campagne de 2016, il n'a pas d'expérience en politique et ses préférences évoluent^[3] au fil du temps. Suivant les traces de son père, il soutient le parti démocrate à New-York et compte parmi ses proches John-John Kennedy, le fils de JFK. Dans les années 80, il défend la candidature de Ronald Reagan. À la fin des années 90, il se rapproche un temps de Ross Perot, businessman comme lui, qui a fait campagne

pour les présidentielles de 1992 et 1996 en tant qu'indépendant. En 2012, il envisage de concourir contre Obama lorsque celui-ci se présente pour un 2^e mandat, puis y renonce.

Lorsqu'en 2015, il annonce sa candidature à la présidentielle sous ticket républicain, il déclenche un raz-de-marée dans le microcosme politique de Washington D.C. et fait trembler l'establishment. De fait, cet outsider menace le système en place et risque d'enrayer ses rouages bien huilés, alors qu'Hillary Clinton fait partie du cercle et est soutenue largement par Google, son premier donateur, comme l'était Barak Obama avant elle. La campagne acharnée menée contre lui en 2016 atteindra une telle intensité que non seulement une partie des Américains le détestent – on parle du *Trump Derangement Syndrome* – je l'ai personnellement vérifié auprès de mes amis démocrates –, mais les Européens également le considèrent majoritairement comme un fasciste dangereux.

Google, la puissance d'un monopole

Comment en est-on arrivé là? Quels ont été les moyens utilisés pour manipuler à ce point l'opinion, et même influencer directement les résultats des élections? L'interférence de Google culminera en effet pour les élections présidentielles américaines de 2020. La question est d'importance car l'histoire pourrait bien se répéter en 2024...

Google possède de facto un monopole sur les moteurs de recherche en Occident, répondant à 92% des recherches en ligne. Au sein des GAFAM, qui sont toutes des corporations américaines, Google représente à elle seule une capitalisation boursière de 1 655 milliards de dollars en 2024. Cette compagnie dispose de la base d'utilisateurs la plus conséquente : Google possède 1,5 milliard de comptes actifs Gmail, tandis que Google Chrome a 2,6 milliards d'utilisateurs actifs^[4] dans le monde. Cette position de monopole lui permet de générer un chiffre d'affaires astronomique en publicité : 238 milliards de dollars^[5] en 2023, et explique sa relation privilégiée avec le gouvernement et les services de renseignement.

Robert Epstein, le chercheur qui a sonné l'alarme

Google n'en est pas à son coup d'essai, comme l'explique le professeur Robert Epstein qui, dès 2015, alertait publiquement sur l'influence de Google^[6] sur les élections. Ce chercheur en psychologie est aussi un geek passionné d'informatique. Il obtient son PhD à l'Université d'Harvard en 1981 puis dirige des recherches sur différents sujets d'analyse des comportements humains, mettant au point des tests en ligne et inventant des modèles informatiques. Auteur prolifique, R. Epstein écrit et contribue à de nombreux médias. En 2013, il découvre comment les moteurs de recherche peuvent manipuler le résultat des élections, phénomène qu'il baptise *SEME* (*Search Engine Manipulation Effect*). Il communique dans plusieurs universités et publie sur le sujet, montrant qu'une entreprise dominante comme Google a le pouvoir de déterminer le résultat d'élections serrées.

À partir de 2015, R. Epstein constitue une équipe pour démontrer comment les moteurs de recherche – Google avant tout – procèdent pour influencer et manipuler les individus. Il recrute des volontaires dans chaque État, qui acceptent d'équiper leurs appareils de logiciels développés par son équipe pour capturer systématiquement les réponses aux recherches fournies par Google (et d'autres moteurs comme Bing ou Yahoo), puis les analyser pour déterminer les biais.

Le psychologue découvre ainsi que non seulement les biais existent et sont orientés en faveur des démocrates, mais qu'ils sont spécifiquement ciblés en fonction du profil de l'utilisateur.

L'influence de Google sur les élections

Dans les pays démocratiques, les résultats des élections présidentielles se jouent à quelques points de pourcentage. Ce sont donc les indécis, qui représentent environ 20% des électeurs, qui peuvent charger le résultat d'une élection. Ceux-ci sont repérés et tracés au fur et à mesure de leurs recherches en ligne, pour être influencés dans le sens recherché par Google. Aux USA, les électeurs indécis sont plutôt des modérés qui ont tendance à pencher vers le camp libéral et Google le sait. L'algorithme va donc sélectionner les 10 réponses en tête de la première page de résultats montrant articles, interviews et opinions positives sur les candidats démocrates – que ce soit pour l'élection présidentielle ou un siège de sénateur ou de représentant au Congrès. Si les questions portent sur l'autre parti, le moteur de recherche fait apparaître des critiques négatives et des images dégradantes des candidats républicains. Il s'agit d'un système éphémère de censure organisé par des algorithmes (une fois les résultats d'une recherche affichés, ils disparaissent) et dont les critères de sélection ne sont pas publics.

Les indécis sont parfaitement identifiés par les profils digitaux des utilisateurs créés et gérés par les algorithmes de Google. Facebook fonctionne de manière similaire en mettant en avant des posts éphémères orientés selon le profil.

Ces résultats inquiétants pour le fonctionnement de la démocratie sont publiés dans des journaux scientifiques. Aucune université cependant ne reprend ni ne développe ces travaux, les directeurs de recherche n'osant pas s'opposer au géant de la Tech. C'est un lanceur d'alerte qui, paradoxalement, va confirmer la véracité des découvertes de Robert Epstein.

Zach Vorhies : le lanceur d'alerte qui a révélé les listes noires

Le lanceur d'alerte Zach Vorhies^[7] a défrayé la chronique en 2020, en dénonçant publiquement les manipulations trompeuses de Google sur les sujets politiques. Cet ingénieur logiciel a travaillé près de 9 ans pour la holding Alphabet à San Francisco, d'abord pour Google, puis pour YouTube. Sans être vraiment engagé politiquement, il constate l'orientation gauchiste de la majorité des employés et n'apprécie pas la manière dont sont traités les conservateurs, ultra-minoritaires au sein de l'entreprise. Il faut dire que la compagnie affiche des valeurs fortes et recrute en conséquence. Google se proclame libérale, au service d'une utopie que l'entreprise s'évertue à imposer à toute l'humanité, et désormais traduite par les principes de diversité, équité et inclusion (DEI) et de l'idéologie woke. Car au-delà des élections, c'est un véritable système de censure qui a été progressivement mis en place par les Big Tech, au nom de l'idéologie DEI, associée aux démocrates, alors que les conservateurs sont qualifiés avec des étiquettes telles que fascistes, d'extrême droite ou antisémites.

Cette idéologie, née en réaction au racisme, a dérivé vers des prises de positions extrêmes, comme la victimisation systématique des minorités incluant les LGBTQ+, ou la culpabilisation des blancs. Dans les grandes corporations comme Alphabet, elle se traduit par des pactes DEI, allant jusqu'à la promotion d'employés, non pas en fonction de leur expérience et compétences, mais selon leur couleur de peau ou leur orientation sexuelle.

Parmi ses collègues, Zach Vorhies distingue deux catégories: les libéraux apathiques, indifférents aux évolutions de la société et les démocrates affirmés, qui systématiquement prennent parti contre ceux qui ne leur ressemblent pas. Il est sidéré par leur réaction après la victoire de Trump. Mi-novembre 2016, l'ambiance au cours de la réunion interne de fin de semaine évoque celle de funérailles. Les employés sont effondrés, certains pleurent. La question récurrente est : « *Comment est-ce possible que plus de la moitié de nos concitoyens aient pu voter Trump ?* ». Lorsqu'un employé de Google demande ce que l'on peut faire pour lutter contre la désinformation et les *fake news* accusées d'avoir conduit à l'élection de Trump, Sundar Pichai, le PDG de Google, répond par des propos à la fois vagues et alarmants. S. Pichai y voit une occasion de progresser dans le domaine de l'apprentissage automatique et de l'intelligence artificielle. Jusqu'à présent, les systèmes de contrôle internes étaient destinés à lutter contre des problèmes comme le harcèlement et les commentaires offensants. Mais une fois généralisés, l'IA et l'apprentissage automatique pourront être utilisés pour faire beaucoup plus.

La multinationale prend alors un tournant marqué vers la censure. Ses algorithmes invisibilisent ou bloquent non seulement les sites, médias et influenceurs conservateurs, mais bientôt aussi tous ceux qui, lors de la crise Covid, contestent la validité des mesures de santé publique. Quand Zach Vorhies découvre les « listes noires politiques »^[8] regroupant des sites, des chaînes YouTube et des mots clés qui sont intégrés aux algorithmes de recherche pour bannir, rendre invisible, ou apposer une étiquette négative à certaines sources d'informations, il prend une décision radicale. En juin 2019, il démissionne de Google, emportant avec lui plus de 950 pages de documents internes – dont les fameuses listes noires – qu'il remet au ministère de la Justice. Par le biais du projet Veritas, il alerte aussi le public sur le vaste système de censure de Google. Reconnu comme lanceur d'alerte, Z. Vorhies raconte ensuite son aventure dans un livre publié en août 2021, *Google Leaks*^[9]. Il y expose en détails comment l'entreprise a développé en interne un véritable « Ministère de la Vérité ».

Inaction des politiques

Selon le code légal américain^[10], mentir sous serment devant le Congrès est un parjure, tout comme mentir devant un tribunal. Et pourtant, interrogé en 2019 devant une commission du Congrès par la sénatrice démocrate Mazie Hirono sur la création de listes noires politiques, le vice-président chargé des politiques publiques de Google, Karan Bhatia répond: « *Non, madame la Sénatrice, nous n'utilisons pas de listes noires pour influencer nos résultats de recherche* ».

De son côté, Robert Epstein continue à documenter la prise de contrôle des comportements, des esprits et des élections, par le moteur de recherche devenu presque incontournable pour des milliards d'utilisateurs. Dans ses interventions, ce libéral répète qu'il place la démocratie, les États-Unis et l'humanité au-dessus de tout parti politique. Dès 2016, alors que lui-même soutient Hillary Clinton, il est troublé par les résultats tirés de son logiciel installé chez 95 volontaires répartis dans 24 États américains. Les analyses qu'il conduit avec son équipe sur 13 000 résultats de recherches liées aux élections montrent des biais extrêmes

générés par Google. D'après ses calculs, ces biais auraient permis de transférer entre 2,6 et 10,4 millions de votes d'électeurs indécis vers la candidate démocrate, sans que personne ne s'en rende compte!

En juin 2019, R. Epstein est convoqué devant la commission des affaires judiciaires du Sénat américain pour exposer les résultats^[11] de ses recherches. Son but est d'alerter les élus sur les menaces que fait peser Google sur le bon fonctionnement de la démocratie. Dans son témoignage, il avertit que les ingénieurs de Google construisent délibérément des expériences éphémères pour changer la manière de penser des internautes et pour orienter leurs choix. En outre, il signale les opérations de surveillance massive menées par les GAFAM, notamment Facebook, et confirme l'existence des listes noires. Enfin, il prévient la commission que, les géants de la Tech soutenant tous le même parti, les élections de 2020 sont compromises et qu'il existe un risque majeur que Facebook et surtout Google utilisent leurs algorithmes pour arriver à leurs fins: faire gagner les candidats démocrates.

Pourtant, les sénateurs ne réagissent pas, alors même que le professeur Epstein présente des solutions techniques concrètes pour monitorer Google. Rappelons que les membres du parti démocrate sont soutenus financièrement par les Big Tech et certains sont en période électorale. Quant aux républicains, ils ont une réticence à légiférer et entraver ce qu'ils considèrent encore comme la libre concurrence. Aucune décision n'est prise et les auditions en restent là.

Il en va de la survie de la démocratie

En 2020, avec une équipe élargie et un financement plus important, Epstein réitère l'expérience. 1 735 volontaires, habitant les États et comtés clés pour l'élection présidentielle, sont recrutés. 5 millions de pages web, sur Google, Yahoo, YouTube, Facebook et Bing sont sauvegardées. Quelques jours avant l'élection, il décide de rendre publics ses résultats d'analyse. Les résultats viennent confirmer, sans ambiguïté, des biais, irrégularités ou fraudes dénoncés notamment par des auditeurs et experts des élections^[12]. Robert Epstein ose même affirmer que, d'après ses projections, sans intervention de Google, Présidence, Sénat et Congrès américains auraient bénéficié d'une majorité républicaine ! Le tableau suivant extrait du site créé par l'équipe Epstein^[13] présente en vis-à-vis les résultats officiels de l'élection (colonne de gauche) et une projection des résultats sans interférence de Google (colonne de droite).

Elections Likely Flipped by Google ¹ Some Recent Examples

Actual Election Results

Race	Winner	Win Metric
2020 President	Joe Biden (D)	306 electoral votes
2022 AZ Governor	Katie Hobbs (D)	50.3%
2022 GA Senate	Raphael Warnock (D)	51.4%
2022 WI Governor	Tony Evers (D)	51.1%
2022 US Senate	Democrats	2 seat majority
2022 US House	Republicans	10 seat majority

 Results Without Google's Interference

Race	Winner	Win Metric
2020 Presidential	Donald Trump (R)	311-325 electoral votes
2022 AZ Governor	Kari Lake (R)	51.7-57.7%
2022 GA Senate	Herschel Walker (R)	50.6-56.6%
2022 WI Governor	Tim Michels (R)	49.8-55.8%
2022 US Senate	Republicans	2-8 seat majority
2022 US House	Republicans	27-59 seat majority

Robert Epstein doit avoir l'impression de prêcher dans le désert : les médias mainstream l'ignorent, les sénateurs l'auditionnent puis se détournent de ses travaux sans légiférer, ses collègues chercheurs refusent de reprendre le flambeau. Pourtant, avec son équipe, il poursuit inlassablement ses travaux, dénonçant une prise de contrôle sans précédent de nos esprits. En effet, pour ce psychologue expérimenté, il n'y a aucun doute que l'enjeu n'est ni plus ni moins que la liberté d'exercer notre esprit critique et de penser par nous-mêmes. Car, grâce aux nouvelles technologies, ces manipulations sont d'une toute autre nature et ampleur que les moyens utilisés dans les régimes totalitaires antérieurs. De par leur nature éphémère, ces manipulations échappent à l'esprit conscient et agissent de manière subliminale, affectant nos choix et nos comportements.

200 plateformes pratiquent le contrôle des contenus

Comme le résume R. Epstein, « *Vous ne savez pas ce qu'on ne vous montre pas* ». L'immense majorité des internautes ne pousse pas ses recherches au-delà de la première page de résultats proposés par Google. Ils acceptent passivement la vérité selon Google. L'ordre dans lequel sont présentés les résultats des recherches en ligne a donc une importance décisive pour influencer le comportement de l'internaute, selon les critères programmés dans l'algorithme. Le contrôle et l'aiguillage des contenus est pratiqué par 200 plateformes dédiées, orchestrées comme un système de surveillance global selon des protocoles secrets. Google Analytics est conçu pour générer des profits colossaux tout en étant le champion d'une idéologie. Et des dispositifs du même ordre sont à l'œuvre chez Facebook.

Il est souvent fait référence au discours d'adieu du Président Dwight Eisenhower prononcé le 17 Janvier 1961, dans lequel il mettait en garde contre le complexe militaro-industriel. Robert Epstein pointe un second avertissement^[14] évoqué par Eisenhower : « Le danger que nos politiques publiques deviennent elles-mêmes captives d'une élite scientifico-technologique ». Soixante ans plus tard, nous y sommes. L'élite techno-scientifique a pris le pouvoir et infiltré les gouvernements comme les institutions internationales. Un pouvoir considérable se retrouve entre les mains de milliardaires, magnats mégalomanes de la Tech. Avides de vie éternelle grâce à l'IA, ils déploient leur techno-religion et disposent désormais des moyens d'orienter les masses dans la direction qu'eux-mêmes auront choisie.

Est-il déjà trop tard?

Les solutions proposées par Robert Epstein sont pragmatiques et relativement faciles à mettre en œuvre si la volonté politique existe. Il faudrait exiger que Google rende public l'index de recherche de son énorme base de données, autrement dit le rendre open source. Après tout, la recherche d'information ne devrait-elle pas être un bien public ? Cela rendrait transparente la manière dont sont filtrés les résultats, sans pour autant réduire les profits générés par la publicité. Cela relancerait également l'innovation et une concurrence saine, en poussant la création de moteurs de recherche performants, qui pourraient être spécialisés par niches et centres d'intérêt.

Actuellement 70% des vidéos que regardent les internautes sur YouTube sont celles recommandées par l'algorithme. Si nous ne sommes pas d'accord pour que Google oriente nos décisions et manipule nos comportements à votre insu, commençons par désactiver les conseils automatiques, installons un moteur de recherche indépendant et reprenons notre pouvoir !

Elisabeth DANCET

Chapô et illustration de BAM !

Montage photo: Marcan

[1] How Many People Own Smartphones in the World? (2024-2029) | Priori Data

[2] TTP - Google's White House Meetings

[3] Donald Trump: Campaigns and Elections | Miller Center

[4] <https://zipdo.co/google-user-statistics/>

[5] Google: advertising revenue 2023 | Statista

[6] How Google Could Rig the 2016 Election - POLITICO Magazine

[7] Zach Vorhies - Google | Project Veritas

[8] More reports suggest Google lied when it told congress it doesn't have manual blacklists

[9] Google Leaks: A Whistleblower's Exposé of Big Tech Censorship: 9781510767362: Heckenlively, Kent, Vorhies, Zach: Books

[10] 18 U.S. Code § 1001 - Statements or entries generally

[11] Why Google Poses a Serious Threat to Democracy, and How to End That Threat

[12] Audit électoral aux USA : la saga continue | FranceSoir

[13] <https://americasdigitalshield.com/>

[14] President Dwight D. Eisenhower's Farewell Address (1961) | National Archives

<https://bam.news/societe/liberte-democratie/google-en-guerre-contre-les-esprits>

Projet Montagne d'or

Marine Calmet : « En Guyane, le droit français a privé les peuples autochtones de leur droit à l'autodétermination »



Illustration : Melek Zertal

*Marine Calmet est présidente et cofondatrice de l'association Wild Legal qui défend la reconnaissance de droits fondamentaux aux entités naturelles. Elle s'est battue aux côtés des peuples autochtones de Guyane contre le projet minier de la Montagne d'or. Dans l'ouvrage *Décoloniser le droit* (Wildproject, octobre 2024), elle tisse des liens entre la domination coloniale et la prédation de la nature et ouvre des pistes de réflexion pour rendre leurs droits à ceux à qui on les a déniés.*

Vous signez un livre aux éditions Wildproject intitulé *Décoloniser le droit* et présenté sous la forme d'un dialogue avec Marin Schaffner. Pourquoi ce livre ?

C'est à un hommage à Alexis Tiouka, qui a été mon mentor en droit des peuples autochtones en Guyane et qui est décédé il n'y a pas très longtemps, ainsi qu'un hommage au travail qu'il a fait avec son frère Félix Tiouka (président de l'Association des Amérindiens de Guyane française, ndlr) il y a 40 ans. Il a fait le premier discours unissant les peuples autochtones de Guyane face à l'administration française coloniale.

C'est un discours d'une actualité incroyable car il parle de la différence entre nos cultures, de la manière dont le colonialisme est encore subi du fait des industries minières et d'un rapport prédateur à la nature inacceptable au regard du droit autochtone et ses traditions. Alors que nous fêtons l'anniversaire des 40 ans de ce texte, et malgré les soulèvements autochtones de 2017, ces questions ne sont toujours pas résolues.

Vous parlez du droit français comme d'un « droit d'oppresser ». En quoi est-ce un droit colonial, selon vous ?

Le livre explique la relation prédatrice du monde occidental avec la terre, la terre des autres, en l'occurrence. La Guyane me permet d'aborder cette question à travers des cas concrets que j'ai vécus et observés et contre lesquels les organisations autochtones en Guyane continuent de se mobiliser. Par exemple, le droit français a privé les peuples autochtones de leur droit à l'autodétermination – ce qui est prévu dans les textes internationaux relatifs aux peuples autochtones.

C'est-à-dire leur droit à administrer librement leur territoire dans le respect de leurs cultures. La France n'a ratifié aucun des textes internationaux à ce sujet. Elle continue d'imposer un modèle colonial d'organisation qui touche à tous les aspects de la vie publique et privée de chaque individu autochtone en Guyane, de l'éducation des enfants à l'état civil et jusqu'à la propriété sur la terre.

Vous vous êtes battue contre le projet de la Montagne d'or, en Guyane française. Qu'est-ce que cela vous a appris ?

Que le droit français était parfaitement inefficace. L'État a délivré des concessions minières *ad vitam aeternam* à des compagnies privées pour extraire de l'or du sous-sol sur un territoire qui ne lui appartenait pas puisqu'il avait été spolié à ses premiers habitants. Par la suite, des concessions ont été accordées aux

peuples autochtones pour habiter sur leurs terres ancestrales ! C'est choquant. Elles autorisent les villages autochtones à se trouver sur des zones bien délimitées, mais si l'État français vient à y découvrir et veut y exploiter de l'or, les habitants peuvent être chassés.

Les intérêts financiers, miniers prévalent sur les droits des peuples autochtones. On consulte les habitants mais il ne leur appartient pas de décider. Au Brésil ont été mis en place des protocoles de consultation qui sont dérivés du droit international. Ils permettent à des territoires autochtones reconnus d'écrire leur propre droit à la consultation qui *in fine*, s'ils ne sont pas d'accord, peut faire obstacle à la réalisation de projets miniers ou d'autres projets industriels. En droit français, ça n'existe pas.

Dans son discours de 1984, Félix Tiouka réclame la « reconnaissance de nos droits de premiers occupants » et que l'on tienne compte de « nos traditions culturelles dans l'élaboration de ces règles ». Quelle place a le droit coutumier dans le droit français ?

La Guyane est un département français. Il est donc soumis à la plupart des normes que l'on retrouve dans l'Hexagone, à quelques adaptations près. Sauf que, à la différence du droit français, dans le droit coutumier autochtone, la propriété privée et individuelle sur la terre n'existe pas. C'est même un non-sens, voire un danger. La terre appartient en commun au groupe qui y habite qui en fait un usage collectif. L'objectif est d'empêcher que la terre soit cédée, accaparée ou détruite.

C'est pour cela que les organisations se sont mobilisées en 2017 pour que la France s'engage à restituer 400 000 hectares de terre aux autochtones de Guyane. Les organisations amérindiennes voulaient pouvoir les administrer librement et collectivement au moyen d'une institution qui leur permettrait de représenter leur droit foncier à eux sur le modèle, entre autres, du droit foncier kanak¹. Depuis, la France bloque le processus de restitution parce qu'elle ne veut pas laisser ces peuples autochtones s'auto-organiser. Elle veut maintenir la possibilité d'exploiter les ressources, notamment minières et forestières. Il y a également une raison politique avec une volonté de mainmise sur ces territoires. On observe des problèmes similaires en Nouvelle-Calédonie.

Quel lien entre la lutte pour la préservation de l'environnement et la lutte décoloniale ?

La colonisation concerne autant les humains que les non-humains. Ces terres que la France a considérées juridiquement comme les siennes en les déclarant arbitrairement *terra nullius* (« terre inhabitée »), et donc en invisibilisant volontairement ces peuples, doivent nous interroger sur la manière dont nous nous accapareons l'espace vital de toutes les autres espèces et entités vivantes en général.

La colonisation repose justement sur le fait d'occuper et d'exploiter des terres qui étaient jusque-là habitées par d'autres peuples via, notamment, la propriété privée. Comment réformer ce droit ?

La propriété privée encadre notamment le fait, pas critiquable en soi, d'user des fruits de la nature. Chaque animal, chaque végétal se relie ainsi à la matrice écologique pour en tirer sa subsistance, pour assurer ses besoins fondamentaux. C'est aussi la logique autochtone. Ce qui est différent dans le rapport au vivant que je dénonce, c'est l'accaparement et l'abus commis contre la nature. C'est-à-dire la destruction à des fins capitalistes. En droit, c'est ce qu'on appelle l'*abusus*, ou le fait de pouvoir disposer, vendre ou détruire son bien en tant que propriétaire. C'est une distorsion de la propriété privée, profondément critiquable et dénoncée dans le discours de Félix Tiouka en 1984 : « Contrairement à votre système de valeurs, nous ne voulons pas bâtir une société où les intérêts collectifs doivent toujours passer par les intérêts privés d'entrepreneurs capitalistes. »

Dans la cosmovision autochtone, on use de la terre et on la partage pour la transmettre. Il y a l'idée de préservation pour les générations à venir, mais aussi de partage avec les autres qu'humains et les ancêtres. Cela crée des règles juridiques très intéressantes comme par exemple l'interdiction chez les Kali'na² de Guyane d'ouvrir la terre pour extraire les ressources minières du sol, parce que c'est là que les corps sont enterrés et que ce serait potentiellement rouvrir les problèmes du passé. Leur droit coutumier est construit autour de cet équilibre entre la vie et la mort, le passé, le présent et l'avenir.

À l'inverse, le droit de propriété français est le seul droit sacré inscrit dans la déclaration de l'Homme et du Citoyen ! Et c'est le fruit de la Révolution française – en réalité une révolution bourgeoise – qui met la propriété privée au centre de notre modèle de société, profondément individualiste. Pour de nombreuses civilisations autochtones, l'individu n'est pas la valeur cardinale. C'est plutôt le bien-être collectif, le partage entre humains et non-humains et la transmission qui sont essentielles. Il est crucial de questionner la création de nos normes et de nos valeurs sur le plan éthique, historique et philosophique, car ils génèrent aujourd'hui un rapport au monde profondément prédateur, matérialiste et égoïste. Je le dis : notre droit est un droit de sociopathe.

Votre solution serait d'octroyer des droits à la nature. Pourquoi ?

Le mouvement des droits de la nature n'est pas nouveau. Il a été théorisé dans les années 1970 par le juriste Christopher Stone et s'est enrichi ensuite de la cosmovision autochtone. Il a grandi notamment grâce aux mobilisations locales, qui y ont vu la possibilité juridique de se protéger des normes du marché. Dès les années 1970-80, les peuples autochtones se sont rendu compte qu'ils ne tiendraient pas face aux enjeux très concrets de la colonisation et à l'impossibilité de gagner par les armes.

Ils se sont organisés pour obtenir des textes de droit international et convaincre les États (contre leur propre intérêt) de reconnaître leurs droits, sous l'influence des Nations unies notamment. Face à la pression sur les ressources (pétrole, gaz, bois...) convoitées sur leur territoire, les luttes autochtones se sont aidées du mouvement des droits de la nature pour faire valoir le lien entre les communautés vivantes (humains et non-humains) et le respect de leurs droits fondamentaux.

Tout a démarré en 2008. L'Équateur, les États-Unis et la Bolivie ont été les pionniers sur le sujet. Ensuite il y a eu un essor mondial. Face à une emprise coloniale ou néocoloniale d'une extrême brutalité, l'outil du droit et de la négociation permet d'ouvrir l'horizon de pensée, notamment sur d'autres manières d'habiter le monde. On ne s'est jamais posé la question de savoir à qui appartenait la terre. Comment pourrions-nous imaginer cohabiter avec d'autres qu'humains (le lynx, le loup...) si nous ne leur reconnaissons aucun droit de partager cette terre avec nous ?

Il faut se rappeler la controverse de Valladolid (1550-1551) qui opposait, au sein de l'Église catholique, ceux qui étaient convaincus que les peuples autochtones étaient des humains avec une âme et ceux qui disaient qu'ils étaient des animaux. Les Noirs ont longtemps été considérés juridiquement comme du bétail et une force de travail pour les travaux agricoles. De la même manière, Christopher Stone rappelle dans son livre qu'aux États-Unis le droit a considéré les juifs comme des êtres *ferae naturae* (« sauvage par nature »). Cette distorsion montre bien que la colonisation occidentale s'est faite généralement par la discrimination d'êtres humains non-blancs et des êtres non-humains associés dans une catégorie juridique volontairement infériorisée à celle des êtres humains blancs.

Comment fait-on pour « décoloniser le droit » ?

Pour moi, il est absolument nécessaire de remettre en question cette propriété privée absolue, la capacité de tout vendre ou de tout détruire. C'est, entre autres, ce que permet le mouvement des droits de la nature. Il impose cette coexistence et donc ce partage sur la terre entre tous les êtres. Décoloniser le droit, c'est reconnaître les droits de tous : humains et non-humains. Il y a une synergie logique entre droits de la nature et pensée décoloniale pour rebâtir d'autres manières d'habiter le monde avec des fondements juridiques solides. Beaucoup de philosophes et de penseurs se sont emparés de cette question. Maintenant, il faut l'étayer juridiquement et remettre la loi au service du vivant.

1. Le peuple kanak est un peuple autochtone de Nouvelle-Calédonie.
2. Peuple autochtone que l'on retrouve dans plusieurs pays de la côte caribéenne d'Amérique du Sud.

Décoloniser le droit - Marine Calmet - Wildproject, 2024 96 pages, 9 €

Caroline VINET , publié le 12 novembre 2024 (Socialter)
Journaliste à La Vie Hebdo et Réforme Hebdo.

« Une idée dangereuse »

La méthode est à ce point disqualifiée qu'on n'ose plus dire son nom. Quand, en juin dernier, l'Union européenne a ouvert des procédures de déficit excessif à l'encontre de sept pays, exigeant qu'ils rétablissent leurs comptes sous peine de sanctions, le commissaire aux affaires économiques, M. Paolo Gentiloni, s'est vivement défendu de toute austérité. Certes, a-t-il concédé, Bruxelles exige des efforts après les largesses accordées pendant la pandémie de Covid-19, mais « *il ne faut pas confondre la prudence dans les dépenses, qui est obligatoire pour des pays au déficit et à la dette élevés, avec l'austérité* » (*Il Messaggero*, 20 juin 2024). Quelques mois plus tard, pour habiller les 40 milliards d'euros de coupes dans les dépenses publiques qu'il préconise en 2025, le gouvernement français évoquera donc un « *budget de redressement* », « *de responsabilité* », « *de vérité* ». Son homologue italien, qui prévoit un coup de rabot de 13 milliards d'euros par an pendant sept ans, parlera d'une « *trajectoire d'ajustement* ». Le terme est proscrit jusqu'au Québec, où, malgré l'annonce d'un gel des embauches dans plusieurs ministères, la présidente du Conseil du trésor se montre formelle : « *Ce n'est pas vrai, il n'y a pas d'austérité.* »

Ainsi revient-elle. Non comme une thérapie de choc, mais graduellement, discrètement, presque honteusement. Depuis les cures infligées à l'Europe du Sud après la crise financière de 2008, bien des choses ont changé qui ont rendu la recette inavouable. Chacun a pu constater ses résultats en Grèce : explosion du chômage, des suicides, de la toxicomanie, de la mortalité infantile, des infections au VIH, des cas de tuberculose... Bruxelles réclamait de la patience. Les Grecs ont attendu, regardant leur pays se transformer en complexe Airbnb pour Européens fortunés. Et, quinze ans plus tard, l'austérité règne toujours. Le produit intérieur brut (PIB) reste inférieur d'un quart à son niveau d'avant la crise, tout comme le salaire annuel moyen, et le montant de la dette publique atteint 160 % du PIB, contre 103 % en 2007. En Allemagne, le corset budgétaire a tellement asséché les investissements que les ponts s'écroulent – et les usagers n'en reviennent pas quand un train de la Deutsche Bahn arrive à l'heure. On sait pourtant outre-Rhin, depuis la politique restrictive du chancelier Heinrich Brüning en 1932, que l'austérité est « *une idée dangereuse* » : elle cherche dans les poches de ceux qui n'ont pas créé le problème une solution qui ne fonctionne pas (1). Dans un monde particulièrement incertain, où une guerre mondiale semble pouvoir se déclarer chaque semaine, où le réchauffement climatique fait peser sur l'avenir des menaces innombrables, la perspective de se serrer la ceinture pendant une génération pour des résultats douteux manque de charme. D'autant que les citoyens ont cessé de croire à la fable de la « seule politique possible ». Après la débâcle de 2008, la Banque centrale européenne (BCE) a acheté massivement des obligations d'État, le Royaume-Uni et l'Islande ont nationalisé des banques, Chypre a ponctionné tous les dépôts bancaires supérieurs à 100 000 euros. Au début de la pandémie de Covid-19, l'Union européenne a annoncé une suspension générale de ses règles budgétaires, l'État français a pris en charge (via le chômage partiel) le salaire de millions de travailleurs, le Congrès des États-Unis a envoyé des chèques de 1 200 dollars aux ménages américains. Ainsi, au fil des crises, les règles, les dogmes qu'on disait immuables ont volé en éclats. Le conflit en Ukraine a montré qu'on pouvait plafonner les prix de l'énergie. En France, il justifie également une augmentation de 40 % des crédits militaires, soit 413 milliards d'euros au total d'ici à 2030. Une « économie de guerre » que le gouvernement entend financer par une guerre économique, contre les chômeurs, les retraités, les fonctionnaires et les usagers des services publics.

Benoît BRÉVILLE (Monde diplomatique novembre 2024)

(1) Mark Blyth, *Austerity. The History of a Dangerous Idea*, Oxford University Press, 2013.

La polyactivité en pratique : 4 jours au bureau, 1 jour à la ferme



Photographies : Léa Dang

Concilier un emploi salarié avec une journée hebdomadaire les mains dans la terre, afin de contribuer à l'effort collectif de production alimentaire, pourrait constituer un véritable projet de société. C'est en tout cas ce que défendent plusieurs initiatives tournées vers une agriculture respectueuse des sols, dont les membres adoptent ce mode de vie hybride pour tenter de le démocratiser.

Il est presque midi. Albane, Sixte et Quentin commencent à préparer les paniers de légumes de la ferme de Gisy, à Bièvres (Essonne), avant de les charger dans un camion pour la livraison du soir. Au menu : radis, fèves, petits pois, ail et oignons fraîchement cueillis...

Si les deux jeunes maraîchers sont à temps plein à la ferme – l'un en CDI et l'autre en stage – Albane, elle, est là pour la journée ; elle a pris un jour de congé sur le temps de son travail salarié dans le secteur du logement social. « *Après deux jours d'expérimentation au mois de mai dans la ferme urbaine et pédagogique La Sauge, à Bobigny, j'ai voulu m'investir dans un autre type de ferme, avec cette fois-ci un projet nourricier.* » Un mois plus tard, grâce à l'association Les Ateliers Icare, dont elle fait partie, Albane Crespel s'apprête donc à passer sa journée dans cette petite exploitation maraîchère de cinq hectares, tenue par deux paysans, à une heure de Paris. Cette année, ils sont une dizaine dans l'association, créée par d'anciens ingénieurs toulousains de l'aéronautique, à s'être organisés individuellement pour aider, à raison d'un jour par semaine de mai à septembre, une ferme à proximité.

Les Ateliers Icare mettent en relation une vingtaine de fermes partenaires avec des bénévoles pour faire découvrir les activités agricoles aux néophytes. Une initiative qui porte, dès ses débuts, un projet politique : « *L'intention derrière la polyactivité choisie est d'avoir au moins un jour par semaine où chaque salarié, indépendant, retraité, etc., œuvre pour les communs, dans une activité écologique ou sociale,* explique Frédéric Berthelot, ancien cadre chez Airbus et co-fondateur des Ateliers Icare. *En 2023, nous étions huit à tester la polyactivité pendant quelques mois chez Maryline, maraîchère bio aux serres Dellarossa, dans le Gers, et Quentin, lui aussi maraîcher bio installé à Blagnac. Nous voulions voir si nous pouvions fournir à plusieurs l'équivalent du travail d'un salarié à temps plein.* »

Cette année, l'association veut déployer le concept pour permettre à toutes les personnes qui le souhaitent de tester ce mode de vie hybride, bénévolement dans un premier temps. À l'avenir, elle envisage de proposer une rémunération grâce à la constitution d'un fonds dédié à la souveraineté alimentaire du territoire. « *Le but est d'expérimenter, avec a minima une douzaine de personnes, le temps partiel agricole, sur des durées allant d'une journée par semaine à un mi-temps, dans des fermes paysannes en agroécologie dont les*

pratiques varient (maraîchage, culture de céréales, élevage...), précise Frédéric Berthelot. Pour nous aider, nous avons le soutien de la région Occitanie, du laboratoire TSM¹ et de l'Inrae Occitanie qui vont suivre l'expérimentation et nous aider à prendre du recul.»

Perte de sens et manque de main-d'œuvre

Le but de cette polyactivité choisie est de répondre à tous types de besoins essentiels. « *Que ce soit pour se nourrir, se loger (bâtir et rénover des logements), prendre soin des autres, éduquer, gérer les déchets, entretenir l'espace public, tout le monde devrait pouvoir y prendre part, non pas comme bénévole, mais au sein d'une société qui répartirait équitablement ce travail* », partage avec conviction Albane. Si l'agriculture est pour l'instant le secteur sur lequel l'association concentre ses efforts, c'est qu'elle répond d'un côté au besoin – ressenti par de nombreux salariés du tertiaire – de s'investir dans des activités concrètes et, de l'autre, à la pénurie de main-d'œuvre du secteur agricole, argumente Frédéric. D'après l'Insee, la part des agriculteurs dans l'emploi total a été divisée par quatre entre 1982 et 2019.

Ils représenteraient aujourd'hui moins de 3 % des actifs et peinent à se renouveler. « *Si la tendance actuelle se poursuit, nous aurons un quart d'agriculteurs en moins dans les dix prochaines années, alors que la transition vers un système alimentaire résilient et moins dépendant des énergies fossiles nécessite des pratiques plus intensives en travail* », peut-on lire dans le chapitre consacré à l'agriculture dans l'ouvrage programmatique du Shift Project *Climat, crises : le plan de transformation de l'économie française* (Odile Jacob, 2022). Un constat qui rejoint les revendications de la Confédération paysanne, qui affirme qu'il faudrait plus d'un million de paysans supplémentaires sur le territoire français d'ici 2050 pour renouveler les générations et réussir la transition agroécologique.



Répondre à ces enjeux est aussi la mission portée par l'association Le Quart-temps paysan, créée en 2023 par deux étudiantes en agroécologie, Julie Dehancé et Léa Gotté. Avant un master à AgroParisTech, cette dernière s'est octroyée une année de césure en 2018 pour voyager dans plusieurs fermes en France, en Italie ou encore en Palestine. Partout, elle fait le même constat : « *Beaucoup de paysans avaient des troubles musculo-squelettiques, car certaines activités sont assez pénibles ; elles demandent d'être courbé, au ras du sol...* »

Elle voit dans la polyactivité choisie une façon d'alléger le travail paysan des fermes bio qu'elle visite : « *Les agriculteurs avec qui j'ai passé du temps ont besoin de bras pour les tâches les plus chronophages. Pour le désherbage des carottes, par exemple, qui sont généralement semées directement en pleine terre. Les maraîchers désherbent et éclaircissent à la main, et cela demande beaucoup de travail. Ils ont aussi besoin de soutien moral : travailler en groupe est à la fois plus rapide et plus convivial ; les paysans partagent leurs conditions de travail et la charge physique.* » Aujourd'hui, l'association Le Quart-temps paysan travaille à rendre plus accessible la polyactivité agricole dans les fermes paysannes et espère pouvoir lancer sa première expérimentation avec une entreprise près de Lille en 2025.

De l'utopie à l'action

« *Nous voulons développer le travail à la ferme pendant le temps de travail car c'est un changement structurel qui est nécessaire !* » prône Léa Gotté. Organiser collectivement le temps de travail orienté vers les communs demande de se pencher sur le cadre légal. Nicolas Revol, ancien ingénieur en aéronautique re-

converti, et François Bodin, maraîcher de formation, gèrent ensemble la ferme de Gisy depuis maintenant deux ans. Ils ont pu s'installer à la suite d'un appel de la municipalité. Dès leur arrivée, ils souhaitent faire de cette ferme un espace ouvert mais se confrontent rapidement aux contraintes juridiques : « *Nous avons créé à l'époque l'initiative "maraîcher d'un jour" pour permettre à des salariés de venir un jour par semaine travailler à la ferme, mais nous n'avons jamais pu le faire. Si les gens ne sont pas payés, il s'agit de travail déguisé. Donc, nous avons fini par lâcher l'affaire, jusqu'à ce que Les Ateliers Icare nous contactent.* »

Si les participants sont pour l'instant bénévoles, inscrire cette pratique dans un cadre réglementaire fait partie de l'ambition des Ateliers Icare, comme d'autres structures plus récentes. « *Avec le soutien de l'employeur, on pourrait par exemple imaginer libérer une partie du temps salarié contre une contrepartie, soutient Léa Gotté du Quart-temps paysan. Un peu comme les pompiers volontaires (qui représentent 80 % des pompiers en France, ndlr). Grâce à une convention, l'employeur perçoit des abattements fiscaux quand le salarié doit s'absenter.* »

« Il y a un bien un service civique, pourquoi ne proposerait-on pas aux jeunes de passer six mois à un an dans une ferme ? »

Pour créer un cadre encore plus propice, Le Quart-temps paysan aimerait s'inspirer du cadre légal du « mécaténat de compétences » qui permet à des entreprises de mettre les compétences de leurs employés à disposition d'une association. « *Les fermes qu'on vise sont de petites fermes, non mécanisées, où l'on prend soin de la biodiversité ; comme les associations, elles poursuivent l'intérêt général. Nous voudrions que ces fermes puissent prétendre à ce type de volontariat sous certains critères, estime Léa Gotté. Si l'on veut changer d'échelle, on aura de toute façon besoin de travailler à un cadre légal plus ambitieux !* »

Pour le moment, les associations se débrouillent avec la réglementation actuelle. Avec le « prêt de compétences ou de main-d'œuvre » – un autre dispositif légal qui permet à une entreprise de mettre temporairement à disposition d'une autre entreprise un ou plusieurs de ses salariés pour une durée déterminée – Frédéric Berthelot espère trouver un terrain d'entente entre les différentes parties prenantes. « *À partir du moment où l'on reste dans le cadre de la semaine de travail rémunérée, il y aura beaucoup plus de gens enclins à expérimenter* », souligne-t-il.

Pour tendre vers cet objectif, il faudra selon lui impliquer toute la société, des retraités aux plus jeunes : « *Il y a un bien un service civique, pourquoi ne proposerait-on pas aux jeunes de passer six mois à un an dans une ferme pour participer à la vie collective et démocratique dans quelque chose d'utile ?* » interroge-t-il. Sans oublier la durée pour laquelle les individus s'engagent dans une ferme car « *avoir chaque jour une personne différente peut être difficile à gérer en termes de temps et d'énergie* », confie Nicolas de la ferme de Gisy. Reste à savoir si ce projet de société, encore à ses balbutiements, réussira à se démocratiser pour accompagner « *la transformation du secteur agricole conventionnel vers un système agroécologique régénérateur des terres et du vivant*² ».

Léa DANG, rédactrice.
publié le 18 septembre 2024 (Socialter)

1. Le laboratoire TSM est une unité mixte de recherche qui associe le CNRS et l'université de Toulouse Capitole.
2. Voir dans *Bascule* n°3, « Pour un nouveau rapport au travail : expérimenter la polyactivité », Les Ateliers Icare,

Sanofi : les scandales derrière le scandale

Bienvenue dans la lettre d'information de l'Observatoire des multinationales.

N'hésitez pas à la faire circuler, et à nous envoyer des réactions, commentaires et informations.

Bonne lecture.

De quoi le Doliprane est-il le nom ?

L'annonce par le groupe Sanofi qu'il était entré en négociations exclusives avec le fonds CD&R pour lui revendre ses activités dans les médicaments sans ordonnance – dont la célèbre petite boîte jaune du Doliprane – a suscité un tollé général qui était éminemment prévisible.

L'attention se focalise avant tout sur la nationalité étasunienne des repreneurs. Cette opération fait revenir le spectre d'affaires précédentes où des fleurons industriels tricolores ont été vendus à des intérêts américains avec la complaisance, si ce n'est la complicité active, des plus hautes sphères de l'État.

En réalité, le scandale en cache beaucoup d'autres.

D'abord, ce n'est pas tant l'origine américaine de CD&R que la nature même de son « business », le capital-investissement ou *private equity* qui pose question. Certes, CD&R n'est sans doute pas le plus rapace des fonds qui sévissent aujourd'hui dans son secteur d'activité. Il n'en reste pas moins que son modèle consiste à racheter des entreprises en contractant des dettes importantes (le fameux LBO pour *leveraged buy-out*) pour se rembourser un peu plus tard après avoir restructuré l'entreprise pour la rendre plus profitable et la revendre ensuite avec une copieuse plus-value. CD&R n'achète Opella, la filiale dédiée aux médicaments grand public de Sanofi, que pour quelques années tout au plus, et les salariés ont raison de s'inquiéter (tout comme les consommateurs).

De ce point de vue, il n'est pas sûr que la solution alternative d'une reprise par le fonds de *private equity* « français » PAI Partners, appuyée par les fonds souverains singapourien et émirati, soit beaucoup plus prometteuse.

S'il est une entreprise qui illustre la profonde illusion, pour ne pas dire supercherie, qui se niche au cœur de la notion de « champions nationaux », c'est bien Sanofi. Ses dirigeants l'exploitent d'ailleurs avec un cynisme que l'on pourrait presque qualifier d'admirable tant il est éhonté. On se souvient qu'au plus fort de la pandémie de Covid, le patron de Sanofi Paul Hudson avait froidement annoncé qu'il livrerait ses premiers vaccins (lesquels ne se sont d'ailleurs finalement pas matérialisés) aux États-Unis parce qu'ils avaient offert plus d'argent. Il avait enchaîné en reprenant à son compte le slogan de la « souveraineté » pour réclamer des aides publiques, qu'il a d'ailleurs obtenues. Le jour même ou presque, comme pour bien faire passer un message, il annonçait des centaines de suppressions d'emplois en France. (Nous avons parlé de tout ceci dans le cadre de notre projet Allô Bercy sur les aides publiques aux entreprises, voir Sanofi, ou l'indécence au sommet).

Le sujet des aides publiques dont bénéficie Sanofi depuis des années en France est légitimement au centre de la polémique autour de la cession d'Opella. Le nouveau ministre de l'Économie Antoine Armand a promis aux parlementaires un bilan de toutes les aides perçues par le groupe (au passage : quel aveu d'impuissance ou d'incurie qu'un tel bilan ne soit pas déjà disponible !). La somme de 1,5 milliard d'euros de crédit impôt-recherche est par exemple évoquée – alors même que Sanofi n'a cessé de tailler dans ses effectifs de recherche-développement depuis des années. C'est loin d'être la seule forme de soutien financier dont a bénéficié l'entreprise. Si Bercy produit jamais le bilan promis par le ministre, on verra si celui-ci inclut toutes les aides indirectes dont a bénéficié Sanofi au titre des divers crédits d'impôts, exonérations de cotisation, rachats d'obligations par les banques centrales et autres.

L'aide n'a pas été seulement financière. C'est l'État qui a donné naissance à Sanofi au sein du groupe Elf Aquitaine et qui a favorisé son essor en l'encourageant à racheter à tour de bras la plupart de ses concurrents français (Synthelabo, Aventis) pour constituer un « champion » mondial qui n'a ensuite eu de cesse de supprimer des emplois et de redistribuer massivement ses profits (et parfois davantage) à ses actionnaires (lire Sanofi, ou la restructuration permanente au service des dividendes et voir le quatrième volet de nos « Pharma Papers »).

Aujourd'hui, les cadres de l'entreprise et ses défenseurs dans les médias font valoir que Sanofi n'est plus aussi français que ça et réalise l'essentiel de son chiffre d'affaires aux États-Unis. Ce qui ne l'empêche pas de continuer de faire appel aux dirigeants français. Ses déclarations d'activités de lobbying auprès de la Haute autorité pour la transparence de la vie publique sont une litanie de demandes de soutien à la diplomatie tri-

colore, ici pour ses affaires au Mexique, en Turquie, en Libye ou en Algérie, là pour obtenir le soutien de la France au niveau des institutions européennes.

Si Sanofi décide aujourd'hui de revendre Opella à des fonds d'investissement, ce n'est pas avec le souci d'assurer la pérennité de sa filiale, mais pour en retirer le maximum de cash le plus rapidement possible. Les milliards d'euros promis par CD&R serviront à ce qui est maintenant le cœur du métier du groupe comme de toutes les autres multinationales du médicament : spéculer sur les molécules les plus prometteuses acquises auprès de start-ups et grâce auxquelles elles pourront extorquer les prix les plus exorbitants possibles aux patients et aux systèmes d'assurance maladie (voir, à nouveau, nos Pharma Papers).

Le pire des scandales, qui se cache derrière tous les autres, n'est-il pas justement la réalité de l'industrie pharmaceutique d'aujourd'hui, totalement colonisée par la finance et par une logique de maximisation brutale des profits sur le dos de la santé publique ?

L'idée brandie par le gouvernement d'une entrée de l'État ou de Bpifrance au capital d'Opella ne va pas changer grand chose à cet état de fait, et ne fera qu'y ajouter une couche de vernis public, avec l'espoir d'en atténuer un petit peu les dégâts. La vraie question que pose l'affaire du Doliprane, c'est celle de sortir véritablement le médicament de l'emprise de la finance et de multinationales dont on ne peut plus sérieusement, dans ce domaine, attendre rien de bon.

« Cachez ce lobbying que je ne saurais voir »

Peut-on être financé par des grandes entreprises, n'avoir à son comité de direction que des représentants des grandes entreprises ou de cabinets d'avocats d'affaires, défendre des propositions favorables aux grandes entreprises (parfois sous la forme de mesures prêtes à l'emploi), favoriser l'accès des grandes entreprises aux décideurs et ne pas être un « représentant d'intérêts », et donc être exempté de toute obligation de transparence ?

C'est apparemment ce que semble penser le Conseil d'État, qui a donné raison le 14 octobre à l'institut Montaigne. Celui-ci contestait la demande que lui avait adressée la Haute autorité pour la transparence de la vie publique de s'inscrire au registre public des représentants d'intérêts et d'y déclarer ses dépenses et ses activités de lobbying, argumentant qu'il n'effectuait que des activités de réflexion, de recherche et d'expertise. La même requête avait été adressée par la HATVP à d'autres think tanks qui ont obtempéré.

La décision du Conseil d'État est problématique sur la forme, puisqu'il invente des critères de ce qui constitue ou non un représentant d'intérêts qui vont à l'encontre de ce qu'a prévu le législateur. Elle l'est aussi sur le fond, puisque les think tanks sont en réalité une composante importante du travail d'influence des entreprises et des milieux d'affaires, d'autant plus redoutable qu'elle se cache derrière un voile d'objectivité, de neutralité et de prestige intellectuel.

On lira à ce sujet notre enquête Think tanks : laboratoires d'influence.

On rappellera en outre que les obligations de transparence prévues par la Haute autorité pour la transparence de la vie publique restent assez modestes. On voit mal en quoi elles constitueraient une menace ou une charge excessive pour l'institut Montaigne, qui a été fondé et présidé par les dirigeants d'Axa (Claude Bébéar puis Henri de Castries) et dont il est de notoriété publique qu'il est un outil d'influence au service des milieux d'affaires.

On en vient à se demander si la décision du Conseil d'État n'est pas elle-même le produit de ce lobbying qui selon lui n'existe pas. On sait en effet que la Cour est elle-même une cible directe d'influence pour les milieux économiques, et que le corps des conseillers d'État est lui aussi familier des portes tournantes avec les grandes entreprises et les grands cabinets d'avocats d'affaires. Sur ce sujet, lire notre enquête Les Sages sous influence ?. Un des membres du comité directeur de l'institut Montaigne, le PDG de La Poste Philippe Wahl, est lui-même ancien conseiller d'État.

En bref

Vers la fin de l'omertà sur les relations entre institutions d'enseignement supérieur et grandes entreprises ? Il y a quelques années, la controverse autour de l'implantation d'un centre de recherches de TotalEnergies sur le campus de Polytechnique à Saclay avait attiré l'attention sur les relations souvent problématiques entre grands groupes et établissements de recherche et d'enseignement. La prestigieuse école a refusé de divulguer la convention la liant au groupe pétrogazier pour la chaire « énergie responsable », invoquant le secret des affaires. C'est suite à ce scandale – qui fait l'objet d'un recours devant le Conseil d'État (on espère qu'il fera mieux que sur les think tanks) – qu'a été lancée récemment Acadamia, l'« Association pour l'accès citoyen aux documents administratifs dans le milieu académique et culturel ». Son objet est d'obtenir la publication des conventions de mécénat et autres documents contractuels qui régissent les relations de plus en plus fréquentes entre universités et groupes du CAC40. Pour *Libération*, Marie Piquemal s'est fait l'écho de la création de cette association et a dévoilé la teneur de certaines

conventions de partenariat qui étaient restées jusque là dérobées aux regards du public. La convention entre L'Oréal et l'université Paris Sciences et Lettres (PSL) en vue de la création de la chaire « Beauté(s) » inclut ainsi des clauses de confidentialité et de non-dénigrement, mais aussi une participation de l'entreprise à la sélection et à l'évaluation des doctorants.

Affaire Lafarge en Syrie : la perspective d'un procès se rapproche. Les juges d'instruction ont renvoyé l'entreprise Lafarge SA et quatre de ses dirigeants devant un tribunal correctionnel pour financement du terrorisme et violation d'embargo. Le procès se rapproche donc pour l'entreprise, accusée d'avoir versé des sommes d'argent importantes à Daech et d'autres groupes terroristes entre 2012 et 2014 pour maintenir sa cimenterie de Jalabiya en activité. L'instruction se poursuit en ce qui concerne le chef d'accusation de complicité de crime contre l'humanité, pour lequel la Cour de cassation a définitivement validé la mise en examen de l'entreprise Lafarge – une première historique – en janvier dernier. Sur ce sujet, nous vous conseillons le livre de Justine Augier *Personne morale*, paru récemment aux éditions Actes Sud. La Cour de cassation a en revanche invalidé la mise en examen pour mise en danger de la vie d'autrui (en l'occurrence les ex salariés syriens de la cimenterie, qui accusent Lafarge de les avoir abandonnés à leur sort lorsque Daech a finalement pris le contrôle de l'usine), au motif que les protection du droit du travail français ne s'appliqueraient pas à eux.

La publicité au service du tout-bagnole. L'association Résistance à l'agression publicitaire (RAP) a mené l'enquête sur l'industrie automobile, et le rapport qui en résulte lève le voile sur les efforts de communication massifs déployés par les constructeurs pour continuer à nous vendre des automobiles et nous faire oublier toutes leurs nuisances. Parmi les chiffres qui émaillent le rapport, on retiendra les 1 516 euros de dépenses publicitaires engagées pour chaque véhicule vendu en France (inclus dans le prix acquitté par l'acheteur final). Au niveau mondial, l'industrie automobile a dépensé 118 milliards de dollars en publicités entre 2015 et 2022. L'association montre aussi que les constructeurs ont choisi ces dernières années d'insister sur la voiture électrique pour verdir leur image, tout en misant sur des véhicules de plus en plus lourds, les fameux SUV, annulant ainsi les bienfaits écologiques du passage à l'électrique (et créant en sus de nombreux autres problèmes de sécurité).

Oscar PETITJEAN
17 octobre 2024

<https://multinationales.org/fr/actualites/sanofi-les-scandales-derriere-le-scandale-la-lettre-du-17-octobre-2024>

Serpillère européenne

Peut-on bomber le torse tout en dansant du ventre ? Sur le plan artistique, la chose est déconseillée : la rigidité du buste nuisant à la souplesse du bassin, il en ressort un mouvement disgracieux, qui expose son exécutant à un certain ridicule. Et le résultat n'est guère plus probant sur le plan diplomatique. Les dirigeants européens, qui ont accueilli l'élection de M. Donald Trump avec un mélange de fanfaronnade et d'allégeance, ne tarderont pas à le constater.

La victoire du candidat républicain a semé la panique dans les chancelleries du Vieux Continent, où chacun redoute qu'il applique son programme : arrêt des livraisons d'armes à l'Ukraine, fin du parapluie sécuritaire américain, remise en cause des alliances traditionnelles, protectionnisme agressif... Des mesures qui bouleverseraient l'ordre international mis en place au lendemain de la seconde guerre mondiale et auxquelles l'Union européenne n'est pas préparée.

Qu'à cela ne tienne, de Paris à Bruxelles, les responsables politiques roulent des mécaniques. « *Nous avons démontré que l'Europe pouvait prendre son destin en main quand elle était unie* », se targue la présidente de la Commission européenne, Mme Ursula von der Leyen, tandis que M. Emmanuel Macron annonce l'avènement d'« *une Europe plus unie, plus forte et plus souveraine* », dotée d'une « *autonomie stratégique* ». De belles paroles auxquelles personne ne croit plus vraiment.

D'une part car la promesse a déjà été faite maintes fois – à la chute du mur de Berlin, après l'intervention américaine en Irak, pendant la crise financière de 2008, au début du premier mandat de M. Trump... –, sans rien modifier à la vassalisation des Européens. Même quand un « ami » occupe la Maison Blanche, il ne cesse de les piétiner. Ainsi M. Joseph Biden a-t-il accéléré le retrait des troupes américaines d'Afghanistan, contraignant les Français et les Britanniques à une évacuation chaotique. Il a négocié dans le dos des premiers un accord militaire avec les seconds et les Australiens, raflant à Paris un contrat de 56 milliards d'euros pour la livraison de sous-marins à Canberra. Et il ne s'est en rien soucié des répercussions de son plan de développement des industries vertes sur l'économie du Vieux Continent – le Canada a davantage été pris en considération.

D'autre part parce que les Européens n'ont pas les moyens de leurs ambitions. Si Washington cessait, ou même diminuait, son aide à Kiev, ils seraient incapables de prendre le relais – on ne sort pas si facilement de décennies de dépendance au complexe militaire américain, à ses brevets, ses savoir-faire, ses composantes, ses infrastructures logistiques, ses systèmes de renseignement, ses capacités de production... L'Ukraine n'aurait alors d'autre choix que d'accepter les conditions de paix négociées entre les États-Unis et la Russie, avec à la clé de probables pertes territoriales. Pour les dirigeants européens, qui ont investi tant d'argent et de crédit politique dans la victoire ukrainienne en la présentant comme la seule issue possible, le camouflet serait considérable. Alors, ils tentent désespérément de dissuader M. Trump de mettre ses menaces à exécution, en lui offrant ce qu'il désire. Un jour, Mme von der Leyen suggère d'augmenter les achats de gaz américain ; un autre, la ministre allemande Annalena Baerbock propose d'accroître les budgets militaires pour tendre vers 3 % du produit intérieur brut (PIB) ; le troisième, la future haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères, Mme Kaja Kallas, qualifie la Chine de « *rivale systémique* », singeant la rhétorique américaine.

Et il ne faudra pas compter sur une quelconque unité. Les Européens se sont montrés incapables de parler d'une voix forte après les mandats d'arrêt émis par la Cour pénale internationale (CPI) contre le premier ministre israélien Benyamin Netanyahu pour « crimes de guerre » et « crimes contre l'humanité ». L'Autriche, la Hongrie et la Tchéquie rejettent la décision. La Belgique, l'Irlande et l'Espagne la soutiennent. Quant à la France et à l'Allemagne, elles sont embarrassées, déclarant prendre acte sans s'engager davantage. Plaire aux États-Unis ou respecter la justice internationale, terrible dilemme...

Benoît BRÉVILLE (Monde diplomatique, décembre 2024)

Meyssan : « En attendant que Trump dissipe ses ambiguïtés... »



© Chip Somodevilla/Getty Images Donald Trump - Palm Beach Convention Center, West Palm Beach, Floride - 6 novembre 2024

Dans ce Meyssan Quinzo, nous décortiquons les problématiques liées à l'arrivée de Trump au pouvoir. Beaucoup présentent le bonhomme Trump comme une sorte de magicien capable de résoudre de nombreux problèmes contemporains. Nous évoquons ces problèmes un à un, en soulignant les incertitudes et les ambiguïtés de Trump sur ces sujets. Les prochaines semaines et les prochains mois permettront de clarifier ces points... Et... n'oubliez pas le #VendrediPourGaza lancé par Edouard Husson.



Comme le souligne Thierry Meyssan, l'arrivée de Donald Trump au pouvoir après une nette victoire électorale, rompt le cycle de domination américaine unilatérale qui a montré sa toxicité ses dernières années, sous l'influence des néo-conservateurs et de leur logique guerrière. Souvenons-nous que le principe de ces néo-conservateurs a consisté à affirmer que le droit international pouvait être subsumé par différents principes prétendument démocratiques.

Incontestablement, donc, l'ère de la superpuissance américaine va connaître de sévères entailles à un moment où les BRICS se structurent pour construire un monde multipolaire.

Cela dit, tout n'est pas encore clair dans la logique de Trump, et nous récapitulons ici quelques questions essentielles auxquelles il devra s'attaquer.

- les mesures protectionnistes qu'il a annoncées risquent de revigorer la construction européenne et sa logique d'intégration supranationale.

Le rapport Draghi, déjà évoqué dans nos colonnes, à de nombreuses reprises, constitue une préfiguration de la riposte européenne au protectionnisme de Trump. Il est fondé sur une intégration accrue, notamment industrielle et bancaire, de l'Union Européenne. Beaucoup de souverainistes ont très vite annoncé que Trump allait affaiblir la construction européenne. L'agressivité commerciale qu'il annonce pourrait produire l'effet inverse.

- l'effacement américain en Ukraine va-t-il stimuler une défense européenne ?

Nous l'évoquions hier à propos de l'Allemagne : l'Union pourrait dégager d'importants fonds pour intervenir aux côtés de l'Ukraine, contre la Russie. Cette tendance est encore incertaine, mais tout indique qu'elle pourrait prendre forme rapidement. L'Allemagne évoque le rétablissement du service militaire obligatoire. Là encore, il faudra suivre rapidement l'évolution de la position de Trump sur le conflit.

- Trump « calmera-t-il » Netanyahou ou sacrifiera-t-il les Palestiniens ?

Là encore, l'imprévisibilité légendaire de Trump fait son oeuvre, et il est impossible de savoir quelle option Trump choisira pour sortir du borbier libanais et gazaoui.

Le Courrier vous accompagnera dans l'analyse de la situation à venir.

Éric VERHAEGHE
lecourrierdesstrategies.fr
08 novembre 2024

Amérique Latine en Résistance : le MAS est-il en train de se suicider ?

Le panorama politique actuel en Bolivie est extrêmement tendu. Cependant, et bien que les menaces externes n'aient pas manqué ces derniers temps, ce qui se déroule actuellement est une guerre interne au sein de l'État et du Mouvement vers le Socialisme (MAS), avec deux protagonistes de premier plan : le président Luis Arce et l'ancien président Evo Morales.

Evo Morales a été contraint de quitter le pays lors du coup d'État de 2019. Celui-ci avait été précédé d'une abjecte campagne menée par l'Organisation des États Américains (OEA) autour d'une supposée « fraude électorale » qui s'est avérée être totalement fautive. S'ensuivit une dictature autoproclamée, dirigée par Jeanine Áñez, courte mais sanglante marquée par le déchaînement de mouvements fascistes menés par Luis Fernando Camacho.

Cependant, et malheureusement pour les États-Unis, le régime d'extrême droite ne disposait pas d'appui assez solide pour pouvoir se maintenir au pouvoir, et ce, malgré son recours à une violence extrême. Des élections ont donc eu lieu, le MAS en est sorti vainqueur et il est revenu au pouvoir. Le candidat, soutenu par Evo et, de manière unanime, par le parti, était l'ancien ministre de l'Économie Luis Arce, sous la vice-présidence de David Choquehuanca.

L'histoire semblait reprendre son cours. Le mouvement avait permis, pour la première fois, à la majorité indigène de se sentir représentée et dirigeait à nouveau la destinée de la nation. La Bolivie retrouve la voie de la stabilité et de la croissance économique, elle renoue avec les initiatives d'intégration régionale. Quant à Áñez et Camacho, ils doivent répondre de leurs crimes devant la justice.

Mais, peu à peu, les tensions ont commencé à monter. Morales est revenu d'exil et une question s'est immédiatement posée: quel serait son avenir politique ? Le fait qu'il puisse assumer un rôle quelconque dans le gouvernement d'Arce n'était pas recommandé : sa présence deviendrait inévitablement le centre des attentions.

Evo a lancé certaines initiatives d'intégration et de solidarité internationale mais ses intentions se sont très rapidement révélées : son projet était de se présenter à nouveau à la présidence en 2025, le problème étant que ni Arce ni son camp n'approuve cette éventualité.

Ce qui a commencé comme une guerre froide s'est transformé en un conflit ouvert. Les critiques de Morales envers le gouvernement et en réponse aux accusations de déstabilisation d'Arce se sont intensifiées. Rapidement, des accusations et des enquêtes pénales ont été lancées contre des membres de leurs familles respectives pour « narcotrafic ».

L'étape suivante a été l'expulsion d'Arce et de Choquehuanca du MAS, et l'existence d'une direction fermement pro-Evo. Le parti a tenu un congrès et nommé l'ex-président candidat pour les prochaines élections. En réponse à cela, le Tribunal Suprême Électoral (TSE) bolivien a déclaré illégal ce congrès pro-Evo, tandis que le Tribunal Constitutionnel a annulé la réélection indéfinie pour rendre impossible une nouvelle candidature de Morales.

La tentative de coup d'État du 26 juin aurait pu offrir aux deux dirigeants l'occasion d'identifier le véritable ennemi : la droite fasciste soutenue par l'impérialisme. Mais c'est tout le contraire qui s'est produit. Tandis qu'Arce renforçait sa position grâce à sa réponse déterminée, Morales et ses partisans ont répandu la (dangereuse) théorie selon laquelle tout cela avait été une mise en scène de la part du président.

Au cours des derniers mois, les tensions n'ont pas cessé de croître. Evo Morales a annoncé une marche de milliers de personnes vers La Paz, en bloquant des routes afin d'imposer ses exigences au gouvernement. La marche a été stoppée à El Alto où de violents affrontements ont eu lieu entre les deux camps. Finalement, elle est arrivée à La Paz avec un « ultimatum » de changement de ministres, qu'elle a ensuite retiré.

Presque en même temps, les partisans d'Arce, y compris la Centrale Ouvrière Bolivienne (COB), ont entamé une veille pour faire pression sur les législateurs « *pro-Evo* » afin qu'ils soutiennent une série de mesures proposées par le gouvernement. La mobilisation a été levée au bout de 10 jours et n'a connu qu'un succès partiel.

Le dernier chapitre en date a été la (ré)ouverture d'une enquête contre Evo Morales pour supposé abus sur mineur et trafic d'êtres humains. L'ex-président affirme qu'il s'agit d'un « mensonge de plus » et que l'affaire a déjà été examinée et classée en 2020.

Il reste moins d'un an avant les élections présidentielles et générales en Bolivie. Y aura-t-il une voix sensée ou un sens commun collectif pour freiner cette guerre fratricide ? Est-ce que le mouvement le plus trans-

formateur de l'histoire récente de la Bolivie remettra le pays à la droite parce que les égos individuels auront pris le dessus ?

La montée de l'extrême droite à l'échelle mondiale est une réalité qui doit être analysée et affrontée avec tous les efforts collectifs possibles. Espérons qu'en Bolivie le MAS ne perde pas de vue l'horizon.

Jessica DOS SANTOS, Ricardo VAZ
21 octobre 2024

Traduit par Ines Mahjoubi. Relecture par Sylvie Carrasco.

Source: Investig'Action